
Étude de caractérisation du patrimoine bâti

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Mars 2026



le picbois

305, rue de Bellechasse, bureau 205
Montréal (Québec)
H2S 1W9

www.le-picbois.com

Client

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
7 rue de la Polyvalente, bureau 307
Gracefield (Québec)
J0X 1W0

Responsables

M. Thomas Rozsnaki-Sasseville, directeur de la gestion du territoire
819 463-3241, poste 273
trozsnakisasseville@mrcvg.qc.ca

Mme Fanta Diakité, agente en aménagement du territoire - Patrimoine
819 463-3241, poste 258
fdiakite@mrcvg.qc.ca

Jennifer Nolan, agente de développement en loisir et culture
819 463-3241, poste 269
jnolan@mrcvg.qc.ca

Équipe de travail

Mathieu Emond, urbaniste, chargé de projet

Jean-Philippe Laliberté, professionnel en design urbain

Myriam Deragon, professionnelle en architecture de paysage

Page couverture

Omer Beaudoin (1953)

[Vue d'ensemble de la ferme de monsieur Wilfrid Saint-Amour à Maniwaki](#)

Sommaire

Contexte de réalisation	5
01 Documenter le territoire	7
Bibliographie commentée	8
02 Analyser le territoire	10
Portrait général du territoire	11
Caractéristiques naturelles	14
Phases d'occupation et de transformation	18
Groupes et personnages historiques	60
Caractéristiques particulières et représentatives	63
Types architecturaux	65
03 Secteurs et ensembles à potentiel patrimonial	93
Identification et caractérisation des secteurs et des ensembles	94
Fiches de caractérisation	99
Bibliographie	180

Contexte de réalisation

En 2021, le gouvernement provincial a introduit l'obligation pour les municipalités régionales de comté (MRC) d'adopter et de mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale. Dans ce contexte, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau souhaite réaliser la première phase d'un inventaire patrimonial, soit une étude de caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial.

Le présent mandat s'appuie sur la méthodologie du ministère de la Culture et des Communications (MCC) développée dans le Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier. Plus précisément, la réalisation du mandat se décline en 3 étapes. La première consiste à la cueillette et la recension de la documentation existante en matière de patrimoine immobilier. Elle permet de rassembler les données nécessaires à la réalisation de l'étape 2, soit celle de l'analyse.

Cette dernière vise à brosser un portrait historique du territoire, à comprendre son évolution, et à en saisir les particularités. Finalement, l'étape 3 vient identifier les ensembles et les secteurs d'intérêt patrimonial pour l'inventaire à partir de travail effectué dans les étapes précédentes et l'observation des groupements significatifs d'immeubles construits avant 1940. À terme, la réalisation de ce mandat permettra d'acquérir des connaissances utiles avant d'entrer dans la phase 2 qui conduira à la constitution de l'inventaire.

Structure du rapport

La structure du rapport se base sur la méthode divisée en étapes présentée dans le Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Des précisions sur les méthodologies utilisées pour chaque étape se trouvent en introduction de chaque section du présent document. À des fins de consultation, il est possible d'accéder à des fichiers externes, tels que la bibliographie commentée et la liste des groupes et personnages historiques.

Définitions (MCC, 2024)

Secteur

Un secteur est une portion de territoire qui se démarque généralement par des caractéristiques historiques ou morphologiques. Un secteur peut également être défini par une activité économique associée à un phénomène historique, une limite administrative actuelle ou ancienne, des patrons d'établissement marqués par des répétitions ou des persistances dans l'aménagement du territoire et le cadre bâti, ainsi que par des barrières naturelles ou anthropiques. Généralement, l'ensemble est de dimensions plus petites que le secteur et celui-ci peut faire partie d'un secteur. L'ensemble présente aussi un niveau de cohérence plus élevé que le secteur, du point de vue de la forme et de la relation entre les espaces construits et non construits.

La cartographie présente dans le rapport a été élaborée à partir des données géomatiques fournies par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, puis complétée avec des couches d'informations géographiques spécifiques provenant du site Données ouvertes Québec. Ces cartes visent à illustrer les propos des analyses qui suivent.

Ensemble

Un ensemble est un regroupement cohérent d'immeubles reliés par un même tracé ou une trame. Il peut comprendre un nombre variable d'immeubles, constitués de manière spontanée ou planifiée. Composé de divers types de bâtiments, il se caractérise par des éléments historiques, fonctionnels ou esthétiques créant des relations de complémentarité ou bien de similarité entre ses composantes formelles.

Immeuble

La définition d'immeuble correspond à celle du code civil, ce qui englobe non seulement les bâtiments principaux, mais aussi d'autres types de constructions. Les immeubles recensés incluent une variété de structures, telles que des bâtiments de différentes fonctions (résidentielle, institutionnelle, industrielle, commerciale, religieuse), ainsi que des ouvrages (pont, barrage, etc.), des monuments (calvaire, croix de chemin, etc.) ou bien des dépendances et des bâtiments secondaires (grange, étable, silo, etc.).

01

Documenter le territoire

Bibliographie commentée

La bibliographie commentée répertorie diverses sources documentaires relatives à l'occupation et au développement du territoire de la MRC et ses alentours. Cette liste constitue une première démarche pour enrichir la compréhension du patrimoine immobilier régional, tout en fournissant différentes références contextuelles et locales.

Cette bibliographie recense notamment des ouvrages de toutes sortes, telles que des iconographies, des cartes et plans. Elle contribue à mieux documenter le patrimoine immobilier, ainsi que les événements sociaux et culturels, les savoir-faire et les pratiques qui ont influencé plus largement le territoire et son développement.

À l'intérieur des limites du présent mandat, la totalité de certaines bases de données n'a pas pu être recensée, notamment celles de la Société d'histoire de La Vallée-de-la-Gatineau (SHVG) ou certains fonds d'archives familiales. De plus, les iconographies anciennes présentes dans les ouvrages historiques physiques n'ont pas été recensées compte tenu du défi lié à la numérisation des documents. Ainsi, dans le cadre du présent mandat, les sources suivantes ont été consultées :

- Documents divers remis par la MRC ;
- Archives diverses des sociétés d'histoire de la région ;
- Livres sur l'histoire de la région ;
- Recherche documentaire en ligne.

La bibliographie commentée peut être consultée dans un fichier Excel externe.



02

Analyser le territoire

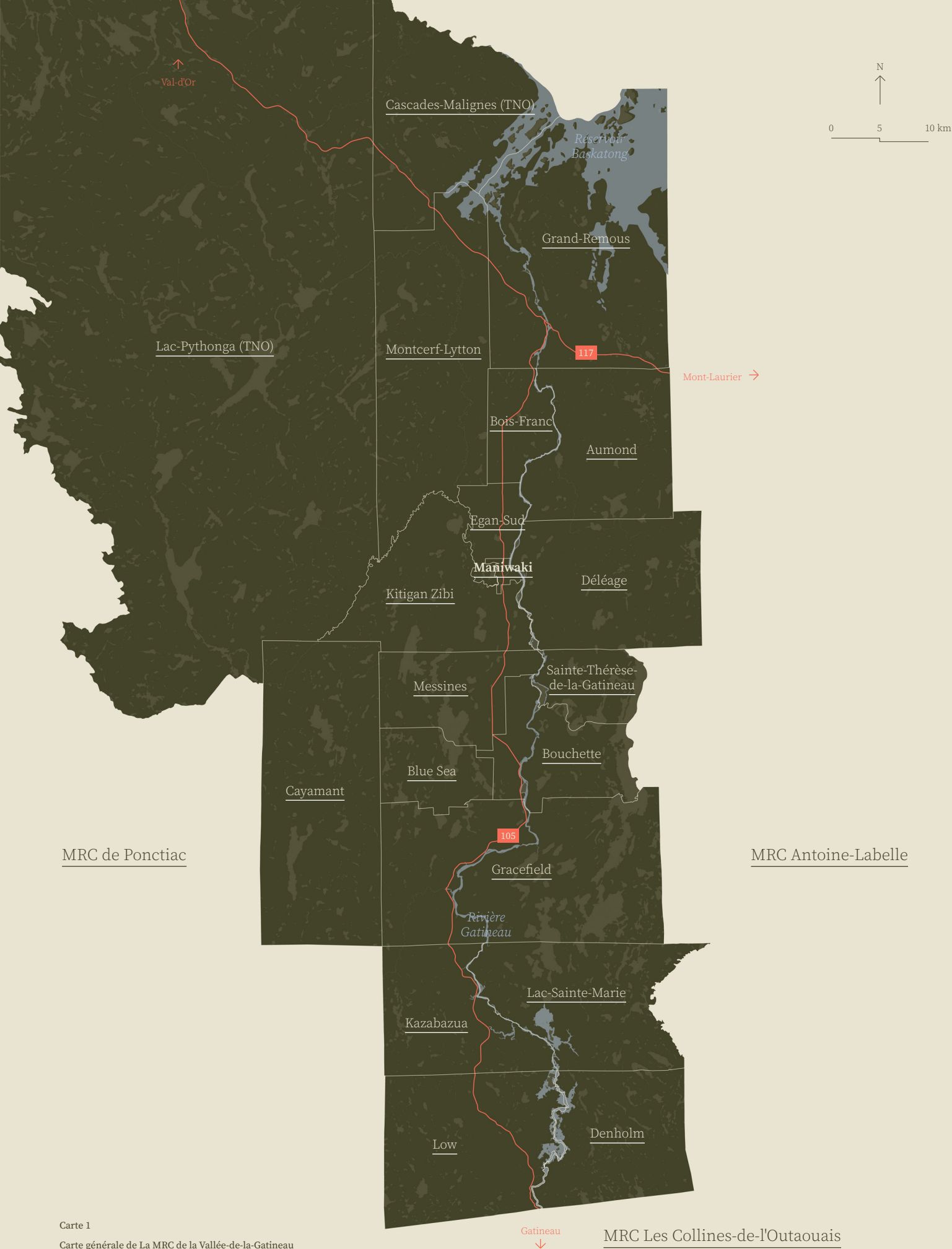
Portrait général du territoire	11
Caractéristiques naturelles	14
Phases d'occupation et de transformation	18
Groupes et personnages historiques	60
Caractéristiques particulières et représentatives	63
Types architecturaux	65

Portrait général du territoire

Cette deuxième étape brosse un portrait synthétique des caractéristiques naturelles et historiques du territoire de la MRC. Différentes analyses ont été produites afin de caractériser les principales composantes du territoire qui ont forgé son identité et influencé ses formes bâties.

Le territoire de La Vallée-de-la-Gatineau couvre une superficie de 14 162 km². Situé au cœur de la région administrative de l'Outaouais, il s'étend le long de la rivière Gatineau et comprend deux villes, 15 municipalités, en plus de 5 territoires non organisés regroupés sous l'administration de la MRC. La route provinciale 105, principal axe de circulation nord-sud, relie la ville de Gatineau au sud à la route 117, qui mène vers l'Abitibi-Témiscamingue en passant par Maniwaki, chef-lieu de la MRC. Le territoire est bordé au sud par la MRC des Collines-de-l'Outaouais, à l'ouest par la MRC de Pontiac, au nord par la MRC de La Vallée-de-l'Or et le territoire de la Ville de La Tuque, et à l'est par les MRC d'Antoine-Labelle et de Papineau. La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau se trouve à environ 35 km de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, tandis que le réservoir Baskatong marque la frontière nord des zones habitées.

La Vallée-de-la-Gatineau se caractérise par un faible niveau d'urbanisation et une densité de population très basse, avec seulement 1,5 habitant/km², contre 12,5 pour l'ensemble de l'Outaouais et 5,8 pour le Québec. À l'exception de Maniwaki et Gracefield, les villages de la MRC comptent peu de résidents, souvent regroupés autour des lacs ou dans les zones agricoles et forestières. Ce vaste territoire présente ainsi une occupation du sol diffuse, où les forêts et les plans d'eau demeurent des composantes dominantes du paysage.



Pays de forêt, de drave, de barrage, de moulins et de scieries

Le cadre géomorphologique de la Vallée-de-la-Gatineau est, de toute évidence, caractérisé par la ressource forestière. Et c'est d'ailleurs cette industrie qui sera à l'origine de sa colonisation. Pourtant, l'agriculture a également joué un rôle de premier plan dans le développement du territoire. Issus de la volonté des habitants de s'emparer du sol – des sols présentant certaines limitations – pour cultiver la terre et élever du bétail entre deux saisons de chantiers forestiers, les paysages de la vallée témoignent de ce riche passé agroforestier qui caractérise dorénavant l'identité du territoire.

Située à l'intérieur du plateau laurentien, la rivière de la Gatineau, qui prend sa source dans le lac du Pain de Sucre et se jette dans la rivière Outaouais, irrigue une vallée légèrement encaissée. La largeur de la rivière excède rarement 20 kilomètres. Cette géographie fortement articulée couplée à la faible qualité des sols a significativement contraint l'occupation du territoire. En ce sens, la vallée de la rivière Gatineau s'est imposée comme principal couloir d'établissement et la grande majorité des espaces agricoles ainsi que les villages s'y sont implantés. Cette assise biophysique a ainsi favorisé l'émergence d'une zone agricole émaillée de collines, de vallons et de forêts qui suit, plus souvent qu'autrement, les méandres de la rivière Gatineau.

Caractéristiques naturelles

Topographie

Faiblement encaissé entre les massifs montagneux de la réserve faunique de La Vérendrye à l'ouest et le massif du mont Sainte-Marie à l'est, le relief du territoire de la MRC est marqué par des dépressions vallonnées variant entre 150 et 265 mètres le long du tracé de la rivière Gatineau. De part et d'autre de celle-ci, la vallée s'adoucit légèrement pour former de grandes terrasses ondulées par de basses collines. Au loin, quelques points hauts de plus de 350 mètres surplombent la vallée, notamment le mont Morissette à Blue Sea et la montagne de la Mine à Gracefield. Plus au nord, dans le secteur des territoires non organisés, le relief devient plus accidenté, oscillant en moyenne entre 500 et 600 mètres d'altitude. La présence de massifs rocheux avec beaucoup de dépôts de till a certainement conditionné le territoire agricole en termes de type d'agriculture et d'implantation.

Hydrographie

L'hydrographie de la MRC est principalement organisée autour de la rivière Gatineau. Prenant sa source dans le lac du Pain de Sucre, à La Tuque, la rivière s'élargit au niveau du réservoir Baskatong avant de poursuivre son cours sur environ 135 kilomètres vers le sud, où elle se jette dans la rivière des Outaouais. Tout au long de son tracé, la rivière Gatineau adopte un profil sinueux, auquel se greffent de nombreux affluents qui bouleversent la forme et l'orientation de la trame agricole. Parmi ceux-ci, on compte notamment les rivières Désert, Kazabazua, Joseph et Picanoc. Depuis les routes, les points de vue sur la rivière sont souvent rythmés par une succession irrégulière de lisières forestières, tandis que plusieurs petits lacs viennent ponctuer le reste du territoire.

La MRC se trouve entièrement intégrée au bassin versant de la rivière Gatineau, qui a joué un rôle déterminant dans son développement. De la période de colonisation jusqu'au début des années 1990, la rivière a servi d'importante voie de flottage du bois. Parallèlement, elle a aussi été exploitée pour son potentiel hydroélectrique, menant à la construction de plusieurs centrales le long de son parcours.

Figure 2

L'exploitation du potentiel hydraulique de la rivière Gatineau

Le Picbois, 2022

À droite

Figure 3

L'occupation agricole de la Vallée-de-la-Gatineau

Le Picbois, 2022

En bas





Figure 4

Topographie valloneuse et ses lisières de forêts

Le Picbois, 2022

En haut

Figure 5

Nature des sols limitatives avec ses affleurement rocheux

Le Picbois, 2022

À gauche

Couvert forestier

Le territoire est constitué d'un important couvert forestier mixte qui confirme le caractère agroforestier de la MRC. À l'intérieur de la vallée, les superficies boisées représentent près des deux tiers du territoire agricole de La Vallée-de-la-Gatineau, soient 65,3%. Les espèces d'arbres dominantes que sont l'épinette, le sapin, le peuplier et le bouleau se mélangent aux espèces feuillues propres aux Basse-Terre du Saint-Laurent. La trame agricole jouxte des surfaces boisées et est découpée par une succession de massifs de végétation. Plus au nord et en s'éloignant de la vallée, la forêt domine.

Résultat du changement de vocation des terres amorcé dans la seconde moitié du 20^e siècle, les exploitations forestières, les friches et les aires de plantations sont couramment observées le long des chemins, particulièrement au centre et au nord de la zone agricole.

Pédologie

La nature vallonnée du terrain et la faible qualité des sols sont fortement liées à la présence d'un sol organique très mince et à proximité de la roche mère. De façon générale, l'espace agricole possède des sols d'origine lacustre composés à la fois d'un mélange de dépôts tills et de matériaux variant entre le sable et le loam. Cependant, on trouve une bande mince de sols plus fertiles de part et d'autre de la rivière Gatineau et dans quelques secteurs d'exception, comme Bouchette, Montcerf-Lytton et Low. Ces secteurs correspondent aux petites vallées de la MRC, puisque ce sont les dépôts des rivières qui ont créé cette couche plus fertile.

Patrons d'établissement

Les principaux patrons d'établissement de la vallée sont tributaires de deux forces motrices distinctes. La première est celle de l'attrait qu'a constitué la présence de la rivière Gatineau quant à l'exploitation forestière et agricole. En effet, la rivière Gatineau aura servi de corridor d'établissement principal pour les villes et les villages sur le territoire. Ce premier modèle d'occupation forme aujourd'hui un chapelet de petites agglomérations d'établissement humain situées à une quinzaine de kilomètres d'intervalle les unes des autres, aujourd'hui reliées par la route 105. En son centre, la ville de Maniwaki regroupe les activités commerciales et institutionnelles de la vallée. Sinon, à l'extérieur de ces centralités, l'occupation liée à la pratique agricole se caractérise par des habitations diffuses le long des chemins.

La seconde relève davantage des ambiances paysagères et du cadre naturel exceptionnel qu'offrent les nombreuses étendues d'eau. Ici, l'attractivité pour le bord des lacs a engendré un second phénomène d'occupation caractérisé par un développement intensif de la villégiature, notamment sur les rives des lacs Blue Sea et Trente et Un Milles. Le déploiement du réseau de chemin municipal autour des plans d'eau montre clairement cette occupation.

Phases d'occupation et de transformation

La synthèse des phases d'occupation et de transformation du territoire offre un survol historique de la MRC depuis son occupation permanente au XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Elle présente cinq grandes périodes de développement qui permettent de comprendre l'évolution et les contours de l'occupation du territoire à travers le temps. La périodisation repose sur l'identification d'événements qui peuvent être reliés à des transformations tangibles dans les paysages ruraux et urbains. Elle se concentre, entre autres, sur l'occupation du territoire et son découpage, la formation des noyaux villageois, la distribution des activités sur le territoire ainsi que sur le développement des réseaux de transport.

Avant 1800

Route de la fourrure en territoire algonquin

1800 - 1851

Premiers pas d'une occupation marquée par l'exploitation forestière et l'agriculture

1851 - 1904

Intensification de l'occupation autour d'une industrie forestière florissante

1904 - 1940

La voie ferrée et l'industrialisation, supports à de nouvelles formes d'occupation du territoire

1940 - 1970

La Vallée-de-la-Gatineau entre dans la modernité

La route de la fourrure en territoire algonquin

1

Avant 1800

Cette première phase débute avant l'arrivée des Européens alors que l'Outaouais constitue un vaste territoire parcouru et occupé par les peuplades algonquines. Durant cette période, les Algonquins empruntent la rivière Gatineau de son embouchure à sa source pour rejoindre le Saguenay. Sur ce chemin d'eau, le confluent des rivières Désert et Gatineau devient un lieu d'arrêt privilégié. Une pointe dégagée d'arbres, facilement accessible et bien située, sert de halte aux groupes algonquins pour se reposer, échanger et tenir des rassemblements saisonniers.

Dès cette époque, ce site, qui sera plus tard connu sous le nom de la pointe du Désert, acquiert une importance stratégique qui perdure au fil des occupations. La Compagnie du Nord-Ouest pour le commerce des fourrures y construit en 1819 le premier établissement permanent en Haute-Gatineau, le poste du Désert, prélude à la fondation de la future ville de Maniwaki. Ainsi, bien que l'occupation du territoire ne soit pas encore permanente à cette époque, la pointe du Désert se révèle déjà comme un point d'ancrage pour la structuration de l'occupation à venir du territoire.

La rivière des Algonquins au cœur de la traite de la fourrure

L'occupation de la région de l'Outaouais par les peuplades algonquines remonte à environ 6000 ans. Au moment où les Français commencent à s'installer sur des territoires autour du fleuve Saint-Laurent, la nation algonquine compte une population estimée entre 2000 et 3000 individus. La nation comprend plusieurs groupes, dont les Kitchisipiperinis, qui habitent aux abords de la Kitchisipi, la rivière des Outaouais.

La rivière des Outaouais devient rapidement une voie stratégique pour le commerce des fourrures en provenance des Grands Lacs. Les Algonquins qui occupent alors ce territoire développent une relation commerciale importante avec les Français. Les Iroquois des Grands Lacs, voulant également tirer profit de l'axe commercial, lancent des raids contre les Algonquins pour déstabiliser leur position. En riposte, les Algonquins forment une alliance avec les Français et vont livrer bataille aux Iroquois sur les rives du lac Champlain en 1609.

Les Algonquins sortent vainqueurs des premières batailles, mais le vent tourne entre 1600 et 1650. Deux principaux éléments ont eu raison de la nation dominante. Sur le plan démographique, la fréquentation des commerçants et des missionnaires français cause des épidémies ravageuses chez les Algonquins qui ne sont pas immunisés contre certaines maladies européennes. Sur le plan militaire, les Algonquins sont défavorisés alors que les Français refusent de troquer des armes à feu avec eux. La situation est différente pour les Iroquois qui obtiennent de telles armes des Hollandais. En quelques décennies, on assiste à la disparition des Algonquins de leur territoire ancestral alors que ces derniers se dispersent plus au nord, à proximité des postes français, chez des nations alliées.

Dans la foulée de la signature du traité de la Grande Paix de 1701, les Algonquins commencent à nouveau à s'aventurer sur leurs territoires de chasse ancestraux. Ce n'est que dans la période suivante qu'ils reviennent s'établir plus intensivement sur le territoire de la Haute-Gatineau.

La réorganisation forcée de la traite des fourrures

La disparition de la nation algonquine de la région bouleverse le commerce de la fourrure, fondement de l'économie coloniale. L'accès au marché Pelletier des Grands Lacs et de l'Ouest est désormais coupé aux Français. Si les autochtones ne peuvent plus amener les fourrures, il faudra aller les chercher à la source. Ce nouveau paradigme introduit la pratique de la course des bois pour aller récupérer la fourrure et l'implantation de poste de traite plus loin sur le territoire pour commercer directement avec les autochtones. Les premiers forts s'implantent à proximité des affluents de la rivière des Outaouais.

Les premiers forts s'implantent à proximité des affluents de la rivière des Outaouais. La rivière Gatineau, axe important connecté à la rivière des Outaouais qui permet de se rendre au lac Saint-Jean par l'entremise du réseau hydrographique de la rivière Saint-Maurice, accueille un fort en 1819, le poste du Désert, établi par la Compagnie du Nord-Ouest.



Figure 6

Extrait d'une carte présentant le savoir géographique sur les territoires autochtones à travers le regard d'un géographe et cartographe français. La carte montre notamment le territoire des Algonquins autour de la rivière des Outaouais et le territoire des Iroquois plus au sud, autour des Grands Lacs.

L'Isle, Guillaume de (1730?) [Carte du Canada ou de la Nouvelle France et des découvertes qui y ont été faites](#)

Premiers pas d'une occupation marquée par l'exploitation forestière et l'agriculture

1800 - 1851

2

Cette seconde phase d'occupation marque une transformation majeure de l'organisation spatiale du territoire, alors que l'exploitation forestière devient le principal moteur de son développement. La rivière Gatineau, la voie de transport naturelle du commerce des fourrures, s'impose au tournant du XIX^e siècle en tant qu'axe structurant de la colonisation et de l'économie régionale. L'établissement de dépôts, de chantiers forestiers et des premières fermes agroforestières le long de cette voie de communication accélère la colonisation et favorise l'émergence de noyaux villageois dont la trame structure encore aujourd'hui la vallée. Vers la fin de la période, la délimitation administrative des cantons vient entériner une nouvelle organisation du territoire, marquée par une occupation plus permanente et une intégration croissante entre activités agricoles et forestières.

Consolidation de la Pointe du Désert comme pôle stratégique

La rivière Gatineau joue depuis longtemps un rôle central dans les échanges commerciaux et les déplacements. La Pointe du Désert, lieu de rencontre traditionnel pour les Algonquins, devient dès 1819 un point névralgique avec l'établissement du premier poste du Désert, par la Compagnie du Nord-Ouest, le premier établissement permanent en Haute-Gatineau. Après la fusion avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, le réseau de traite est réorganisé et le poste du Désert prend une importance stratégique accrue. Il devient un centre d'approvisionnement essentiel pour les Algonquins, les coureurs des bois et les marchands, offrant vivres, outils et munitions dans une région encore largement sauvage. Autour du fort, qui correspond au poste du Désert, un petit village se développe, stimulé par l'installation des premières compagnies forestières et des fermes d'approvisionnement. Vers la fin de la période, la mise en culture va même jusque sur l'île Roy où un avant-poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toujours visible, y est également installé en 1858.

En 1835, plusieurs familles algonquines quittent Oka, guidées par Pakinawatik qui devient en 1854 le premier chef de la réserve algonquine, pour s'établir à l'embouchure des rivières Gatineau et Désert. Ce groupe forme la communauté connue sous le nom de Kitigan Zibi Anishinabeg, la peuplade de la Rivière-au-Désert. Entre 1849 et 1854, la création de la réserve algonquine de la Rivière-au-Désert vient sécuriser des terres pour les Algonquins dans un contexte de pression croissante liée à l'expansion forestière. La réserve est aussi l'occasion de fixer les Algonquins sur le territoire afin de leur imposer un mode de vie basé sur l'agriculture et le catholicisme. Avec l'établissement des pères Oblats en 1844, la Pointe du Désert devient un centre religieux et missionnaire important. Ces derniers mènent des missions d'évangélisation dans le bassin de la Gatineau et dans le Haut-Saint-Maurice.

En 1848, le père Clément transforme une cabane, offerte par un Algonquin nommé Passanjewan, située sur la rue des Oblats, en première chapelle et presbytère de Maniwaki. L'année suivante, il ouvre les registres de la paroisse de Notre-Dame-du-Désert, renommée L'Assomption-de-Maniwaki en 1851. La paroisse couvre alors un vaste territoire comprenant le canton de Maniwaki et une partie de ceux de Kensington et d'Egan. En 1851, le Désert devient officiellement Maniwaki, qui signifie Terre de Marie en algonquin. Les pères Oblats de Maniwaki ouvrent en 1850 la desserte de la mission de la Petite-Visitation-du-Lac-Rond (Bouchette) et desservent la paroisse de La Visitation (Gracefield).

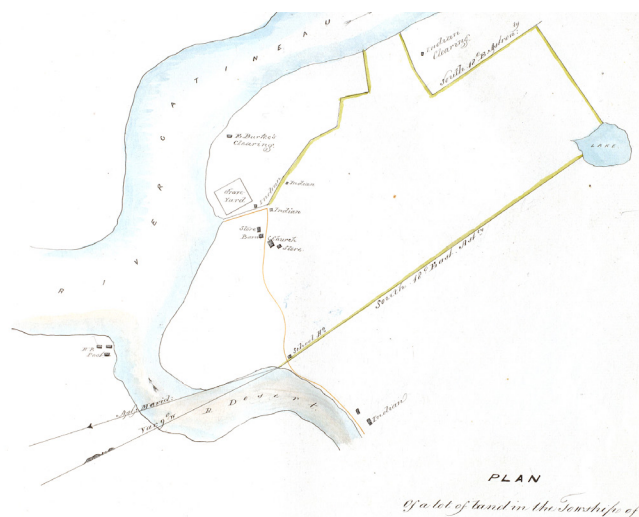


Figure 7

Plan d'une partie du canton Maniwaki et de la réserve algonquine Maniwaki sur lequel figurent une partie de la rivière Gatineau, une partie de la rivière Désert et le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des bâtiments, l'église et l'école.

McArthur, J. et Bouchette, J. (1859) [Plan of a lot of land in the township of Maniwaki surveyed at the request of the Reverends Pères Oblats, R. Desert, settlement](#)

Rôle pivot de la rivière Gatineau et émergence de l'axe forestier

La destinée de la région, alors dominée par la chasse, la cueillette et la traite des fourrures, est toutefois appelée à se transformer avec l'arrivée des premiers exploitants forestiers qui bénéficient d'un contexte géopolitique favorable. Les guerres napoléoniennes (1804-1815) et la guerre anglo-américaine de 1812 ont coupé l'accès de la Grande-Bretagne aux bois de la mer Baltique, ce qui a forcé le pays à se tourner vers les forêts de pins blancs de ses colonies nord-américaines. Les forêts des vallées de l'Outaouais et de la Gatineau regorgeant de cette ressource sont prises d'assaut par de grands exploitants qui s'établissent dans la région.

Philemon Wright, installé avec sa famille dans le delta de la rivière Gatineau où il fonde le canton de Hull, est un des premiers qui s'intéresse au potentiel agricole et forestier de la région.

Il exploite plusieurs chantiers et opère des fermes d'approvisionnement. En 1806, Wright fait construire un navire en bois équarri qu'il conduit le long de la rivière des Outaouais, puis sur le Saint-Laurent jusqu'à Québec pour le vendre. Cette décision d'utiliser la rivière pour faire flotter le bois a favorisé l'essor de l'exploitation forestière dans la région. Cette pratique perdure jusqu'en 1908.

Bien qu'à l'époque Wright soit le plus important marchand de bois et le plus grand propriétaire foncier de la région, il n'est pas le seul investisseur intéressé par les ressources forestières. Rapidement, les chantiers se multiplient sur la rivière Gatineau et ses affluents pour répondre à la demande. Dès 1820, des exploitants atteignent Maniwaki et même la rivière de l'Aigle. Les exploitants forestiers qui occupent le bassin de la rivière Gatineau (Wright, Hamilton, Hall, Low, McGoey et d'autres) font pression sur le gouvernement colonial pour obtenir un monopole sur les chantiers. Ils l'obtiennent en 1832 et sont dès lors surnommés les Barons de la Gatineau. En échange de ce privilège, ils doivent construire une route entre Wrightsville (Hull) et le Désert (Maniwaki), au confluent des rivières Gatineau et Désert. Ce droit exclusif reste en vigueur jusqu'en 1843. Il a eu pour effet de limiter et de ralentir l'occupation du territoire sur les terres bordant la rivière Gatineau. Après son abolition, de nouveaux acteurs s'installent dans la région, comme Joseph Aumond au nord et les Edwards qui rachètent les installations de la compagnie des Hall.



Figure 8

Aquarelle de Charles William Jefferys représentant le premier radeau à naviguer sur la rivière des Outaouais en 1806. Conduit par Philémon Wright, le radeau était constitué de bois équarris assemblés à l'aide de chevilles et liés par des ligatures de saule souples. Le radeau était guidé par de longs et robustes avirons placés de tous côtés, ceux de l'avant servant à le faire pivoter pour éviter les rochers et les eaux peu profondes.

Jefferys, C. W. (1806) [The first lumber raft down the Ottawa river](#)

Intensification de l'occupation basée sur une économie agroforestière

Le long de la nouvelle route s'établissent des dépôts tous les 20 à 25 kilomètres, ce qui correspond à la distance qu'il est possible de parcourir avec des chevaux en une journée. Ces dépôts comprennent des fermes cultivées sur lesquels s'implantent des bâtiments destinés à loger les bûcherons qui se dirigent vers les chantiers. À proximité de certains de ces dépôts se construisent des hôtels et des magasins à mesure que l'occupation du territoire progresse. Plusieurs de ces lieux deviendront l'amorce de nouveaux villages, laissant une trace indélébile sur l'organisation spatiale de la région.

Dès 1820, plusieurs fermes d'approvisionnement sont en opération pour alimenter les chantiers aux endroits qui deviendront Northfield, Gracefield, Bouchette et Maniwaki. L'activité des entrepreneurs forestiers facilite la colonisation du territoire à partir de la moitié du XIX^e siècle en laissant derrière elle de grandes étendues de terres déboisées. À mesure que la forêt recule, l'agriculture s'étend, donnant naissance à un modèle agroforestier où les colons pratiquent l'agriculture de subsistance l'été et travaillent sur les chantiers l'hiver. Cette complémentarité consolide l'occupation des terres adjacentes à la rivière et forge une identité économique et paysagère propre à la région.

À la fin de la période, les grandes fermes des exploitants forestiers sont réparties comme suit : celle de Wright couvre l'ensemble de la future zone urbaine de Déléage; celle de Hamilton s'étend sur une partie de l'actuel centre-ville de Maniwaki; et celle des Gilmour occupe une section du canton d'Egan, le long de la rivière Désert. De plus, chacun des fils de Wright possédait sa propre ferme : l'une à Northfield et l'autre du côté de la Picanoc sur le territoire de Gracefield. Hamilton possède une ferme supplémentaire au sixième portage avant Maniwaki, à l'emplacement actuel de la Ferme des Six, dans ce qui est aujourd'hui Bouchette.

Si l'essor des chantiers appelle d'abord les bûcherons, il attire rapidement des immigrants anglais, écossais et irlandais en plus des Canadiens français qui viennent des vieilles seigneuries du Saint-Laurent où les terres se font plus rares.

Bon nombre d'Irlandais fuyant les famines vont s'installer à Low et à Aylwin vers 1851. La tension est forte entre les Québécois francophones et les Irlandais autant pour la colonisation des terres que pour les emplois sur les chantiers résultant parfois en affrontements entre les membres de ces deux communautés.

En quelques années naissent des localités, précèdent la division du territoire en cantons : Notre-Dame-du-Désert (Maniwaki), La Visitation (Gracefield), la Petite-Visitation-du-Lac-Rond (Bouchette), Hoganville (Kazabazua) et Low. Les sections qui suivent présentent un bref historique de ces localités, dont le développement débute essentiellement durant la seconde phase de développement identifiée dans la présente étude.



Figure 9

Plan du canton Egan sur lequel figurent la rivière Gatineau, le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'île Roy, la ferme Gilmour, l'église, les bâtiments et la division des lots.

O'Hanley, J. L. (1863) [Township of Egan](#)

Gracefield

Paroisse de La Visitation

Territoire des cantons
de Wright, Northfield et
Aylwin

Gracefield est né autour des fermes Victory, au bord de la Picanoc, et Northfield exploité par les fils de Philemon Wright. Les pères Oblats nommèrent cette mission La Visitation. Dans les années 1840, ce territoire représente la limite nord des missions, à l'extérieur des chantiers et des missions consacrées à l'évangélisation des autochtones. La première chapelle de Gracefield est érigée en 1857. La localité prend le nom de Gracefield au moment de la construction de la voie ferrée alors que le marchand et maître de poste du village, Patrick Grace, fait don de terrains, ce qui permet la construction ultérieure de la gare en 1895. L'église de Notre-Dame-de-la-Visitation, qui figure comme un point de repère important de la municipalité, est construite entre 1912 et 1913.



Figure 10
Des passagers attendent avec leur bagage
à la gare de Gracefield.

Anonyme (c1920) [Gracefield - Train/Railway Station](#)

Déléage

Paroisse L'Assomption-
de-Maniwaki

Territoire du canton de
Kensington

Le territoire de Déléage accueille la ferme forestière de Wright vers 1820 pour fournir des denrées aux chantiers sur les rivières Désert et de l'Aigle. Le canton de Kensington est érigé en 1871. Dès son fondement, ce territoire est une prolongation de Maniwaki. En 1897 un pont de fer est construit pour relier les deux rives de la Gatineau et remplacer le traversier.

Bouchette

Mission Petite-Visitation-
du-lac-Rond

Territoire des cantons
de Bouchette et Cameron

Bouchette prend également racine autour des chantiers forestiers. La municipalité est constituée en 1872. Le territoire de Bouchette comprend les terres les plus fertiles de la Haute-Gatineau, ce qui explique l'importance de la colonisation agricole pour cette localité. Les premiers occupants s'installent de part et d'autre de la rivière pour cultiver ces terres. Plus au nord, sur la rive est de la rivière Gatineau, près du lac Rond et du lac Bitobig, existait à l'époque un autre hameau. Plus tard, les commerçants se regroupent autour de la première église construite en 1879, remplaçant la chapelle de mission. L'église de Saint-Gabriel est pour sa part érigée en 1907. À ses côtés s'élèvent un presbytère (1920) et une ancienne école des Sœurs du Sacré-Cœur (1931), le tout formant un ensemble institutionnel.



Figure 11
Photographie de l'église Saint-Gabriel
et le presbytère.

S. a. (1935) [Église Saint-Gabriel](#)

Low

Paroisse de
Saint-Martin-de-Tours

Territoire du canton
de Low

Fondée en 1848 par un groupe d'émigrants irlandais, la naissance de la municipalité de Low est liée à l'expansion des chantiers forestiers qui structurent alors la Vallée-de-la-Gatineau. Son toponyme rend hommage à Charles Adamson Low, un marchand de bois de l'époque, l'associé de Georges Hamilton. Fait rare, la création de la municipalité précède la proclamation du canton en 1859, dont elle tire sa dénomination. En 1868, l'emplacement est choisi pour construire l'église Saint-Martin-de-Tours (catholique). L'année suivante c'est l'église Low United (méthodiste) qui est érigée.

Kazabazua

Paroisse de
Saint-Martin-de-Tours

Territoire du canton
d'Aylwin

Connue d'abord sous le nom de Hoganville, en souvenir des premiers défricheurs, la famille Hogan, cette localité est une des plus anciennes de la Vallée-de-la-Gatineau. Les premiers occupants ont commencé à défricher le territoire vers 1835, bien avant la proclamation du canton d'Aylwin en 1858, puis la création de la municipalité en 1862. Le village est identifié sous l'appellation Kazabazua depuis 1873, du nom de la rivière qui le traverse. Kazabazua provient du mot algonquin kachibadjiwan de kach, caché et djiwan, courant, signifiant cours d'eau souterrain ou rivière qui coule par en dessous. L'ancien village compte trois églises, toutes construites lors de cette période : l'église Saint-Andrew (1871), l'église Trinity United (1872) et l'église Saint-Stephen (1894-95).

Intensification de l'occupation autour d'une industrie forestière florissante

1851 - 1904

3

Au cours de cette troisième phase, le développement de la région s'intensifie sous l'impulsion des chantiers forestiers, qui gagnent en ampleur et progressent sur les affluents de la rivière Gatineau. Cette dernière s'impose alors comme un axe structurant pour le développement, permettant la circulation du bois, de la main-d'œuvre et des biens nécessaires au fonctionnement des chantiers. La colonisation devient plus soutenue, stimulée par l'expansion de l'industrie forestière et par l'arrivée de nouveaux immigrants. Ce contexte encourage l'établissement de commerçants à proximité des installations forestières, contribuant à l'émergence de plusieurs villages le long de la Gatineau. Maniwaki consolide parallèlement son rôle de capitale de la Haute-Gatineau, notamment autour des chantiers et des installations des Oblats. Dans le canton de Maniwaki, la réserve autochtone de la Rivière-au-Désert est créée en 1851 afin de sécuriser des terres pour les Algonquins, mais aussi pour influencer le mode de vie. À l'instar de l'activité commerciale, l'activité institutionnelle prend racine dans les communautés avec la construction de chapelles et d'églises. Au terme de cette période, l'occupation s'étend sur l'ensemble des terres les plus fertiles le long des rivières et s'avance en arrière-pays.

Maniwaki, centre de la Haute-Gatineau

Durant cette période, le territoire actuel de Maniwaki prend plus d'importance comme chef-lieu de la Haute-Gatineau. Les pères Oblats qui s'y sont installés en permanence depuis 1848 comptent parmi les grands bâtisseurs de la région. Ils défrichent les terres, construisent des moulins, encouragent l'industrie et donnent à Maniwaki les institutions qui vont lui permettre de devenir le centre d'une vaste région de colonisation. Pour les pères Oblats, Maniwaki sert également de point de départ des missions d'évangélisation sur la rivière Gatineau et les autres rivières jusqu'à la Baie-James. Les Sœurs de la Charité d'Ottawa viennent se joindre aux oblats pour soigner et éduquer la population.

Jusqu'en 1904, moment où Maniwaki devient officiellement une municipalité de canton, l'occupation gravite autour de deux villages. Le premier, Notre-Dame-du-Désert, regroupe la communauté catholique et se concentre près de la traverse de la Gatineau où étaient installés les pères Oblats, Charles Logue et Jean Beaudoin. Cette communauté compte l'église de L'Assomption-de-Marie, construite de 1868 à 1871, comme lieu pour se rassembler.

La seconde, Rivière-Désert, comprend la communauté anglo-protestante rassemblée près de la traverse de la Désert. Le fort de traite et la ferme de la compagnie Hamilton étant les principaux ancrages de cette communauté. Une première église presbytérienne est d'ailleurs érigée près du poste de traite pour desservir les fidèles. Après sa destruction par les flammes, elle est reconstruite de l'autre côté de la rivière, près de l'hôtel de ville actuel. Une église, la chapelle anglicane Christ Church, est construite sur le territoire, mais elle est ravagée par les flammes. Elle est reconstruite en 1903 sur la rue Notre-Dame à son emplacement actuel. À l'époque, ce lieu marque la frontière entre le village catholique et le village anglo-protestant. Au tournant du XX^e siècle, Maniwaki, qui compte plusieurs hôtels et commerces, devient le lieu des notables de région.

Avec l'arrivée prochaine du train, Maniwaki se dirige vers une industrialisation qui consolide au fil du temps son rôle de capitale de la Haute-Gatineau.



Figure 12
Carte postale de l'église de L'Assomption-de-Marie.

S.a. (19??) [Maniwaki, Que.](#)

Extrait du plan de Maniwaki où on aperçoit deux concentrations de bâtiments, une autour de l'église L'Assomption-de-Marie (à l'est) et une autre autour de l'église presbytérienne (à l'ouest). La propriété des pères Oblats se démarque par sa taille et son orientation distincte dans la trame rurale.

Plan of the subdivided portion of the indian reserve of Maniwaki showing the side lines between lots surveyed by G.C Rainboth P.L.S

La création de la réserve de Maniwaki

La réserve de Maniwaki, aujourd'hui Kitigan Zibi, est la première des 13 réserves algonquines qui seront créées. Un groupe d'Algonquins réuni autour de leur chef Pakinawatik ont décidé de quitter le lac des Deux-Montagnes en raison de conflits avec les Iroquois pour venir s'installer à proximité de leur territoire de chasse sur le territoire drainé par la rivière Désert.

Face aux pressions des bûcherons et des colons qui arrivent dans la région, le chef Pakinawatik réclame un territoire réservé aux Anichinabés. Dans un rapport paternaliste avec les bandes, les pères Oblats appuient la cause pour les protéger, mais aussi pour les contrôler, voyant une opportunité de fixer les Algonquins sur le territoire et de leur imposer un mode de vie basé sur l'agriculture.

Légalement créée en 1851, la réserve est délimitée en 1853. Elle sera renommée Kitigan Zibi en 1994. Kitigan Zibi constitue la réserve algonquine la plus importante au Québec. Il y a quelques années, le conseil de bande élaborait un vaste programme d'aménagement et de développement de la forêt qui couvre une bonne partie de la réserve. Cette opération visait autant la création d'emploi que la protection du milieu naturel.

La rivière Gatineau, colonne vertébrale de l'industrie forestière

Durant cette période, les chantiers se développent et prospèrent. Ils rejoignent les têtes des principales rivières. Dans ce contexte effervescent, la rivière Gatineau demeure un axe structurant essentiel pour desservir les chantiers en hommes et en matériel ainsi que pour acheminer le bois vers le sud.

Avec la baisse de la demande de bois en provenance de l'Angleterre, le paysage de l'exploitation forestière se transforme dans la région. Les États-Unis, qui connaissent une expansion économique, deviennent le premier client de l'industrie.

La demande de bois évolue, la demande passant du bois équarri vers la planche et le madrier. Ceci a pour effet d'ouvrir de nouveaux territoires, puisque cette demande peut être comblée par une plus grande variété d'espèces. Les exploitants peuvent alors étendre leurs opérations vers les peuplements mixtes encore vierges. Pour ce faire, ils établissent de nouveaux chemins forestiers pour récupérer la ressource plus loin dans les terres et construisent des scieries pour transformer la matière première. Puisque les scieries les plus importantes se trouvent au sud à Hull, Chelsea et Hawkesbury, la drave reste le moyen de prédilection pour acheminer le bois.

Figure 14

Draveur sur une rivière dans la région de l'Outaouais.

Collection Jean-Bastien (S.d.) [Quand le papier façonne la ville](#)



Concentration et transformation de l'industrie forestière

En parallèle de l'évolution de la demande et dans la foulée de la fin du privilège de la Gatineau octroyé à quelques exploitants forestiers en 1832, les droits de coupe changent de mains. Les Wright se retirent et cèdent leur droit à la famille Hall.

La compagnie des Hamilton fait faillite en 1888 et vend ses installations à la W.C. Edward Co. Ltd., dont le dépôt forestier et la Ferme des Six ainsi que la principale ferme-dépôt des Hamilton, celle de la rivière Désert qui a donné naissance au village du même nom.

Un autre nouveau joueur important, Allan Gilmour, s'installe dans la région à partir de 1848. Gilmour opère plusieurs chantiers faisant de sa compagnie celle qui aura le plus d'employés durant cette période. La ferme des Gilmour, au bout de la rue Gilmour dans Egan-Sud à proximité de Maniwaki, regroupe à l'époque les bureaux de la compagnie.

Vers la fin de la période, les multiples ventes font en sorte que l'industrie forestière dans la Haute-Gatineau se retrouve presque entièrement concentrée entre les mains de la W.C. Edward Co. Ltd. et de la Gilmour & Hughson.

Les compagnies forestières se restructurent et se départissent d'installations dont les hôtels et les commerces. Ils sont vendus à d'anciens commis qui les exploiteront, devenant la première génération de commerçants de la région. John Bakes, premier marchand à Maniwaki, opère un magasin général près de l'actuel pont de la Désert. Joshua Ellard devient propriétaire d'un hôtel et d'un magasin à la traverse de Picanoc. Charles Logue s'installe à Maniwaki près de la traverse de la rivière Gatineau en 1867. En 1874, ce dernier fait construire un second magasin puis, en 1887, une demeure surnommée le Château Logue. Il devient un marchand prospère, ses affaires bénéficient de la vente du fort de la Pointe du Désert, qui met fin aux opérations de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1874.



Figure 15
Carte postale où l'on voit en premier plan le Château Logue et en arrière-plan la rivière Gatineau.

S.a. (s.d.) [Pretty Scene at Maniwaki, P. Q.](#)

Les premiers villages de la Gatineau

La période est également marquée par la naissance de villages qui font leur apparition aux emplacements où se trouvent les hôtels et les magasins généraux. Plusieurs chapelles, puis des églises sont érigées dans ces nouvelles localités pour desservir les fidèles qui s'y installent. Le peuplement de la vallée s'accélère avec une vague de migrants majoritairement irlandais, fuyant les grandes famines sévissant entre 1845 et 1852. Les colons s'installent progressivement du sud vers le centre de la vallée. Ils arrivent dans des milieux boisés et doivent défricher et préparer les terres pour la culture. Heureusement, leur dur labeur est récompensé par la fertilité des sols à proximité des rivières.

L'intensification de l'occupation du territoire génère plus de déplacements. Vers 1890, un premier service de diligences dessert les principales agglomérations naissantes sur le territoire suivant le chemin de colonisation qui se développe du sud vers le nord.

Les premiers ponts enjambant les affluents de la Gatineau (Picanoc, Kazabazua, Désert) sont construits vers la fin de cette période pour remplacer les passeurs. C'est notamment le cas du pont entre Aylwin et Lac-Sainte-Marie érigé en 1903.

Lac-Sainte-Marie

Paroisse

Saint-Nom-de-Marie

Territoire du canton
de Hincks

En 1848, 14 familles vivent déjà à Lac-Sainte-Marie, faisant de cette localité une des premières à être occupée après Maniwaki. Son nom viendrait du prénom de la première femme à s'y établir vers 1835, une dénommée Marie Léveillée. Les premiers forestiers ont défriché les terrains bordant le lac, laissant des emplacements propices à l'établissement des premiers colons. En 1872, la municipalité de Hincks est constituée. Ce n'est qu'en 1975 que la localité adopte le nom de Lac-Sainte-Marie.

Lac-Cayamant et Chénier

Paroisse St-Roch
de Lac Cayamant

Territoire du canton
de Dorion

Des familles s'installent sur les rives du lac Cayamant qui se trouvent sur le chemin vers le Dépôt-de-l'Aigle, le plus riche chantier forestier du XIX^e siècle dans la région. La maison de Louis Lachapelle, construite avant 1883, sert de premier bureau de poste à la localité. Le magasin général, servant aussi de bureau de poste, construit en 1892 par Isidore Chenier donne le nom au hameau du même nom.



Figure 16

Extrait d'une carte montrant le réseau de bureaux de poste en 1880 ainsi que les délimitations des cantons sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau : les cantons de Low, Denholm, Hincks, Wright, Northfield, Bouchette, Cameron, Maniwaki, Kensington, Egan, Aumond, Sicotte et Basketong.

Burland Lithographic Co. (1880) [Postal map of the County of Ottawa](#)

Denholm

Paroisse

Saint-Nom-de-Marie

Territoire du canton
de Hincks

L'occupation du territoire de Denholm commence entre 1851 et 1861. La municipalité, anciennement un canton proclamé en 1869, emprunte son nom à un village de l'Écosse situé au nord-est de Hawick dans le comté de Roxburgh.

Aumond

Mission de la
Sainte-Famille

Territoire
du canton d'Aumond

Durant cette période, un hameau se développe autour d'un moulin à scie en 1861, suivi d'un moulin à farine en 1868, tous deux construits par les pères Oblats près de la rivière Joseph. Aujourd'hui, reconnu comme le site patrimonial du moulin des Pères, ce lieu est à l'origine de la municipalité d'Aumond. Dès 1875, le hameau est desservi par un bureau de poste. L'église Sainte-Famille-d'Aumond est construite en 1908.

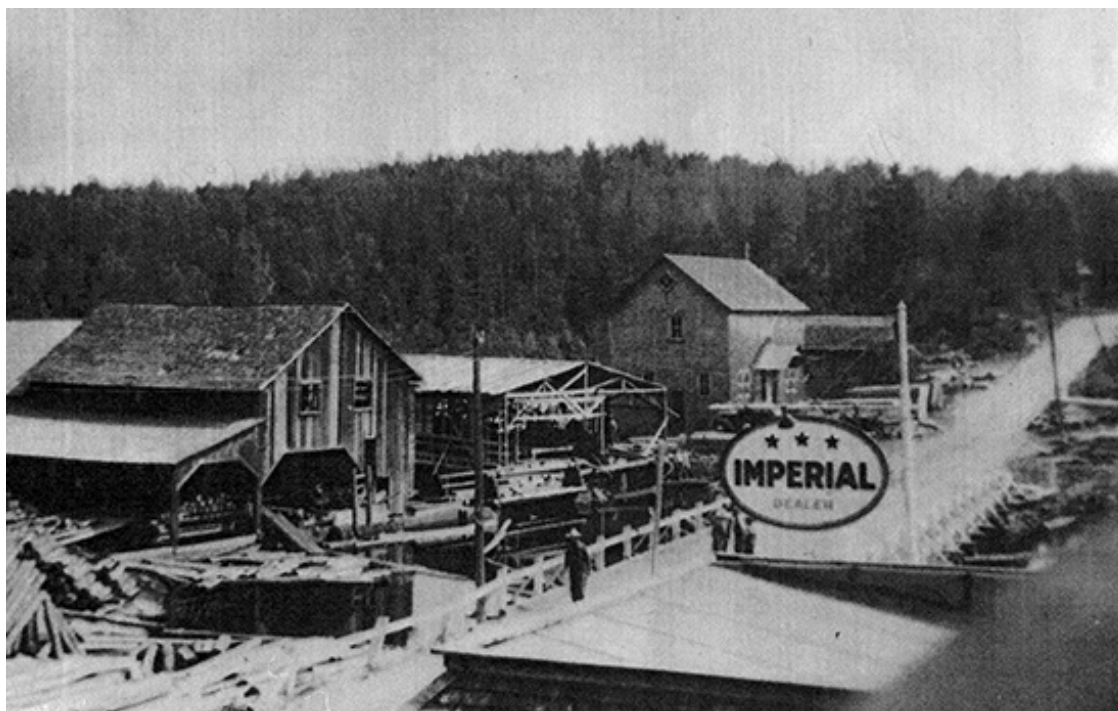


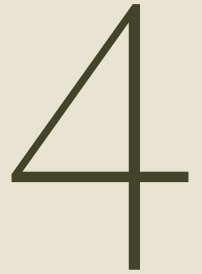
Figure 17

Moulin à scie photographié à partir de la route 107.

S.a. (c1950) [Aumond – Lumber Mill c 1950](#)

La voie ferrée et l'industrialisation, des supports à de nouvelles formes d'occupation du territoire

1904 - 1940



Au tournant du XX^e siècle, l'arrivée du chemin de fer et le développement des axes routiers favorisent l'essor de l'activité industrielle. Maniwaki, officiellement constituée en municipalité en 1904, devient le carrefour industriel et commercial de la région avec l'implantation de carderies, briqueteries, cimenteries, manufactures d'objets, fromageries, beurreries, bureaux de poste, hôtels, banques, etc. Le potentiel hydrique des rivières est exploité pour faire fonctionner de nouveaux moulins à scie et, plus tard, pour produire de l'électricité à partir des barrages du Corbeau et de Paugan. L'industrie forestière évolue de la production de bois de sciage vers celle de pâte et de papier, ce qui entraîne la disparition de nombreuses grandes entreprises et facilite l'implantation de la compagnie américaine International Paper and Power Co., qui devient le moteur économique de la région. Parallèlement à l'industrialisation, une nouvelle dynamique d'occupation émerge avec l'essor de la villégiature. L'attractivité des lacs et des rivières stimule le développement d'un tourisme saisonnier et l'établissement des premiers clubs de chasse et pêche. À mesure que la Haute-Gatineau se colonise, de nouvelles paroisses s'organisent autour de hameaux et villages en expansion.

Arrivée du train arrive en Haute-Gatineau et amélioration du réseau routier

L'arrivée du chemin de fer dans la Vallée-de-la-Gatineau à partir de la fin XIX^e siècle consolide les activités sur le territoire et assure une meilleure circulation des gens et des biens entre la région de Hull jusqu'à Maniwaki.

Le désir de relier la Haute-Gatineau à Hull est un projet qui commence à se concrétiser avec l'incorporation de la Ottawa and Gatineau Valley Railway. La compagnie débute les travaux pour construire un premier tronçon en 1887 afin de relier Hull à Wakefield. En 1895, le train rejoint Picanoc. Il faut attendre jusqu'en 1904 pour que la ligne rejoigne enfin Maniwaki. Le secteur autour de cette dernière gare, terminus de la ligne ferroviaire, comporte alors une cour de triage pour permettre au train de faire demi-tour. L'hôtel Château Laurier, construit avant l'arrivée du train en 1889, subsiste toujours dans le secteur alors que la coopérative agricole de Maniwaki, érigée en 1935, a péri par les flammes en 2017.

Le choix du tracé de la voie ferrée aura un impact sur l'organisation du territoire en favorisant certaines localités. C'est le cas du hameau de Venosta dans le canton de Low qui sera également traversé par la route 105 au détriment du hameau de Martindale plus à l'est. Malgré son mauvais état, la gare de Venosta, construite en 1892, reste la seule gare de la Gatineau qui réside toujours à son emplacement d'origine.

En parallèle de cette nouvelle connectivité par le rail, la situation du réseau routier s'améliore avec d'importants travaux entrepris par le gouvernement du Québec de 1920 à 1931, qui permette notamment de relier la Haute-Gatineau à la Ville de Mont-Laurier. Des ponts routiers sont construits pour franchir la rivière Gatineau et ses affluents. Plusieurs des ponts construits à cette époque sont couverts pour prolonger leur durée de vie. Parmi ceux-ci, notons le pont couvert de Northfield (1930), le pont couvert Savoyard (1931), le pont couvert Cousineau (1932).

L'ensemble des améliorations du réseau routier et ferroviaire favorisent la création et la croissance des localités à distance de la rivière de la Gatineau en plus de contribuer à l'essor des activités commerciale et industrielle.



Figure 18
La gare de Venosta.

S.a. (c1920) [Venosta – Train / Railway Station](#)



Figure 19
Photographie du pont Savoyard sur le chemin du Pont Rouge à Grand-Remous.

Gérald Arbour (1983) [Turbulences à la chute du Grand-Remous](#)

Industrialisation et mutation de l'industrie forestière

Au tournant du XX^e siècle, la ressource forestière devient plus difficile d'accès en raison des coupes intensives pratiquées durant les dernières décennies. En plus, la crise économique des années 1870 aux États-Unis entraîne un ralentissement de la demande pour le bois de sciage. Une nouvelle transformation de l'industrie forestière se profile à l'horizon. Après le bois équarri, le bois de sciage, elle doit désormais se tourner vers les pâtes et papiers.

La demande en provenance des grands centres augmente pour ce type de produit et l'implantation du chemin de fer permet efficacement son transport sur tout le territoire québécois et vers les États-Unis. Les deux compagnies W.C. Edward Co. Ltd. et Gilmour & Hughson Co. Ltd., prospèrent jusqu'à dans les années 1920, faisant percoler une partie de cette richesse dans l'économie locale, favorisant une diversification des emplois et le développement des villes et villages.

Toutefois, ces compagnies ne survivent pas à la transformation du marché qui survient après la Première Guerre mondiale. Elles vendent leurs actifs à Riordon Compagny Ltd., qui est racheté plus tard par la Canadian International Paper Company (CIP).

Dans ce nouveau marché, la drave est toujours utilisée pour acheminer la ressource. Elle prend même une certaine importance, puisque le séjour des troncs dans l'eau aide le processus de transformation pour les pâtes et papiers. Le recours intensif à la drave qui remplit les rivières de pitoues en vient jusqu'à bouleverser le bassin hydrographique de la Haute-Gatineau. Pour assurer le rôle de colonne vertébrale des chantiers, la CIP doit construire des barrages et des digues pour régulariser le cours de la Gatineau. En échange de la construction de ces infrastructures et d'une usine de pâtes et papiers en Outaouais, à Gatineau, elle obtient des droits de coupe du bassin de la Gatineau.

La CIP n'est cependant pas la première à construire des barrages dans la région. C'est le notaire Timoléon Lacoursière qui est l'instigateur d'un premier projet visant à alimenter la municipalité de Maniwaki en électricité en harnachant la rivière Gatineau pour mettre à contribution l'énergie hydraulique. Pour ce faire, la Compagnie électrique de Maniwaki est créée avec d'autres investisseurs. Elle construit une digue et un premier barrage au rapide du Corbeau. Cette même compagnie opère le téléphone à partir de 1908 à Maniwaki.

En 1925, une filiale de la International Paper Co, la Gatineau Power & Telephone achète la Compagnie électrique de Maniwaki. Elle refait le barrage du Corbeau en 1925-26 et débute la construction des barrages Mercier, Lacroix et Paugan en 1926. Ce dernier est situé à Low, qui connaît alors une croissance fulgurante en raison de cet important chantier. Près de 3 000 travailleurs s'ajoutent à la population locale pour construire cet ouvrage de génie qui, malheureusement, entraîne une inondation majeure ravageant le hameau de Lac-Sainte-Marie. En 1928, le village et l'église Saint-Nom-de-Marie (1903-1905) sont relocalisés vers le site actuel de la municipalité. La Gatineau Power dédommage alors les villageois et finance le briquetage de l'église Saint-Nom-de-Marie.

Figure 20

Photographie du barrage Mercier.

S.a. (1927) [Rivière Gatineau - Barrage Mercier](#)



Essor du phénomène de la villégiature

L'amélioration des réseaux de transport facilite l'accès à la Haute-Gatineau à partir des grands centres urbains, ce qui favorise l'essor de la villégiature, un nouveau mode d'occupation du territoire dans la région. Les nombreux plans d'eau, la faune et la flore de la région attirent les familles aisées qui viennent passer la période estivale près des plans d'eau, dont le lac Blue Sea particulièrement convoité.

La villégiature est un phénomène souvent associé à la chasse et la pêche. Cette combinaison donne naissance à la fondation de plusieurs clubs de chasse et pêche, destinés également à une clientèle fortunée.

C'est notamment le cas du Gatineau Fish & Game Club fondé en 1894 par des hommes d'affaires canadiens et américains à proximité du hameau de Point Comfort, situé entre les lacs Pemichangan et des Trente et Un Milles. Durant cette période, le hameau connaît une croissance importante et l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est construite en 1905 pour desservir les fidèles.

Un autre club de pêche se développe près de la Maison Jean-Baptiste-Riel sur le territoire de Délage. Les pères Oblats détenaient un bail exclusif des droits de pêche au début du XX^e siècle qu'ils ont cédé à un marchand de la région, Foster Bennett. Durant la période suivante, en 1946, la CIP achète la propriété pour en faire un club privé de chasse et de pêche dédié aux cadres de la compagnie.

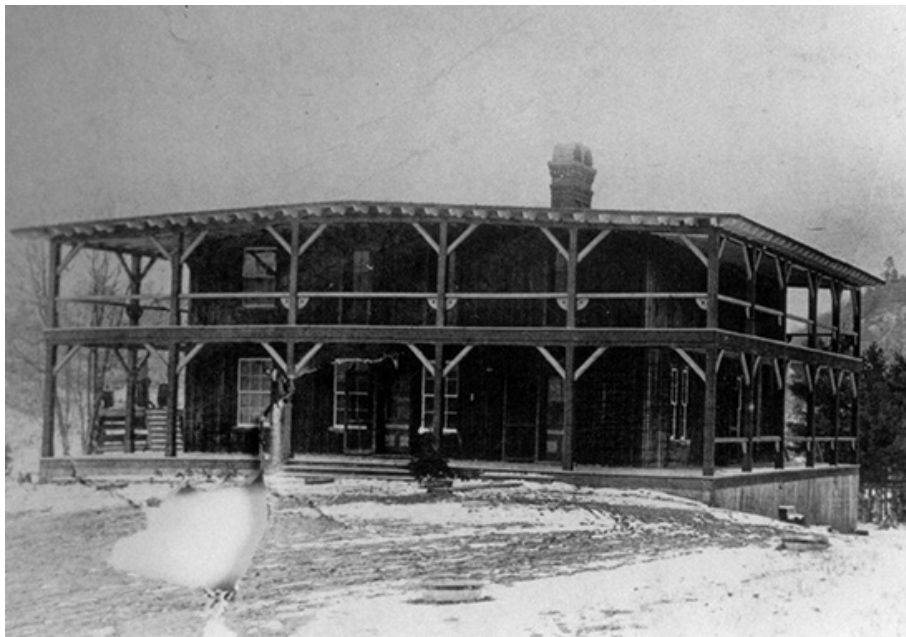


Figure 21
Le bâtiment du Gatineau Fish & Game Club au lac des Trente et Un Milles.

S. a. (1903) [Gatineau Fish and Game Club – Original Clubhouse at Thirty-one mile Lake 1903](#)

Croissance de la Haute-Gatineau

Au début de cette période, le nombre de colons s'installant sur le territoire est si important qu'il manque presque de terres pour les accueillir. L'occupation se détache des rives pour pénétrer plus profondément dans l'arrière-pays. De nouvelles paroisses se structurent autour des hameaux dont certains prennent désormais l'allure de véritables villages. Cette période de prospérité est favorable à plusieurs entrepreneurs qui se lancent en affaires. De nombreuses maisons bourgeoises sont construites à Maniwaki entre la Première Guerre mondiale et la Grande Crise.

Sur le plan de l'administration territoriale, un changement important survint également en 1930 pour la Ville de Maniwaki alors que le comté de Gatineau est créé. Maniwaki est choisi pour être le chef-lieu de ce nouveau comté qui sépare administrativement la région de la Haute-Gatineau de la région de Hull. La Ville accueille dès lors une cour de justice, un bureau d'enregistrement et une assemblée de comté. L'ancien hôtel de ville sur la rue Notre-Dame est construit dans les mêmes années, en 1931.

Bois-Franc

Paroisse de
Saint-Boniface

Territoire
du canton d'Egan

La localité compte 42 familles au tournant du siècle. La première chapelle est érigée en 1883. Elle sera remplacée par l'église de Saint-Boniface construite entre 1910 et 1911. Toujours présente, cette dernière est citée par la municipalité en 2023. La municipalité de Bois-Franc est incorporée en 1920, se détachant du canton d'Egan.

Montcerf

Paroisse de Sainte-
Philomène-de-Montcerf

Territoire des cantons
d'Egan et de Lytton

Les premières familles (les Groulx, Picotte et Major) s'installent sur le territoire de la future municipalité à compter de 1870. Dès cette époque, on y retrouve un moulin à scie. Vers la fin du XIX^e siècle, la localité compte un bureau de poste, des hôtels et des magasins. La première église est construite en 1887. Elle est ensuite ravagée par les flammes en 1909. La même année commence la construction de la seconde église qui connaît le même sort et brûle en 1920. L'église de Sainte-Philomène est alors érigée en 1920 pour desservir la communauté de la municipalité de Montcerf, qui se détache du canton d'Egan la même année.

Chute-Rouge (Lytton)

Paroisse de Sainte-
Philomène-de-Montcerf

Territoire
du canton de Lytton

À proximité d'une chute sur la rivière Désert, à la limite nord-ouest de la zone habitée de la région de la Gatineau, s'est développé un petit hameau autour d'une scierie et d'un moulin à farine. Le lieu est d'abord connu sous le nom de Chute-Rouge en raison de la présence près de la chute de deux familles du nom de McGee, dont la majorité des membres arboraient une chevelure d'un roux flamboyant. Il devient plus tard, la municipalité de Lytton, du même nom que le canton, avant que la municipalité fusionne avec celle de Montcerf devenant Montcerf-Lytton en 2001.

**Grand-Remous
(Saint-François-
Xavier-de-
Baskatong)**

Paroisse de
Notre-Dame-de-la-Pitié

Territoire
du canton de Sicotte

Ce petit village prend naissance vers 1865 près des chantiers des Hamilton et Gilmour. Desservi par les pères Oblats depuis 1847, il devient la paroisse de Notre-Dame-de-la-Pitié. Lors de la construction des barrages Lacroix et Mercier, le niveau du lac Baskatong s'élève faisant disparaître le village nécessitant la relocalisation d'au moins cent personnes. La chapelle construite en 1906 a pu être sauvée et transportée par cages jusqu'au nouveau village dans le canton de Sicotte. En 1933, la localité prendra le nom de Grand-Remous en raison de la présence d'une chute du même nom plus au sud sur la rivière Gatineau.

Messines (Val-Guertin)

Paroisse Saint-Raphaël
de Messines

Territoire du canton
de Bouchette

Val-Guertin, une partie du territoire de Messines, puise ses origines vers 1850 avec l'installation d'un des lieutenants de Jos Montferrand, Pierre Guertin, en Haute-Gatineau. Le territoire, situé entre la réserve autochtone et l'aéroport régional de Maniwaki, accueille plusieurs magasins généraux et deux hôtels au début du XIX^e siècle. La région s'est développée avec l'agriculture et la foresterie, mais elle prospère davantage avec l'arrivée du chemin de fer en 1904. La chapelle anglicane Saint-George-by-the-Lake est construite en 1909, l'église Saint-Raphaël est érigée en 1912 et le secteur se détache de Bouchette en 1921 pour former la nouvelle Municipalité de Messines.

Egan-Sud

Paroisse
L'Assomption-de-Marie

Territoire
du canton d'Egan

La municipalité d'Egan-Sud a été créée en 1920, à la suite du démembrement de la municipalité du canton d'Egan qui avait été érigée en 1881. À cette époque, l'actuel quartier Christ-Roi de la Ville de Maniwaki fait partie de la nouvelle municipalité d'Egan-Sud.

Blue Sea

Paroisse
Saint-Félix de Blue Sea

Territoire des cantons
de Wright et de Bouchette

Autrefois un secteur de la municipalité de Gracefield, l'essor de la municipalité de Blue Sea s'explique par l'avènement de la villégiature. Bien que le phénomène de villégiature précède l'arrivée du chemin de fer, il bénéficie grandement de ce nouveau mode de transport, comme en témoigne la construction de six gares le long du lac. En 1909, une chapelle est construite sur le territoire actuel de Blue Sea, qui fait toujours partie de Gracefield à cette époque. C'est en 1921 que la municipalité se détache de Gracefield et s'incorpore sous le nom de Bouchette-Sud. Dix ans plus tard, elle est renommée Blue Sea.



Figure 22
Photographie d'un train sur la voie ferrée longeant le lac Blue Sea.

Photogelatine Engraving Co. Ltd. Ottawa (c1927) [Blue Sea Lake – Train and Railroad Cutting](#)



Figure 23

Photo prise à partir de la principale ou du chemin Saumure. On aperçoit au lion Messines et l'église Saint-Raphaël construite en 1912.

Guibord, J. (1950) [Service des agronomes, ministère de l'Agriculture. \(Coopératives Maniwaki\)](#)

La Grande Crise

La croissance démographique de la région, tout comme l'effervescence économique, sont arrêtées drastiquement par la Grande Crise de 1929. Quand les États-Unis connaissent le Krach boursier de New York et la crise économique, les importations de bois de construction et de pulpe à papier en provenance de la Haute-Gatineau cessent du jour au lendemain. La CIP est forcée de mettre sa production en pause et de mettre à pied des milliers d'employés. Dans l'économie de la région, fortement dépendante de l'industrie forestière, l'onde de choc se propage aux entreprises de services et aux industries, amplifiant le nombre de licenciements.

La région connaît alors plusieurs faillites importantes, dont celles des entreprises de grands entrepreneurs, comme John Ramberg, Harry Flynn et Charles Logue, en 1926. Cette dernière faillite a marqué les esprits, car l'entreprise de Logue était le plus grand employeur de la région. Elle possédait des chantiers, des dépôts, des magasins généraux, ainsi qu'une ferme qui occupait l'actuel territoire urbanisé de Déléage.

Les gouvernements locaux et nationaux tentent de lancer de grands chantiers pour endiguer les effets de la dépression. Maniwaki procède à la construction de l'aqueduc en 1932. Le gouvernement entame la réfection du viaduc au-dessus de la voie ferrée. Ces efforts auront peu d'impact. Ce n'est qu'au tournant des années 1940, un an après le début de Seconde Guerre mondiale, que le vent tourne à nouveau et que l'économie commence à prendre du mieux.

La Vallée-de-la-Gatineau entre dans la modernité

1940 - 1970

5

Cette dernière phase est marquée par une transformation importante de la société rurale suivant la Grande Crise économique et dans la foulée de l'entrée en guerre du Canada en 1939. La région vit alors un exode rural alors qu'une partie importante de la population quitte les campagnes pour les grands centres industriels mobilisés par l'effort de guerre ou pour s'enrôler dans les forces armées. Après 1945, la prospérité économique profite surtout aux milieux urbains où se concentre la production manufacturière, accentuant encore la dépopulation des secteurs ruraux. Ces dynamiques, combinées à la mécanisation des chantiers forestiers et à l'industrialisation de l'agriculture, transforment les paysages de la Vallée-de-la-Gatineau. Les campagnes se vident, les maisons anciennes sont abandonnées, plusieurs bâtiments de ferme disparaissent et une grande partie des terres cultivées retourne progressivement en friche, redessinant les paysages agricoles traditionnels. Maniwaki est épargnée par ce déclin généralisé qui touche le monde rural, puisqu'elle consolide son rôle de centre urbain, regroupant services régionaux, quartier industriel et activités commerciales. Autour, le territoire se structure selon une logique de ségrégation des usages avec le développement de nouveaux quartiers résidentiels.

Transformation de la société rurale : les campagnes se vident

La période de prospérité qui suit la guerre reste favorable aux grands centres urbains où sont fabriqués les produits manufacturés dont la demande est en croissance. Ces régions sont attractives en raison des emplois mieux payés dans le secteur industriel, mais aussi au sein de la fonction publique et dans le secteur tertiaire en plein essor. Plusieurs travailleurs quittent donc la région pour occuper ces emplois et de nombreux jeunes doivent également se rendre dans les grands centres pour continuer leur parcours scolaire, puisqu'il n'y a pas d'institutions d'enseignement supérieur dans la région.

Cet exode rural met un frein à la prospérité de la région. Les campagnes se vident, les vieilles maisons sur les rangs sont abandonnées, les bâtiments de fermes disparaissent et les terres cultivées s'enfrichent. Plus que les campagnes, ce sont les villages ruraux qui dépérissent. Aumond, Montcerf, Messines, Bouchette, Kazabazua et Low sont affectés et les petits hameaux comme ceux de Martindale, Aylwin et Venosta sont complètement dévitalisés.

La résilience de Maniwaki et ses voisines

Maniwaki est aussi épargnée par le déclin généralisé qui touche le monde rural, puisqu'elle consolide son rôle de centre urbain regroupant services régionaux, quartier industriel, et activités commerciales. Le territoire autour de Maniwaki se structure de plus en plus selon une logique de ségrégation des usages avec le développement de quartiers résidentiels qui s'étendent au-delà des limites municipales jusqu'à Déléage et Egan-Sud qui profitent de la proximité avec le chef-lieu de la région.

L'accession de l'automobile qui, à partir du milieu des années 1940, commence à se populariser, contribue également à modifier le modèle d'occupation territoriale en permettant de séparer davantage les populations de leur lieu de travail.

Les municipalités qui sont reconnues davantage pour la villégiature vivent moins durement cette période de transformation. En 1946, la nouvelle municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau est même créée. Elle comporte peu de résidents permanents, mais elle accueille bon nombre de villégiateurs qui viennent profiter du lac des Trente et Un Milles. L'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, érigée entre 1937 et 1938 dessert la communauté.

En 1957, la Ville de Maniwaki est incorporée. La portion urbaine d'Egan est annexée pour devenir le quartier Christ-Roi. Au sud, le quartier Comeauville se développe sur les anciennes propriétés des Oblats, suivant le modèle de banlieue pavillonnaire typique de l'époque.



Figure 24
Vue sur les édifices de la Coopérative fédérée à Maniwaki.

Boulais, M.B. (1954) [M. B. Boulais. Reportage. Coopérative fédérée. Caisse populaire. Maniwaki](#)



Figure 25
Vue d'une petite maison de ferme sur un chemin à Maniwaki.

Boulais, M.B. (1954) [M. B. Boulais. Reportage. Coopérative fédérée. Caisse populaire. Maniwaki](#)

L'industrie forestière vit un âge d'or

Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie forestière vit son apogée alors qu'elle emploie plus de 3 000 travailleurs dans la région à l'approche des années 1970. Cette période est marquée par la mécanisation et la modernisation des techniques de coupes. Cet âge d'or ne laisse pas présager les années plus sombres à venir, alors que l'industrie forestière dans le nord de l'Outaouais décline progressivement dans la seconde moitié du XX^e siècle.

L'activité est alors ébranlée par l'adoption d'un nouveau cadre légal sur la gestion des ressources forestières, l'ajout de responsabilités et de mesures environnementales ainsi que la crise économique des années 80. L'industrie forestière demeure toutefois une activité structurante qui contribue encore aujourd'hui au développement régional et économique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.



Figure 26
Carte postale des bureaux de la Canadian International Paper Co.

S. a. (19??) [Canadian International Paper Co., Maniwaki, Que.](#)

Industrialisation de l'agriculture

D'abord un support à l'exploitation forestière, puis à la colonisation, le milieu agricole de la Vallée-de-la-Gatineau subit des transformations majeures à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. Tout comme l'écoumène agricole québécois de manière générale, l'avènement de l'agriculture productiviste, alimentée par l'implantation de nouvelles pratiques culturelles, l'intensification et la mécanisation des opérations agroalimentaires et l'adoption de politiques et de programmes visant à réguler l'exploitation agricole, entraînent des changements, sur le plan spatial du territoire agricole. À l'instar de l'Outaouais, dans les secteurs agricoles de la vallée où les sols sont moins riches et plus accidentés, les agriculteurs vont progressivement délaisser les cultures intensives (céréales, pomme de terre) pour se tourner vers l'élevage et la production laitière. Impossibles à cultiver avec la mécanisation et la disparition des animaux de trait, plusieurs de ces terres seront abandonnées ou laissées en pâturage et pour le fourrage.

Vers 1960, le gouvernement adopte des programmes et politiques de développement territorial visant à réduire les inégalités entre les régions qui subissent une importante dévitalisation et celles qui, à l'inverse, sont dans une période de prospérité. Parmi ceux-ci, le Programme fédéral sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) va permettre de réaliser un certain nombre d'études dans le but de maintenir une activité agricole en fonction des spécificités territoriales (ex.: inventaire du potentiel agricole). Néanmoins, force est de constater que l'agriculture dans les zones à faible potentiel peut difficilement être freinée.

L'industrialisation de l'agriculture, la mécanisation des chantiers et la dévitalisation des milieux ruraux transforment les paysages de la vallée.



Figure 27

Photo d'un concours de labour qui a eu lieu à Maniwaki dans le comté de Gatineau.

Szilasi, G. (1963) [Concours de labour à Maniwaki](#)

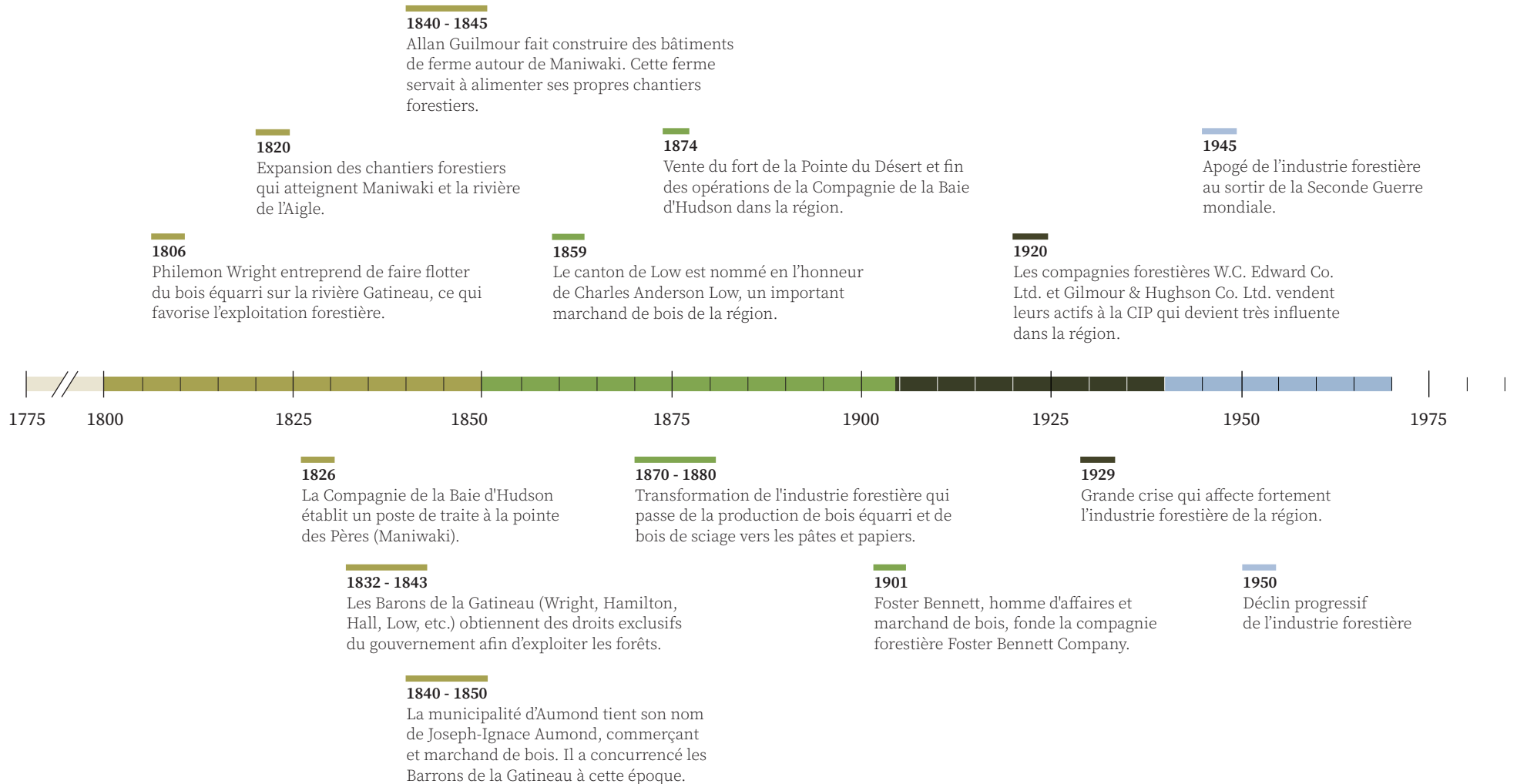
Les limites territoriales



Phases d'occupation et de transformation

- Avant 1800**
Route de la fourrure en territoire algonquin
- 1800 - 1851**
Premiers pas d'une occupation marquée par l'exploitation forestière et l'agriculture
- 1851 - 1904**
Intensification de l'occupation autour d'une industrie forestière florissante
- 1904 - 1940**
La voie ferrée et l'industrialisation, supports à de nouvelles formes d'occupation du territoire
- 1940 - 1970**
La Vallée-de-la-Gatineau entre dans la modernité

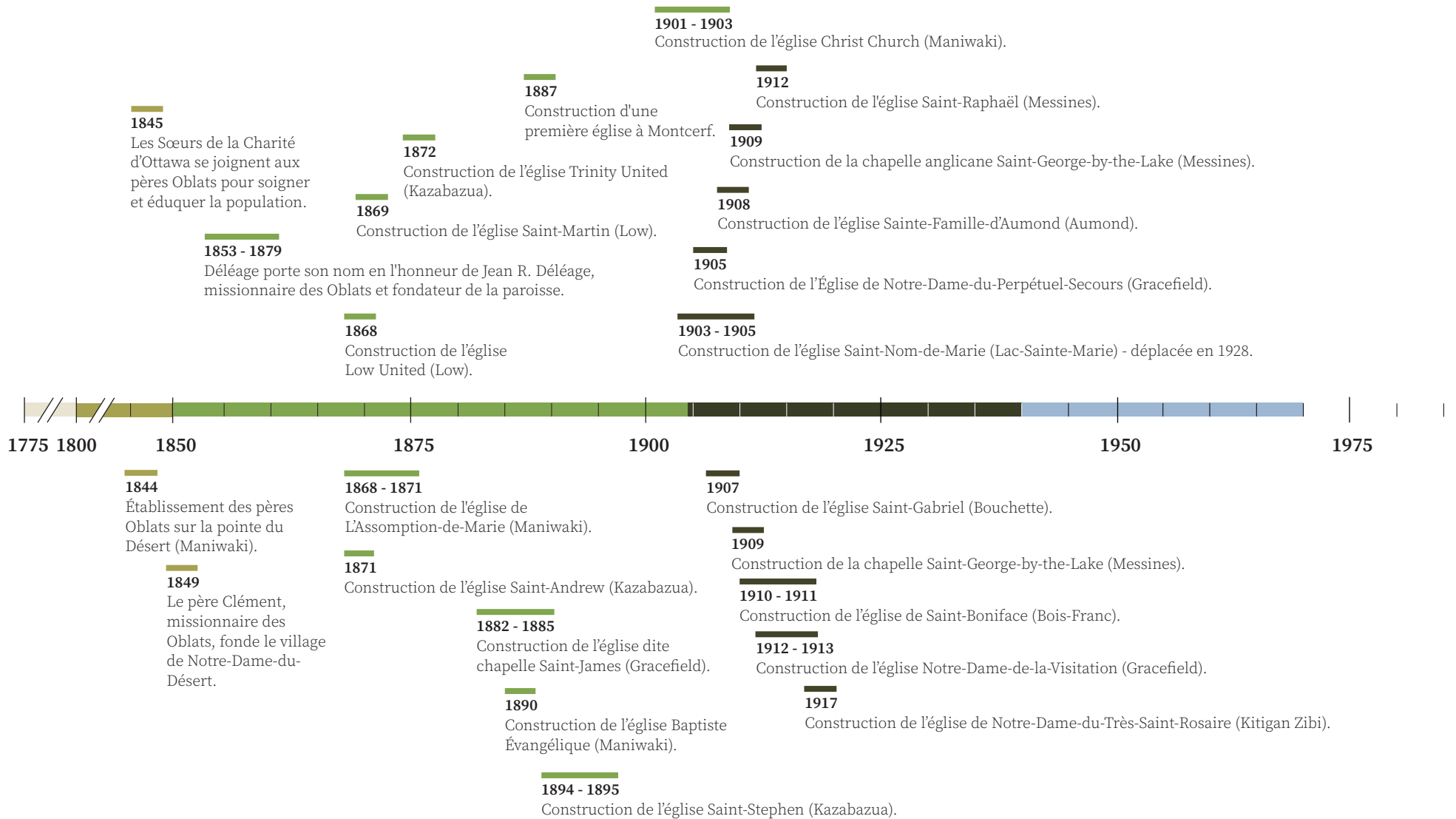
Évolution de l'industrie forestière



Phases d'occupation et de transformation

Avant 1800 Route de la fourrure en territoire algonquin	1800 - 1851 Premiers pas d'une occupation marquée par l'exploitation forestière et l'agriculture	1851 - 1904 Intensification de l'occupation autour d'une industrie forestière florissante	1904 - 1940 La voie ferrée et l'industrialisation, supports à de nouvelles formes d'occupation du territoire	1940 - 1970 La Vallée-de-la-Gatineau entre dans la modernité
---	--	---	--	--

Évolution de l'activité religieuse



Phases d'occupation et de transformation

Avant 1800
Route de la fourrure en territoire algonquin

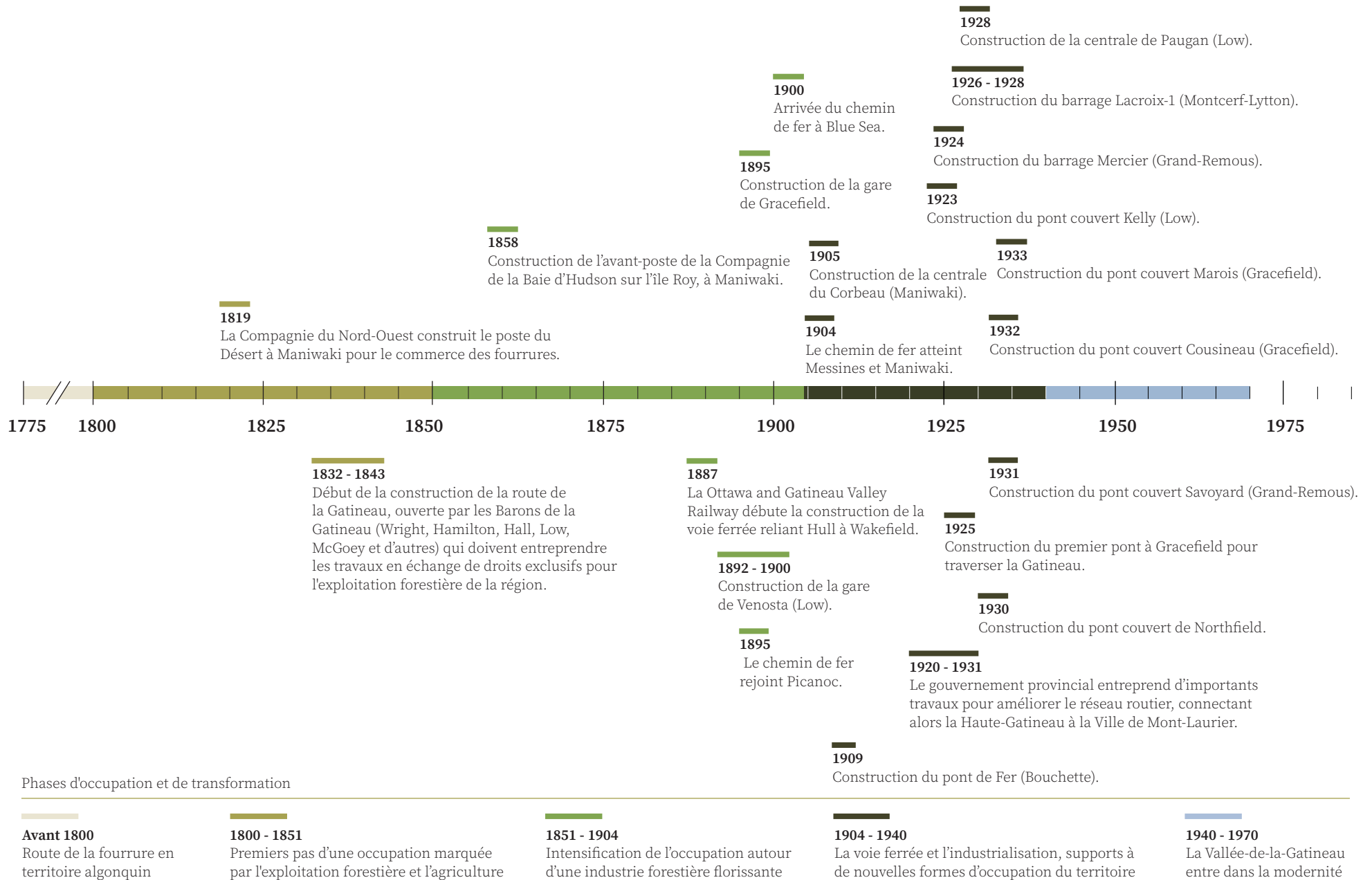
1800 - 1851
Premiers pas d'une occupation marquée par l'exploitation forestière et l'agriculture

1851 - 1904
Intensification de l'occupation autour d'une industrie forestière florissante

1904 - 1940
La voie ferrée et l'industrialisation, supports à de nouvelles formes d'occupation du territoire

1940 - 1970
La Vallée-de-la-Gatineau entre dans la modernité

Les grandes infrastructures



Groupes et personnages historiques

La liste des groupes et personnages historiques présente les principaux groupes et personnages associés à l'histoire du territoire de la MRC et plus largement la région de l'Outaouais, ainsi que leurs faits marquants. La sélection proposée tient compte de la diversité des périodes historiques et de la répartition géographique.

Elle vise également, dans la mesure du possible, une diversité des groupes représentés. Les critères d'inclusion reposent principalement sur les aspects suivants, soit l'association du groupe ou du personnage au territoire visé par l'étude et l'impact significatif sur l'occupation et le cadre bâti existant antérieur à 1940.

Au total, 14 groupes et 39 personnages ont été identifiés. À la page suivante, une liste présente brièvement les groupes et personnages. Lorsque possible, les lieux et les immeubles associés à chaque groupe ou personnage ont également été identifiés.

À noter qu'un répertoire externe regroupe l'ensemble de l'information pertinente les concernant.

Groupes historiques

Nom	Année	Fonction	Lieux et/ou immeubles associés	Témoin visible
Canadian International Papers	1919 - 1994	Ressources naturelles	Ensemble de la MRC Secteur de la rue Principale	Existant
Club Kensington	2004 -	Villégiature	Maison Jean-Baptiste-Riel et club de chasse	Existant
Compagnie de la Baie d'Hudson	1670 -	Ressources naturelles	Avant-poste sur l'île Roy	Existant
Compagnie des Gouin	-	Transport	-	s/o
Compagnie du Nord-Ouest	1779 -	Ressources naturelles	Poste de traite du Désert	Démoli
Compagnie Gilmour	1840 - 1891	Ressources naturelles	Ferme Guilmour-Nault	Existant
Gatineau Power Company	- 1963	Ressources naturelles	Centrale et le barrage du Corbeau	Existant
Gilmour & Hughson	1891 - 1920	Ressources naturelles	Ferme Guilmour-Nault	Existant
Hamilton Brothers	1809 - 1888	Ressources naturelles	Ferme des Six	Existant
Les pères Oblats	1841 -	Communauté religieuse	Site patrimonial du moulin des Pères Maison Jean-Baptiste-Riel et club de chasse La pointe des Pères Hameau de Montcerf	Existant
Sœurs de la charité d'Ottawa	1845 -	Communauté religieuse	-	s/o
Sœurs du Sacré-Cœur	1816 -	Communauté religieuse	Ensemble institutionnel de Bouchette Ancienne école du Sacré-Cœur	Existant
Sœurs Grises de la Charité	1845 -	Communauté religieuse	Couvent-école des Sœurs Grises de la Charité	Démoli
W.C. Edward Co. Ltd.	1880 - 1920	Ressources naturelles	-	s/o

Tableau 1

Liste des groupes historiques répertoriés

Personnages historiques

Nom	Année	Rôle, fonction ou métier	Lieux et/ou immeubles associés	Témoin visible
Alex Syneck	-	Premier maire de Gracefield	Gracefield	s/o
Allan Guilmour	1805 - 1884	Marchand de bois	Ferme Guilmour-Nault	Existant
Alphonse Dubreuil	-	Constructeur et entrepreneur	Église de Saint-Gabriel	Existant
Anastase Roy	-	Commerçant	Ancien poste de traite de l'île Roy Maison Anastase-Roy	Existant
Antoine-Aimé Dorion	1818 - 1891	Député libéral et ministre	Cayamant (ancien canton Dorion)	s/o
Augustin Éthier	1774 - 1878	Premier colon de Gracefield	Ancienne chapelle de Gracefield	Démoli
Caleb Brooks	1800 - 1879	Entrepreneur, maître de poste	Ancienne maison-musée Brook's Hill	Existant
Charles Adamson Low	-	Marchand de bois	Ancien bureau de poste de Low	Démoli
Charles Brodeur	1871 - 1936	Architecte	Église Notre-Dame-de-la-Visitation	Existant
Charles Logue	1846 - 1900	Propriétaire d'un magasin général	Château Logue	Existant
Edward George Bulwer	1803 - 1873	Ministre des Colonies anglaises	Montcerf-Lytton	s/o
Éphrem Dupras	-	Entrepreneur	Maisons et bâtiments de blocs de ciment	Existant
Ernest Nault	1895 - 1980	Maire de Montcerf et commerçant	Château Logue	Existant
Fizalam-William Perras	1876 - 1936	Second maire de Gracefield	Gracefield	s/o

Nom	Année	Rôle, fonction ou métier	Lieux et/ou immeubles associés	Témoin visible
Foster Bennett	-	Homme d'affaires	Ensemble d'entrepôts de Foster Bennett Maison Foster-Bennett	Existant
George Benson Hall	1810 - 1876	Homme d'affaires	-	s/o
George Hamilton	1781 - 1839	Homme d'affaires	Ferme des Six	Existant
Harry Flynn	-	Homme d'affaires	Maison Besner (maison d'Harry Flynn) Hôtel Martineau (hôtel d'Harry Flynn)	Existant
Jean R. Déléage	-	Père missionnaire	Déléage	s/o
Jean-Baptiste-Riel	-	-	Maison Jean-Baptiste-Riel	Existant
John Backes	- 1876	Marchand	Maniwaki	s/o
John Egan	1811 - 1857	Marchand de bois	-	s/o
Joseph Bouchette	1774 - 1841	Arpenteur-géomètre	Boucehette	s/o
Joseph Comeau	-	Docteur	Rue et quartier Comeau	Existant
Joseph Holfsten Ramberg	-	Homme d'affaires et charpentier-menuisier	Maniwaki	s/o
Joseph Montferrand	1802 - 1864	Contremaître	-	s/o
Joseph-Ignace Aumond	-	Marchand de bois	Aumond	s/o
Joshua Ellard	-	Entrepreneur forestier	Maniwaki	s/o
Michel Coucou	-	Constructeur	Ancien poste de traite de l'île Roy	Existant
Napoléon Paul Dupras	1903 - 1972	Entrepreneur	Maisons et bâtiments de blocs de ciment	Existant
Patinawatik	1803 - 1874	Premier chef de la réserve Réserve-au-Désert	-	s/o
Patrick Grace	-	Premier marchand de Gracefield	Gracefield	s/o
Patrick Moore	-	Premier maire du canton d'Egan	Egan-Sud	s/o
Père Clément	-	Prêtre	Maniwaki	s/o
Philemon Wright	-	Industriel	Ensemble de la MRC	s/o
Pierre Guertin	-	Lieutenant	Val-Guertin (Messines)	s/o
Stanislas Sévigny	-	Commerçant	Stopping place	Démoli
Timoléon Lacoursière	-	Notaire	Maniwaki	s/o
Victor Mercier	-	Premier maire de la municipalité du canton Dorion	Cayamant (ancien canton Dorion)	s/o

Tableau 2

Liste des personnages historiques répertoriés

Caractéristiques particulières et représentatives

Cette section brosse un portrait des spécificités ayant influencé le cadre bâti, ainsi que l'occupation du territoire de La Vallée-de-la-Gatineau. Sans être uniques au territoire de la MRC, certains éléments contribuent certainement à distinguer les paysages et le patrimoine bâti régional et à lui conférer son identité.

Occupation du territoire

Assise biophysique

- Les conditions physiques du territoire, comme la qualité des sols, le relief et le climat, ont eu un impact significatif sur le développement de l'agriculture et l'emplacement des premières communautés rurales. Les établissements correspondent aux terres qui réunissent des conditions favorables à l'agriculture.
- La présence de la rivière de la Gatineau comme voie de colonisation vers le nord, puis comme corridors industriels pour le commerce du bois ;
- Les particularités paysagères des rivières ont soutenu le développement d'un mode d'occupation propice à la villégiature. Des habitations sont implantées le long des chemins riverains panoramiques et des plans d'eau témoignent d'une période forte de villégiature.

Ressource naturelle

- Si la présence de rapides et de chutes sur les principales rivières ont retardé la colonisation, elles ont permis d'en exploiter le potentiel hydraulique et de mettre en place une occupation plus permanente ;
- L'exploitation des ressources forestières abondantes a contribué au développement et à la colonisation.

Division du territoire

- Découpage des terres en cantons héritées de l'Acte constitutionnel de 1791. Contrairement à l'ancienne seigneurie de la Petite-Nation à l'extrémité est de la région, l'arpentage des cantons ne prend pas en compte les particularités naturelles du territoire, comme les cours d'eau ou le relief.

Cadre bâti *

Spécificités architecturales

- Présence d'une architecture qui se distingue des régions développées sous le régime seigneurial, notamment en raison de la proximité de l'Outaouais avec l'Ontario, la colonisation par des immigrants de différentes provenances et l'âge de son patrimoine bâti. En effet, les maisons anciennes en Outaouais ont été davantage influencées par l'architecture ontarienne, britannique ou américaine ;
- Architecture vernaculaire, soit une architecture simple élaborée au fil du temps par les populations, leurs savoir-faire et les ressources disponibles localement ;
- Maison de bois équerri ou square log house, en pièce sur pièce. Le nombre de maisons en pièce sur pièce est particulièrement élevé dans la région de l'Outaouais. Elles ont été construites pendant la colonisation des cantons, entre les années 1810 et 1900 ;
- Maison cubique. Construite tardivement entre 1900 et 1950. Présentes autant dans les noyaux villageois qu'en campagne ;
- Imposte de bois en arc de la lucarne, élément architectural assez répandu dans la Basse-Gatineau.

Influence culturelle

- La présence d'une occupation immigrante diversifiée du point de vue social, culturel, linguistique et religieux. Cette diversité sur le territoire est visible encore aujourd'hui dans la toponymie des lieux et aussi à travers les particularités architecturales associées aux confessions des Églises, par exemple.

* Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais. Société Pièce sur Pièce.

Types architecturaux

Cette section présente les principaux types architecturaux observés sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il s'agit d'un outil d'analyse à l'échelle régionale qui met en lumière les caractéristiques architecturales et patrimoniales dominantes des bâtiments construits avant 1940. À partir de la documentation disponible et d'exemples récurrents, chaque type architectural a été caractérisé à l'aide d'une fiche d'analyse sommaire. Ces informations illustrent la richesse et la variété du cadre bâti ancien, la diversité des usages et des formes, ainsi que les pratiques constructives locales, offrant ainsi des repères pour comprendre l'évolution de l'occupation du territoire. Il s'agit d'un répertoire qui évoluera dans le temps, notamment lors des recherches plus approfondies dans le cadre de l'inventaire.

Conformément aux orientations du MCC en matière d'inventaires patrimoniaux, la classification repose d'abord sur la fonction d'origine des bâtiments, puis sur leurs caractéristiques matérielles. Le type architectural traduit une manière de construire propre à une fonction et à une époque donnée.

Il met en perspective un moment de l'histoire où ce mode de construction se répète de façon récurrente. Il est important de mentionner que les immeubles évoluent dans le temps et se transforment donnant lieu à de multiples variations architecturales.

Type de fonction	Type architectural
Fonction résidentielle	Maison à toit à deux versants Maison de colonisation Maison mansardée Maison à toit en pavillon, à croupes ou demi-croupes Maison à toit à un versant ou plat Maison à mur-pignon en façade Maison à plan en « L » Maison de compagnie Chalet et résidence secondaire Bâtiment paradomestique
Fonction institutionnelle	Bâtiment de culte religieux Bâtiment parareligieux Cimetière Croix de chemin et calvaire École Hôtel de ville
Fonction commerciale	Magasin Hôtel et auberge
Fonction de production et d'extraction des richesses naturelles	Barrage Moulin à scie Grange, grange-étable et étable Bâtiment de ferme Silo
Fonction de transport, de communication et de services publics	Gare de train Pont couvert Tour de feu

Tableau 3

Liste des types architecturaux par fonction

Photographie

Les photos présentées dans les fiches de chaque type proviennent du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).

Maison à toit à deux versants

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Au Québec, et également au sein de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, les plus anciennes implantations résidentielles appartiennent notamment au type architectural de la maison en bois à deux versants (1810-1890). Ce type de maison se distingue par un plan au sol de petite dimension et une toiture à deux versants.

Bâtie par les colons, elle évolue tout au long du XIX^e siècle et arbore des variations de volumétrie, de matériaux et d'ornementation. De plan carré ou rectangulaire, légèrement surélevée par rapport au niveau du sol, cette habitation, initialement construite en pièce sur pièce, demeure modeste et présente peu d'éléments décoratifs.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural • isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois • Orientation parallèle à la voie • Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation • Présence occasionnelle d'annexes et de dépendances sur le site
Plan et volume	• Plan carré ou rectangulaire de petites dimensions • Construit près du sol ou légèrement surélevé • Présence occasionnelle d'un petit volume secondaire (cuisine d'été) • Bâtiment d'un étage et demi • Toiture à deux versants droits d'inclinaison variable, de moyenne à faible • Présence occasionnelle de cheminées positionnées sur les murs-pignons • Lucarne à pignon occasionnelle
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : bardeau de bois, tôle en plaques ou à la canadienne • Structure et méthode constructive : fréquemment en pièce sur pièce déposée sur une fondation en pierre (XIX^e siècle), puis en béton (début du XX^e siècle) • Matériaux de parement : parement en maçonnerie de pierre ou de brique, planche de bois, bardeaux de cèdre, bardeaux d'amiante-ciment • Ouverture : répartition symétrique, fenêtres à guillotine, à petits ou grands carreaux ou encore à battant • Ornementation : généralement sobre se limitant à l'utilisation de chambranles, des planches cornières ou de rive • Ornementation plus riche à partir de la fin du XIX^e siècle selon les occupants • Présence occasionnelle d'une galerie couverte

Figure 28



13, chemin de la Gare-d'Aylwin, Kazabazua
Vers 1910

Figure 29



57, rue Roy, Maniwaki
Vers 1940

Figure 30



66, chemin d'Orlo, Blue Sea
Vers 1890

Maison de colonisation

Fonction résidentielle

Contexte de développement

La maison de colonisation, typique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, se caractérise par sa petite taille et ses avant-toits peu débordants. Conçue à l'origine par les colons eux-mêmes, elle reflète un mode de vie centré sur l'essentiel et la survie. À partir des années 1930, des programmes gouvernementaux diffusent des plans standardisés et subventionnent la construction, donnant naissance à une maisonnette type comprenant une grande salle familiale et quatre chambres.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural • isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois • Orientation parallèle à la voie • Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation • Présence occasionnelle d'annexes et de dépendances sur le site
Plan et volume	• Plan au sol presque carré de petites dimensions ou rectangulaire • Construit près du sol ou légèrement surélevé • Présence occasionnelle d'un petit volume secondaire • Bâtiment d'un étage et demi • Toiture à deux versants droits • Lucarne plutôt rare, présence occasionnelle d'une galerie en façade avant, présence occasionnelle de cheminées positionnées sur les murs-pignons
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : tôle ou bardeaux d'asphalte • Structure et méthode constructive : structure de bois en pièce sur pièce ou structure légère en bois déposée sur une fondation en béton, mais possiblement en pierre • Matériaux de parement : planche de bois, bardeaux de cèdre, structure de bois pièce sur pièce apparente • Ouverture : disposition symétrique, fenêtres à guillotine • Ornementation : généralement sobre se limitant à l'utilisation de chambranles, des planches cornières ou de rive

Figure 31



2, chemin Georges-Turnbull, Blue Sea
Vers 1900

Figure 32



2, chemin Rochon, Gracefield
s.d.

Figure 33



7, chemin McDonald, Low
Vers 1870

Figure 34



114, rue Principale Sud, Montcerf-Lytton
Vers 1910

Maison mansardée

Fonction résidentielle

Contexte de développement

La maison mansardée fait son apparition au Québec vers la fin du XIX^e siècle et connaît un gain de popularité entre les années 1870 et 1920. Ce type de maison, reconnaissable par la forme de son toit brisé, puise ses origines dans l'architecture résidentielle de style Second Empire, provenant principalement des États-Unis. Sa forme constitue une version populaire et modeste de l'architecture résidentielle destinée à la bourgeoisie et aux édifices institutionnels.

La charpente de toit est développée de manière à maximiser l'espace habitable des combles. On la reconnaît par un toit brisé à deux ou à quatre versants, formés d'un terrasson et d'un brisis, soit la partie inférieure visible du toit. Souvent, la toiture est percée de lucarnes aménagées dans le brisis.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural
 - isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois
- Orientation parallèle à la voie
- Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation
- Présence occasionnelle d'annexes et de dépendances sur le site

Plan et volume

- Plan au sol rectangulaire
- Construit près du sol ou légèrement surélevé
- Bâtiment d'un étage et demi (comble habité)
 - présence occasionnelle d'un petit volume secondaire (par exemple, une cuisine d'été)
- Toiture : formée d'un terrasson et d'un brisis, à deux ou quatre versants
- Lucarne pendante simple ou multiple occasionnelle dans le brisis
- Galerie couverte présente fréquemment en façade principale

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : bardeau de bois, tôle en plaques pincée ou à la canadienne
- Structure et méthode constructive : charpente en pièce sur pièce, à claire-voie ou maçonnerie de pierre ou de brique déposée sur une fondation en pierre (XIX^e siècle), puis en béton (début du XX^e siècle)
- Matériaux de parement : planche de bois, bardeaux de cèdre
- Ouverture : répartition symétrique, fenêtres à guillotine ou à battants
- Ornementation : généralement sobre se limitant à l'utilisation de chambranles, parfois de boiseries sur les lucarnes et les éléments de la galerie, ainsi que des planches cornières ou même une corniche sous le brisis

Figure 35



132, chemin de Lac-Sainte-Marie, L-S-M
Vers 1895

Figure 36



141, chemin de Lac-Sainte-Marie, L-S-M
Vers 1900

Figure 37



449, rue Père-Laporte, Maniwaki
Vers 1890

Figure 38



97, rue Saint-Joseph, Gracefield
Vers 1910

Maison à toit en pavillon, à croupes ou demi-croupes

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Introduite des États-Unis au début du XX^e siècle par l'entremise de catalogues et de revues spécialisées en architecture, la maison à toit en pavillon devient rapidement populaire. La standardisation des méthodes et des matériaux de construction, ainsi que la variété des possibilités offertes par les charpentes de bois, permettent la construction de maisons plus spacieuses et économiques.

Ce modèle de toiture exige toutefois une charpente plus complexe, puisque la croupe forme chacune des extrémités d'une toiture à deux versants qui ne s'appuie pas contre un pignon de maçonnerie. Ainsi, ce modèle de maison présente quatre versants de toiture, dont deux longs pans en façade et deux autres, plus petits, formant les extrémités. La toiture à demi-croupes présente, quant à elle, des croupes qui ne descendent pas aussi bas que les versants principaux. Bien que la majorité des maisons de ce type architectural semblent partager une volumétrie similaire, les détails et les ornements relèvent de divers styles architecturaux.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : isolée en retrait de la rue
- Orientation parallèle à la voie
- Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation

Plan et volume

- Plan carré ou quasi-carré, légèrement surélevé du sol
- Bâtiment cubique de deux étages
 - galerie en façade avant
 - façade avant compte uniquement deux travées
- Toiture en pavillon, à croupes ou à demi-croupes
 - parfois percée d'une lucarne à croupe, à pignon, triangulaire ou en appentis

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle à baguette, tôle à la canadienne ou bardeaux d'asphalte
- Structure et méthode constructive : charpente de bois à claire-voie déposée sur une fondation en pierre (XIX^e siècle) ou en béton (XX^e siècle)
- Matériaux de parement : brique, bloc de ciment, planche de bois
- Ouverture : répartition régulière et généralement symétrique, fenêtres à guillotine ou à battant, en bois, avec ou sans imposte
- Ornementation : variable selon le statut social du propriétaire. Utilisation de chambranles, briques en soldat, console sous le larmier du toit, lambrequins, chaînage d'angle, etc.

Figure 39



19, rue Principale, Gracefield
Vers 1940

Figure 40



30, rue Principale, Bouchette
Vers 1930

Figure 41



96, chemin de Lytton, Montcerf-Lytton
Vers 1940

Figure 42



183, rue Commerciale, Maniwaki
Vers 1920

Maison à toit à un versant ou plat

Fonction résidentielle

Contexte de développement

La maison à toit à un versant, ou à toit plat, fait son apparition au Québec au début du XX^e siècle. Provenant des États-Unis, l'arrivée de la charpente à claire-voie permet d'ériger rapidement et à moindre coût des maisons unifamiliales. La forme de sa toiture permet d'aménager aisément deux espaces habitables superposés, créant ainsi les premiers duplex. À cette époque, il est fréquent de voir un local commercial occuper le rez-de-chaussée, tandis qu'un logement occupe l'étage.

Ce type de maison est coiffé d'un simple toit à un versant incliné vers la façade arrière. Des couronnements, formés d'une imposante corniche ou d'un parapet décoratif, permettent de camoufler l'inclinaison abrupte du toit. Une galerie ou un balcon habille la façade avant.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural • isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois • Orientation parallèle à la voie • Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation
Plan et volume	• Plan au sol plutôt rectangulaire • Construit près du sol, ou légèrement dégagé • Bâtiment de deux étages • Toiture plate ou à un versant droit à faible pente
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : membranes multicouches de bitume ou de gravier • Structure et méthode constructive : charpente de bois à claire-voie déposée sur un soubassement ou une fondation généralement en béton • Matériaux de parement : bloc de ciment, planche de bois, en brique ou crépi • Ouverture : disposition régulière et symétrique, fenêtres à battants, à battants avec imposte ou à guillotine • Ornementation : surtout concentrée dans le couronnement de la façade (corniches décoratives, parapets en gradins, amortissements, frontons ou jeux de brique) ou bien avec des ornements au niveau de la façade (chambranles, planches cornières)

Figure 43



26, rue Principale, Gracefield
Vers 1940

Figure 44



29, rue du Pont, Bouchette
Vers 1940

Figure 45



127-129, rue Laurier, Maniwaki
Vers 1920

Maison à mur-pignon en façade

Fonction résidentielle

Contexte de développement

L'architecture vernaculaire américaine, apparue à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis et diffusée au Canada, se distingue par la standardisation et l'usinage des matériaux de construction ainsi que par l'utilisation de la charpente à claire-voie. Elle reprend des formes architecturales traditionnelles en les simplifiant, privilégiant une volumétrie généralement rectangulaire et sobre. Le type résidentiel le plus répandu est la maison vernaculaire américaine, souvent à deux versants droits avec un mur-pignon orienté vers la rue. On l'observe aussi bien dans les noyaux urbains que villageois.

Dans la même famille typologique, la « maison allumette », particulièrement nombreuse à Hull, s'est progressivement implantée plus au nord, notamment dans la Vallée-de-la-Gatineau. Ces habitations plus étroites, à mur-pignon en façade et majoritairement construites en bois, se développent en raison de l'abondance locale du matériau et de la rapidité de leur construction. Elles répondent ainsi aux besoins de logement engendrés par la forte croissance démographique du milieu du XIX^e siècle. Destinées principalement aux ouvriers, elles constituent une solution résidentielle à la fois fonctionnelle et économique. Cette typologie architecturale serait d'origine américaine, s'inspirant directement des catalogues de plans de maisons des États-Unis.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural
 - isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois
- Orientation du côté court de la façade parallèle à la voie
- Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation
- Présence occasionnelle d'annexes et de dépendances sur le site

Plan et volume

- Plan au sol rectangulaire
- Construit près du sol ou légèrement surélevé
- Bâtiment d'un étage et demi, parfois deux
- Toiture à deux versants
- Galerie couverte sur toute la largeur de la façade avant

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle ou bardeaux d'asphalte
- Structure et méthode constructive : structure légère en bois déposée sur une fondation en pierre (XIX^e siècle), puis en béton (début du XX^e siècle)
- Matériaux de parement : brique, planche de bois, bardeaux de cèdre
- Ouverture : disposition symétrique, fenêtres à guillotine
- Ornementation : chambranles, planches cornières ou de rive, lambrequins, ornements du pignon, etc.

Figure 46



2, rue Principale, Gracefield
Vers 1910

Figure 47



51, rue Principale, Bouchette
Vers 1935

Figure 48



235, rue Principale Sud, Maniwaki
1902

Figure 49



241, rue Principale Sud, Maniwaki
Vers 1880

Maison à plan en « L »

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Similaire à la maison à mur-pignon en façade, la maison à plan en « L » provient elle aussi de l'architecture vernaculaire américaine, apparue à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis et diffusée au Canada. Elle reprend les formes traditionnelles en les simplifiant, avec une volumétrie souvent rectangulaire et peu décorée, agrémentée d'éléments ornementaux mineurs. Elle se distingue surtout du type précédent par une annexe perpendiculaire au corps principal du bâtiment.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : isolée en retrait de la rue en milieu rural
 - isolée en bordure de rue avec une faible marge de recul en milieu urbain ou villageois
- Orientation parallèle à la voie
- Parcelle de taille variable selon le milieu d'implantation
- Présence occasionnelle d'annexes et de dépendances sur le site

Plan et volume

- Plan au sol en « L »
- Construit près du sol ou légèrement surélevé
- Bâtiment d'un étage et demi ou deux étages
- Toiture à deux versants droits
- Galerie couverte sur toute la largeur de la façade avant
- Lucarne à pignon occasionnelle

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle ou bardeaux d'asphalte
- Structure et méthode constructive : structure légère en bois déposée sur une fondation en béton, mais possiblement en pierre
- Matériaux de parement : brique, planche de bois, bardeaux de cèdre
- Ouverture : fenêtres à guillotine
- Ornementation : chambranles, planches cornières ou de rive, lambrequins, ornementations du pignon, etc.

Figure 50



13, chemin de la Gare-d'Aylwin, Kazabazua
Vers 1910

Figure 51



57, rue Roy, Maniwaki
Vers 1940

Figure 52



37, rue Vaillancourt, Gracefield
Vers 1890

Figure 53



702, route 105, Low
Vers 1890

Maison de compagnie

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Les « maisons de compagnie » sont construites au début du XX^e siècle par des entreprises, minières ou forestières, pour loger les cadres ou la totalité des employés. Elles sont conçues selon un modèle de base, mais la plupart sont dotées de variations tant au niveau du plan au sol que de la volumétrie ou les éléments architecturaux. Active sur les territoires de l'actuelle ville de Gatineau et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, la Canadian International Paper (CIP) a construit plusieurs maisons pour ses cadres entre les années 1910 et 1950. À Maniwaki, plusieurs sont encore aujourd'hui conservées.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation isolée en bordure de rue avec une marge de recul faible ou moyenne
- Orientation de la façade parallèle à la voie
- Parcelle de taille variable

Plan et volume

- Plan au sol en « L », rectangulaire ou carré
- Construit près du sol ou légèrement surélevé
- Bâtiment de deux étages ou un étage et demi
- Toiture à deux versants droits ou mansardée
- Galerie ou perron
- Lucarne occasionnelle

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : bardeaux d'asphalte
- Structure et méthode constructive : structure légère en bois déposée sur une fondation en béton
- Matériaux de parement : planche de bois, aluminium
- Ouverture : fenêtres à guillotine
- Ornementation : retour de l'avant-toit, fronton, etc.

Figure 54



208, rue Principale Sud, Maniwaki
Vers 1900

Figure 55



224, rue Principale Sud, Maniwaki
Vers 1950

Figure 56



216, rue Principale Sud, Maniwaki
Vers 1950

Chalet et résidence secondaire

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Des pôles de villégiature se développent à partir du milieu du XIX^e siècle aux abords de la rivière Gatineau. Les villégiateurs profitent d'abord de l'implantation d'un premier service ferroviaire qui atteint Wakefield en 1892 et Maniwaki plus tard en 1904. Dès 1920, un service voyageur plus rapide et confortable est instauré entre Alcouve et Ottawa. La proximité avec les centres urbains, l'accès à des paysages naturels et à des centres de loisirs attire de nombreux citadins en provenance de Hull, Gatineau et Ottawa, notamment. De nombreux sites le long de la rivière Gatineau et de ses affluents sont prisés pour l'établissement d'un chalet ou d'une résidence secondaire.

Ces lieux attirent une variété de personnes, dont la bourgeoisie et d'autres propriétaires plus modestes, ce qui explique la diversité des styles architecturaux et des gabarits des résidences. Certains rénovent d'anciens camps forestiers pour les louer ou y habiter, tandis que d'autres bâtissent des constructions plus prestigieuses. Les chalets s'implantent sur des lots suivant la géographie du lieu : sur le bord de l'eau, sur des pilotis pour protéger la maison, ou avec des escaliers pour accéder aux emplacements plus hauts. Alors que le réseau routier se consolide et que l'automobile devient plus accessible, la villégiature continue de se développer près des rives de la rivière Gatineau et aux pourtours des lacs.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation : isolée en retrait de la voie publique • Orientation : diffère selon l'environnement du site d'implantation, parfois parallèle à la voie ou intégré à un environnement visuel singulier • Parcelle de taille variable à proximité ou sur le bord de l'eau
Plan et volume	• Plan rectangulaire ou carré ou quasi-carré, légèrement surélevé du sol • Bâtiment variant d'un à deux étages • présence occasionnelle de dépendances telles que des quais, abris à chaloupe, remises, etc. • intégration d'une galerie légère (véranda) adossée à une façade du bâtiment • Toiture variée à deux versants droits, en pavillon, croupe ou demi-croupe
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : tôle, bardeaux de cèdre, bardeaux d'asphalte (témoins récents) • Structure et méthode constructive : charpente de bois déposée sur une fondation en béton ou sur pilotis • Matériaux de parement : planche de bois, bardeaux de cèdre • Ouverture : disposition fonctionnelle, fenêtres à carreaux multiples, baies vitrées • Ornementation : variable selon le statut du propriétaire

Figure 57



6, chemin Lamarche, Cayamant
Vers 1940

Figure 58



42, chemin d'Orlo, Blue Sea
1916

Bâtiment paradomestique

Fonction résidentielle

Contexte de développement

Les bâtiments paradomestiques, ou bâtiments accessoires, servent à divers usages complémentaires à la résidence principale. À l'époque de l'architecture traditionnelle, ces bâtiments secondaires sont utilisés d'une part pour l'entreposage de denrées alimentaires dans un caveau à légumes, un puits ou une laiterie, et d'autre part pour le remisage de la machinerie agricole. Faisant leur apparition dans le paysage architectural entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, ces bâtiments de petit et moyen gabarit servent également à la transformation des produits alimentaires.

Ils sont aussi utilisés comme rangement, petit atelier ou espace d'entreposage. Les hangars, les granges, les remises et les garages sont des bâtiments paradomestiques susceptibles d'être encore en usage et présents sur le territoire de la MRC. Vers le milieu du XX^e siècle, l'arrivée des réfrigérateurs, des poêles électriques et le perfectionnement des méthodes de conservation et de transformation des aliments rendent obsolètes les caveaux à légumes, les laiteries, les puits, les fournils et les fours à pain.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : isolée, en arrière-plan de la résidence principale
 - hangar et remise souvent visibles depuis la voie publique
 - laiterie disposée le plus possible à l'ombre d'un autre bâtiment
 - caveau à légumes souvent construit à même un coteau ou une butte
- Orientation : selon l'emplacement du bâtiment principal ou les caractéristiques fonctionnelles du site
- À même la parcelle du bâtiment principal

Plan et volume

- Plan carré ou rectangulaire
- Bâtiment de dimensions variables en fonction des besoins
- Nombre d'étages variant entre 1 et 2 étages
- Toiture : de forme variable

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle profilée, bardeaux de cèdre
- Structure et méthode constructive : charpente de bois déposée sur une fondation en pierre (XIX^e siècle), puis en béton (début du XX^e siècle)
 - structure des laiteries et caveaux à légumes en pierre
- Matériaux de parement : pierre, bardeaux de cèdre, planche de bois, tôle
- Ouverture : disposition fonctionnelle
 - fenêtres de type varié
 - porte d'accès à battant en bois massif, avec ou sans vitrage
 - présence d'une autre porte en bois ou en métal plus large pour un hangar, une remise ou un garage
- Ornementation : généralement sobre

Figure 59



13, chemin de la Gare-d'Aylwin, Kazabazua
Vers 1920

Figure 60



117, route 105, Kazabazua
Avant 1800

Figure 61



23, rue Henri, Lac-Sainte-Marie
Vers 1930

Figure 62



447, rue Père-Laporte, Maniwaki
Vers 1900

Bâtiment de culte religieux

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

La MRC compte plusieurs bâtiments de culte religieux associés tant au rite catholique qu'au rite protestant de l'Église anglicane. Cette variété d'immeubles religieux témoigne par ailleurs de la diversité des communautés qui s'établissent sur le territoire et de l'importance des organisations religieuses dans le développement des localités.

Ces premiers lieux de culte, construits principalement en bois, font peu à peu place à de nouveaux bâtiments religieux plus imposants, faits de pierre. Dans l'ensemble de la région outaouaise, on retrouve environ 200 églises et chapelles d'intérêt patrimonial (Bergeron Gagnon Inc., 2011).

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée au sein d'un ensemble religieux • à proximité et parallèle à la voie publique • Parcelles de taille variable au cœur d'un noyau villageois • terrain au relief plat ou sur un léger monticule
Plan et volume	Église anglicane - protestant • plan au sol rectangulaire d'un étage • toiture simple, à deux versants droits • éléments en saillie (cheminées de briques, clocher) Église latine - catholique • plan au sol généralement rectangulaire, coiffé d'un chevet plat ou à pans • volume à un étage surmonté d'un clocher, d'une flèche et d'une croix • toiture simple, à deux versants droits • éléments en saillie (présence occasionnelle de pinacles qui encadrent la façade principale)
Éléments architecturaux	Église anglicane - protestant • revêtement du toit : toiture traditionnelle de cèdre remplacée par bardeaux d'asphalte • structure et méthode constructive : charpente à claire-voie (ossature de bois) déposée sur fondation en pierre • ouverture : composition symétrique de la façade avant, alignement des ouvertures, fenêtres à arc brisé • revêtement du parement : déclin de bois horizontal • ornementation : ornements sobres généralement en bois, retour de l'avant-toit, portique et fronton Église latine - catholique • revêtement du toit : toiture en tôle à la canadienne • structure et méthode constructive : maçonnerie déposée sur fondation en pierre • ouverture : répartition symétrique, alignement des ouvertures, fenêtres cintrées • revêtement du parement : pierre, brique • ornementation : pierre millésimée, rosace ou oculus, chambranles et bandeaux en pierre taillée, vitraux

Figure 63



Église de L'Assomption-de-Marie, Maniwaki
1868 - 1871

Figure 64



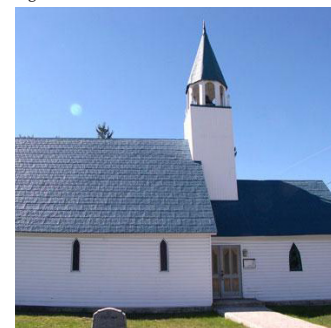
Église de Saint-Gabriel, Bouchette
1907

Figure 65



Église Trinity United, Kazabazua
1872

Figure 66



Chapelle Saint-Stephen, Kazabazua
1894 - 1895

Bâtiment parareligieux

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

Les bâtiments parareligieux, tels que le presbytère et la salle paroissiale, font partie des noyaux paroissiaux traditionnels québécois. Ces bâtiments allient des fonctions administratives, sociales ou encore d'habitation. Leur localisation à proximité de l'église les rend facilement identifiables. Le presbytère partage certaines caractéristiques avec l'architecture résidentielle.

En effet, ces bâtiments témoignent souvent d'influences stylistiques similaires en raison du recours aux mêmes techniques de construction. Le presbytère se distingue toutefois des habitations résidentielles par son volume plus imposant et son architecture plus sophistiquée. Selon l'inventaire du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais, on dénombre environ 75 presbytères.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée, près de l'église, au cœur du noyau paroissial et villageois • En bordure ou en retrait de la voie publique
Plan et volume	• Plan au sol rectangulaire ou carré • Volume d'un ou deux niveaux, souvent coiffé de combles • Surhaussement faible à moyenne du rez-de-chaussée • présence d'un sous-sol dans certains cas • Toiture : à deux versants droits, en pavillon, croupe, demi-croupe ou mansardé • Éléments en saillie • galerie couverte habillant la façade principale • cheminées centrales ou aux extrémités de la toiture
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : toiture en tôle à baguette, à la canadienne ou en bardeaux d'asphalte • Structure et méthode constructive : charpente de bois, à claire-voie ou en maçonnerie de pierre déposée sur une fondation de pierre ou en béton • Ouverture : disposition symétrique des ouvertures, fenêtres à guillotine ou à battants, à moyens ou à grands carreaux, lucarnes à croupes en toiture • Revêtement du parement : planche de bois, brique, bardeaux d'amiante pour les témoins plus récents • Ornementation : chambranles ceinturant les portes et fenêtres, briques en soldat, chaîne d'angle, garde-corps et poteaux moulurés, etc.

Figure 67



[Presbytère de Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire](#), Maniwaki
s.d.

Figure 68



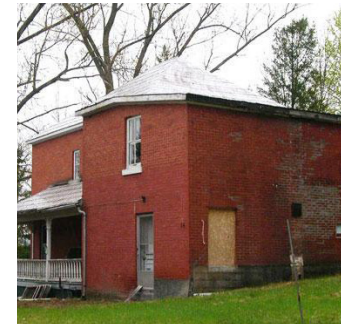
[Presbytère de Saint-Boniface](#), Bois-Franc
s.d.

Figure 69



[Presbytère de Saint-Gabriel](#), Bouchette
s.d.

Figure 70



[Presbytère Saint-Nom-de-Marie](#), L.-S.-M.
s.d.

Cimetière

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

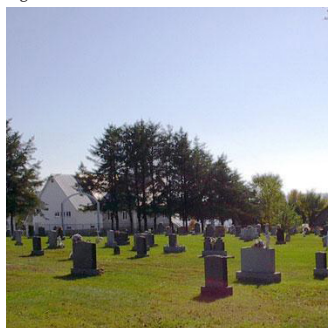
Les cimetières au Québec apparaissent dès le XVII^e siècle. Durant la période de colonisation, les communautés rurales ont principalement recours aux petits cimetières familiaux ou aux sépultures à domicile. Les cimetières plus vastes, quant à eux, varient en nombre, en taille et en caractéristiques selon les régions et les confessions religieuses. On observe différents modes d'organisation physique des cimetières selon les traditions catholiques ou protestantes.

Les cimetières catholiques, d'inspiration française, sont généralement implantés sur des terrains plats, avec des allées de circulation rectilignes et un lotissement très ordonné. Les cimetières protestants, d'inspiration anglaise, s'intègrent harmonieusement au paysage environnant, souvent caractérisés par une végétation mature luxuriante et des allées de circulation qui suivent la topographie naturelle. Il convient de noter que certains cimetières marient ces deux types d'aménagement.

Forme architecturale

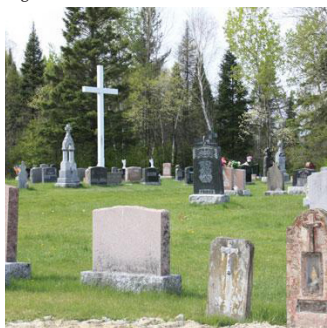
Implantation	• Implantation à proximité de la voie publique ou bien en retrait selon le site • à proximité de l'église pour les cimetières catholiques • à proximité de l'église ou à l'écart des noyaux villageois pour les cimetières protestants • Dans les paroisses plus récentes, les cimetières sont localisés à l'extérieur des concentrations villageoises
Plan et volume	• Plan orthogonal de taille et de forme variée • composé d'une allée centrale et de chemins secondaires droits pour les cimetières catholiques • composés d'une allée centrale ou d'un circuit en boucle pour les cimetières protestants, • certains cimetières plus modestes ne possèdent aucun tracé de circulation au sol • Surface végétale au sol entretenu avec ou sans présence d'arbres • Aménagement paysager variable • paysagement naturel rappelant les jardins anglais pour les cimetières protestants • paysagement sobre et ornemental pour les cimetières catholiques
Éléments architecturaux	• Délimitation du site par une clôture en fer ou un muret en pierre • délimitation physique parfois absente • grille d'entrée simple ou en fonte décorative • Présence d'un charnier ou d'un bâtiment accessoire • Groupements de monuments funéraires • Enclos familiaux délimités par une clôture ou un muret • lot commun pour les personnes qui ne possédaient pas de lot individuel ou de lot familial • Croix et calvaire • Pierres tombales, dalles funéraires, tombeaux, mausolées, etc.

Figure 71



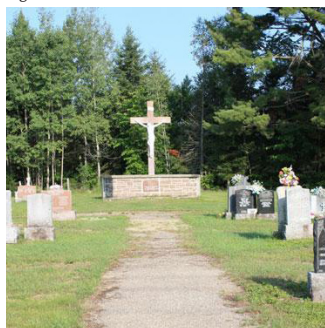
[Cimetière de Saint-Roch](#), Cayamant
s.d.

Figure 72



[Cimetière Saint-Gabriel](#), Bouchette
Avant 1950

Figure 73



[Cimetière de Sainte-Famille](#), Aumond
Avant 1900

Croix de chemin et calvaire

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

À partir du XIX^e siècle, le réseau de croix de chemin se développe un peu partout dans les régions du Québec, suivant l'aménagement de nouveaux chemins et la fondation des villages. Des croix de chemin et des calvaires sont implantés ici et là sur le territoire pour commémorer un événement religieux en particulier ou pour marquer le croisement de tracés fondateurs d'une municipalité.

On en observe une cinquantaine dans la région de l'Outaouais, la plupart situés dans les MRC de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation spécifique pour être facilement visible en zone rurale • à flanc de colline ou au sommet • le long de routes ou à la jonction de grandes artères routières
Plan et volume	• Croix simple : éléments décoratifs aux extrémités ou à la croisée • parfois présence d'une niche abritant une statuette de la Vierge Marie au pied de la croix • Calvaire : croix avec le corps du Christ, parfois la Vierge et Saint-Jean au pied, ceinturé de deux larrons de part et d'autre de la croix
Éléments architecturaux	• Revêtement : croix en bois ou en métal • souvent peinte en blanc, noir, bleu ou argent • Structure et méthode constructive : assemblage à caissons ou à chevilles • croix dans un édicule en bois ou en métal, ouvert sur quatre faces • croix au couronnement (calvaire) • Ornementation : généralement sobre • inscription sur une plaque • extrémités à décor polygonal, traverse et hampe chanfreinée • axe parfois ornementer de pièce de bois à caractère symbolique

Figure 74



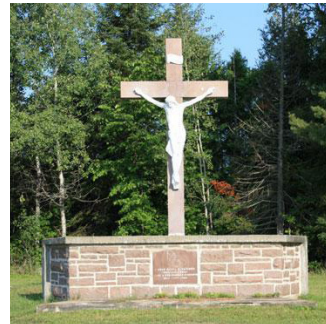
[81, rue Principale](#), Bouchette
Avant 1950

Figure 75



[Route 105](#), Messines
Avant 1930

Figure 76



[Route Principale](#), Aumond
Avant 1950

Figure 77



[Route 105](#), Gracefield
1965

École

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

Au Québec, au début du XIX^e siècle, l'adoption de diverses lois, notamment la loi sur les écoles de fabrique (1824) et la loi des écoles de syndics (1829), démontre une certaine volonté de mettre sur pied un système scolaire. Mis en place en 1840, ce système permet la construction d'écoles élémentaires appartenant à des commissions scolaires, d'écoles de village et d'écoles de rang afin d'y assurer un enseignement de base.

L'école de rang partage certaines caractéristiques avec l'architecture résidentielle. En effet, ces bâtiments, d'apparence modeste, partagent les mêmes techniques de construction, le choix des matériaux et un volume rectangulaire. L'école de rang se distingue toutefois des habitations par sa fenestration abondante et son toit à deux versants, parfois en pavillon, souvent ponctué d'un petit clocher. Elle est généralement formée d'une salle de classe et d'une chambre à l'étage où loge l'institutrice.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation : souvent isolée sur un rang ou à proximité du noyau villageois en milieu rural • Parcelle de taille variable en fonction du type d'école et du milieu d'implantation • présence occasionnelle de dépendances
Plan et volume	• Plan au sol généralement rectangulaire • présence occasionnelle de volumes en annexe sur l'une des façades • Construit près du sol ou légèrement surélevé • Nombre d'étages varié • un à deux étages pour les témoins anciens • un à quatre étages pour les témoins récents • Toit : à deux versants droits, en pavillon, croupe ou demi-croupe • toit plat pour les témoins récents
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : tôle ou bardeaux • Structure et méthode constructive : • école de village : maçonnerie de pierre ou de brique déposée sur une fondation en béton • école de rang : en pièce sur pièce ou à claire-voie déposée sur une fondation en pierre ou en béton • Ouverture : disposition symétrique et régulière des ouvertures, grandes fenêtres à guillotine et à petits carreaux • Revêtement du parement : • école de village : pierre, brique et tôle • école de rang : planche de bois • Ornementation : généralement sobre se limitant à l'utilisation de chambranles autour des portes et fenêtres, des planches cornières, petit clocher, etc.

Figure 78



70, 3e Rang Nord, Montcerf-Lytton
Vers 1920

Figure 79



2, chemin de Blue Sea Nord, Blue Sea
1945

Figure 80



7, chemin Draper, Gracefield
Vers 1920

Figure 81



1, chemin de l'École, Cayamant
Vers 1955

Hôtel de ville

Fonction institutionnelle

Contexte de développement

L'hôtel de ville, ou salle municipale, se définit comme un édifice public qui permet aux autorités municipales de siéger. L'hôtel de ville est donc un bâtiment institutionnel spécialisé, destiné à l'administration municipale. Au Québec, le régime institué est mis en place en vertu de la loi de 1855. Toutefois, la plupart des municipalités rurales tardent à ériger leurs hôtels de ville avant le début du XX^e siècle.

Grâce aux programmes d'aide aux chômeurs en 1930, plusieurs édifices publics, dont de nombreux hôtels de ville, sont construits. Enfin, les hôtels de ville se caractérisent par leur grande diversité architecturale. Selon la taille des municipalités, certains prennent l'allure d'édifices simples aux dimensions modestes, tandis que d'autres sont plus monumentaux, puisant dans divers styles architecturaux.

Forme architecturale

Implantation

- Implantation : souvent isolée ou bien centrale au sein du noyau villageois
- Parcelle de taille et de dimensions variables en fonction du milieu d'implantation

Plan et volume

- Plan au sol généralement carré ou rectangulaire
- Construit près du sol pour les témoins anciens
 - surélevé avec sous-sol aménagé pour les témoins récents
- Nombre d'étages varié
 - généralement d'un à deux étages pour les témoins anciens
- Toit : à deux versants droits pour les témoins anciens
 - toit plat ou en pavillon pour les témoins récents

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle métallique ou bardeaux
- Structure et méthode constructive : charpente en bois, en pierre ou à claire-voie, déposée sur une fondation en pierre ou en béton
- Ouverture : disposition symétrique et régulière des ouvertures
 - fenêtres composées, à battant ou à guillotine
- Revêtement du parement : pierre, brique, planche de bois, bardeaux de cèdre
- Ornementation : styles variés

Figure 82



Ancien hôtel de ville, Maniwaki
1931

Figure 83



Salle communautaire de Sainte-Philomène,
Montcerf-Lytton
1840

Figure 84



Salle municipale, Messines
Vers 1920

Magasin

Fonction commerciale

Contexte de développement

À l'époque de l'industrialisation, le « magasin général » apparaît dans le langage et le paysage québécois. Désignant un bâtiment où les marchandises sont entreposées, exposées puis vendues, le magasin sert également de lieu social, de rencontre et d'échange. Présent majoritairement en contexte villageois ou rural, ce type de magasin se retrouve un peu partout sur le territoire québécois au début des années 1920.

Bien que le nombre de magasins généraux varie grandement en fonction de la densité de la population et de la proximité des grands centres urbains, on en retrouve généralement un par municipalité. Habituellement de forme rectangulaire, ce type de bâtiment présente un long plan parallèle à la rue en contexte rural, car les terrains y sont disponibles et peu dispendieux. La façade qui fait face à la rue s'inspire de divers courants architecturaux du XX^e siècle.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée au sein d'un noyau villageois ou commercial • à proximité du réseau viaire (pignon sur rue) • côté long du bâtiment habituellement parallèle à la rue • étable située à proximité au début du XX^e siècle
Plan et volume	• Plan au sol rectangulaire • Bâtiment d'un à deux étages • maison du marchand propriétaire détachée ou attenante au corps principal • Construction plain-pied légèrement surhaussé sur un solage • Toit plat surplombant le marché, toit à deux versants droits au-dessus de l'entrée, parfois percé de lucarnes • Éléments en saillie : • galerie sur toute la façade principale permettant le déchargement et chargement de la marchandise • abri ou large balcon surmontant la galerie permettant d'afficher une enseigne • appentis ou annexe à l'arrière du magasin servant d'entrepôt
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : bardeaux d'asphalte ou tôle d'acier • Structure et méthode constructive : ossature de bois déposée sur une fondation de pierre ou de béton • Ouverture : • façade du rez-de-chaussée percée d'une large porte vitrée et de deux larges fenêtres de part et d'autre • fenêtres en bois, à auvent, à guillotine et vitrines • portes à panneaux, à battants ou avec impostes • Revêtement du parement : planche de bois, bardeaux de cèdre • Ornementation : ornements variés s'inspirant des courants stylistiques architecturaux du XX^e siècle, tels que • chambranles, planches cornières, enseignes colorées

Figure 85



[Magasin J. O. Hubert](#), Maniwaki
Vers 1925

Figure 86



[Magasin général Irwin](#), Kazabazua
Vers 1930

Figure 87



[Magasin général A. St. Jean](#), Low
Vers 1927

Hôtel et auberge

Fonction commerciale

Contexte de développement

Au début du XIX^e siècle, l'arrivée de colons européens dans la vallée de la rivière Gatineau entraîne une transformation des moyens de transport. Les pionniers se déplacent désormais sur de plus longues distances, les sentiers font place à des services de diligence, puis au chemin de fer, favorisant par le fait même l'implantation d'établissements divers.

Ces établissements s'implantent normalement autour de points de jonction entre des axes de transport (chemin de fer) et des noyaux villageois ou urbains, voire à proximité de pôles industriels. La construction d'hôtels, d'auberges ou de restaurants permet d'héberger et de nourrir de nombreux touristes, villégiateurs ou gens d'affaires.

Forme architecturale

Implantation

- Souvent isolée sur un terrain au relief généralement plat
 - témoins anciens : à proximité ou en face du chemin de fer
 - témoins récents : à proximité du réseau viaire
- Grandes parcelles de taille variable

Plan et volume

- Plan au sol généralement rectangulaire
- Bâtiment d'un à deux étages et demi
- Construction plain-pied légèrement surhaussée sur un solage
- Toit à deux ou à quatre versants droits retroussés ou mansardée
- Éléments en saillie :
 - portique et galerie couverte longeant la façade principale
 - appentis ou annexe à l'arrière du bâtiment servant de remise

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : tôle d'acier, bardeaux de bois ou d'asphalte
- Structure et méthode constructive : charpente à claire-voie déposée sur une fondation de pierre ou de béton
- Ouverture : disposition fonctionnelle et symétrique, alignée horizontalement et verticalement
 - fenêtres rectangulaires, à battants ou à petits carreaux
 - portes en bois, à imposte, à baies latérales vitrées, ou à panneaux et vitrage
 - présence occasionnelle de lucarnes à pignon
- Revêtement du parement : planche de bois, bardeaux de cèdre, aluminium, brique
- Ornementation : ornementations variées selon le type d'hébergement et le courant stylistique
 - boiseries ornementales, chaîne d'angle, chambranle, linteau, plate-bande, etc.
 - colonnes et terrasse en bois et auvents
- Enseigne

Figure 88



Ancien hôtel Château Laurier, Maniwaki

Vers 1889

Barrage

Fonction de production et d'extraction des ressources naturelles

Contexte de développement

En raison d'une topographie favorable, plusieurs rivières au Québec dont le débit est élevé sont aménagées et exploitées par des centrales publiques, privées ou par des industries, notamment celles des pâtes et papiers. En Outaouais, l'histoire industrielle est par ailleurs fortement marquée par de grands projets hydroélectriques sur les rivières Gatineau et Lièvre. Au début des années 1920, la dénivellation de la rivière Gatineau pousse la Gatineau Power Company à exploiter son potentiel hydroélectrique. Initiés par la Canadian International Paper Company, de grands chantiers d'ingénierie voient le jour à partir de 1926.

Plus de 200 km au nord, le réservoir Baskatong est créé pour régulariser le débit de la rivière, puis pour alimenter de nouvelles centrales en aval, dont celles de Paugan et du Corbeau. Les centrales se caractérisent souvent par une architecture industrielle associée au traitement classique des façades, avec des ouvertures rythmées et encadrées par des pilastres.

Forme architecturale

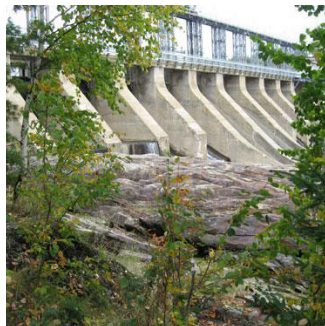
Implantation	• Sur la rivière • Pont intégré à la structure pour pouvoir traverser la rivière
Plan et volume	• Plan rectangulaire de grande dimension • volume bâti important pour permettre la manipulation de machines de grande taille qui nécessitent l'utilisation d'un pont roulant à l'intérieur • Plusieurs étages • Toit plat
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : membrané ou recouvert de gravier • Structure et méthode constructive : fondation en béton, structure des étages en acier, colonnes et poutrelles pour le toit, division intérieure en béton armé • Ouverture : disposition régulière des ouvertures, fenestration en hauteur et rythmée pour permettre une bonne ventilation et un éclairage adéquat, présence de grandes portes • Revêtement du parement : brique et béton • Ornementation : généralement sobre, jeux de pilastres dans les façades, etc.

Figure 89



[Centrale de Paugan](#), Low
1928

Figure 90



[Barrage Mercier](#), Grand-Remous
1924

Figure 91



[Centrale du Corbeau](#), Maniwaki
1905 et reconstruction en 1925

Moulin à scie

Fonction de production et d'extraction des ressources naturelles

Contexte de développement

Bien qu'il y ait déjà un certain nombre de moulins présents au Québec autour du XVII^e siècle, leur nombre augmente de manière constante jusqu'au XIX^e siècle, pour chuter drastiquement ensuite (Archéotec, 2008). On y retrouve divers moulins dont les fonctions et les tailles varient selon le type de production : agricole, textile ou hydraulique. Constituant une obligation seigneuriale, les moulins sont essentiels aux habitants pour s'approvisionner en farine ou en laine.

En Outaouais, les cantons présentent un relief varié constitué de montagnes de faible altitude et de nombreux lacs et rivières. Le réseau hydrographique est donc propice à la construction de moulins qui utilisent la force motrice de l'eau pour l'irrigation des terres et la production agricole. Le développement du commerce du bois dans la région entraîne également une forte augmentation du nombre de moulins à scie en bordure de la rivière Gatineau ou de ses affluents.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée au sein d'un ensemble à vocation industrielle • À proximité d'un cours d'eau à fort débit, à flanc de rive • Parcelles de taille variable au relief accidenté en raison de son implantation
Plan et volume	• Plan au sol rectangulaire ou circulaire selon la fonction • Bâtiment variant d'un à trois étages • Construit près du sol ou légèrement surélevé • Toiture à deux versants droits ou conique avec débords • Éléments en saillie : cheminée centrale ou encastrée dans la maçonnerie
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : bardeaux de cèdre ou tôle profilée • Structure et méthode constructive : maçonnerie de pierre et structure de bois déposée sur une fondation de pierre • Ouverture : disposition fonctionnelle des ouvertures • Revêtement du parement : planche de bois, brique ou pierre • Ornementation : sobre, pratiquement absente

Figure 92



574, route Principale, Aumond
Vers 1920

Figure 93



11, chemin de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau,
Délage
Vers 1930

Grange, grange-étable, étable

Fonction de production et d'extraction des ressources naturelles

Contexte de développement

La grange et l'étable sont deux bâtiments importants dans l'exploitation agricole traditionnelle au Québec. La grange sert à stocker le foin, tandis que l'étable abrite le cheptel durant l'hiver. Il s'agit de deux bâtiments isolés et complémentaires qui apparaissent sur les territoires ruraux dès la fin du XVII^e siècle. Selon les époques, certaines annexes peuvent être greffées à la grange, telles qu'une écurie, un poulailler, un hangar pour la machinerie, un silo, etc. Dans la grange, les agriculteurs battent le grain dans la batterie, une plateforme centrale accessible par une large porte en bois. La batterie donne accès de part et d'autre aux tasseries où les récoltes sont accumulées. Dans le grenier de l'étable, le fenil permet d'empiler le foin.

Au début du XIX^e siècle, les deux fonctions sont combinées dans la grange-étable, qui devient populaire parmi les agriculteurs. La grange et l'étable persistent néanmoins dans le paysage agricole, celles-ci étant parfois réhabilitées à des fonctions d'entreposage. La grange-étable offre des avantages pratiques, permettant à l'agriculteur de garder les animaux et le fourrage nécessaire à leur alimentation sous le même toit. Initialement construits avec des toits à pignons droits, l'influence américaine et les journaux d'agriculture au milieu du XIX^e siècle introduisent progressivement le toit mansardé ou arqué. À partir du XX^e siècle, les granges-étables en Outaouais ont presque toujours un toit brisé pour augmenter l'espace disponible sous les combles.

Forme architecturale

Implantation	• Généralement à l'écart de l'habitation • Selon la topographie du site, la grange-étable peut être adossée au flanc d'un coteau pour accéder à l'étage • Orientation en fonction des vents dominants ou de l'ensoleillement
Plan et volume	• Plan rectangulaire de moyennes ou grandes dimensions, parfois octogonal • La superficie de la grange-étable est en rapport avec le nombre d'animaux gardés dans l'étable durant l'hiver • Élévation variante entre 1 ½ étages et 2 étages • Toiture à deux versants ou formée d'un terrasson et d'un brisis
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : bardeaux de bois, planches de bois à couvre-joint, tôle ondulée, à la canadienne ou galvanisée • Structure et méthode constructive : structure de bois en pièce sur pièce pour les plus anciennes ou en charpente à claire-voie pour les plus récentes déposée sur une fondation en pierre ou en béton • construction d'un garnaud (rampe formée d'un amoncellement de pierres) appuyé à un mur extérieur de la grange permet d'accéder à l'étage supérieur • Ouvertures : ouvertures constituées d'une grande porte en bois massif sur rail ou à battant, une porte simple supplémentaire et quelques fenêtres au rez-de-chaussée dans l'étable • présence potentielle d'une petite porte dans le haut d'un mur de la grange pour faciliter l'entreposage du fourrage dans le fenil • circulation de l'air dans le fenil assuré à certains moments par une ouverture dans les murs-pignons ou par des fenêtres, un lanternon ou un clocheton • Matériaux de parement : bardeaux de cèdre, planche de bois, tôle galvanisée • Ornementation : relativement sobre, parfois montée d'une girouette ou d'un campanile sur le toit, portes ou murs décorés de motifs peints

Figure 94



[Ferme des Six Rapides](#), Bouchette
Vers 1900

Figure 95



[22 chemin de l'Entrée Nord](#), Messines
Vers 1930

Figure 96



[117, route 105](#), Kazabazua
Avant 1880

Figure 97



[81, rue Principale](#), Bouchette
Vers 1890

Bâtiment de ferme

Fonction de production et d'extraction des ressources naturelles

Contexte de développement

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les animaux de ferme répondent aux besoins des habitants sans nécessiter de bâtiment spécialisé. Ils sont confinés dans la grange-étable ou dans un bâtiment attenant durant l'hiver. Parallèlement, le gouvernement entreprend des efforts pour diversifier et encourager la production animale à plus grande échelle. L'augmentation de la taille des élevages rend nécessaire la construction de bâtiments spécifiques pour chaque espèce.

Certaines fermes se spécialisent dans un type de cheptel, comme les fermes laitières, avicoles, porcines ou ovines. Au début du XX^e siècle, les différents types de bâtiments agricoles, tels que les porcheries, les poulaillers, les bergeries et les écuries, se standardisent progressivement. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation crée par ailleurs un service chargé de la conception et de la réalisation de plans pour la Direction des constructions agricoles.

Forme architecturale

Implantation	• Généralement à l'écart de l'habitation • À proximité des autres bâtiments agricoles, comme la grange-étable • Orientation en fonction des vents dominants ou de l'ensoleillement
Plan et volume	• Plan carré ou rectangulaire • Dimensions variables selon l'importance de l'élevage • 1 étage ou 1 ½ étages • Toiture à un ou deux versants, parfois formée d'un terrasson et d'un brisis
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : bardeaux de bois, planches de bois à couvre-joint, tôle ondulée, à la canadienne ou galvanisée • Structure et méthode constructive : structure de bois déposée sur une fondation en pierre ou en béton • Ouverture : ouvertures constituées d'une porte en bois sur rail ou à battant, ainsi qu'une fenestration abondante • Les fenêtres peuvent parfois être remplacées par des grillages l'été • Revêtement du parement : bardeaux de cèdre, planche de bois, tôle galvanisée • Ornementation : relativement sobre, voir absente, certaines composantes architecturales peintes

Figure 98



[35 chemin Lagarde](#), Lac-Sainte-Marie
Vers 1880

Figure 99



[234 route 105](#), Low
Vers 1930

Figure 100



[6e rang](#), Montcerf-Lytton
Vers 1900

Figure 101



[360 chemin de Lytton](#), Montcerf-Lytton
Vers 1900

Silo

Fonction de production et d'extraction des ressources naturelles

Contexte de développement

Les hangars à grain et les silos servent à l'entreposage des denrées pour les animaux de la ferme. Alors que l'industrie laitière est en plein essor au Québec à partir de la deuxième moitié du XIX^e, les premières tentatives d'ensilage commencent à voir le jour. Dès 1890, le Département de l'Agriculture octroie des primes aux agriculteurs pour encourager la construction de silos.

Avant 1920, la grande majorité des silos construits sur les exploitations agricoles québécoises sont en bois. En Outaouais, les silos anciens en bois de planches verticales apparaissent à la fin du XIX^e siècle avec l'essor de l'industrie laitière.

Forme architecturale

Implantation	• À l'écart de l'habitation • À proximité de la grange-étable, souvent annexé à celle-ci
Plan et volume	• Construction cylindrique, octogonale ou carrée • Hauteur variable, généralement égale ou supérieure à la grange-étable • Toiture en forme de dôme
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : en tôle pourvu d'une lucarne au faîte qui sert d'ouverture pour le remplissage • Structure et méthode constructive : tour assise sur une fondation en béton composé d'une structure externe apparente en bois, en maçonnerie de pierre, en tôle galvanisée ondulée ou plate ou en béton coulé sur place ou en bloc cerclé de fer • Ouverture : petite ouverture au sommet pour manipuler le grain • Revêtement du parement : structure apparente, planche de bois • Ornementation / saillie : divers équipements (échelle, treuil, distributeur, chute, trémie, porte, évent), présence d'une frise peinte sur le silo

Figure 102



441 rue Guérette, Maniwaki
1909-1910

Gare de train

Fonction de transport, de communication et de service public

Contexte de développement

En plus de la voie ferrée, une ligne de chemin de fer comprend des infrastructures et des installations diverses. Isolées ou regroupées, celles-ci sont nécessaires aux transbordements, à l'entreposage, au fonctionnement du matériel roulant et pour les passagers. Si les éléments du patrimoine ferroviaire sont nombreux, les gares en constituent les principales. Les types de gares varient selon le milieu d'implantation. Avant 1870, elles ressemblent aux habitations domestiques dans les milieux ruraux ou villageois. Dans les décennies suivantes, de nouveaux modèles de gares sont introduits sur le réseau ferroviaire québécois par le Canadien Pacifique. Celles-ci se caractérisent par un large toit à croupes.

À partir du début du XIX^e siècle, le chemin de fer participe à la colonisation, au développement du territoire, puis évoque le début de l'industrialisation. Le long de la rivière Gatineau, la compagnie Ottawa and Gatineau Valley Railway (OGVR) remplace progressivement les diligences pour le transport des personnes, du courrier et des marchandises. À partir d'Ottawa, le chemin de fer atteint Wakefield en 1892, puis Maniwaki en 1904. Le chemin de fer amène l'installation d'industries qui profitent de l'exploitation forestière, minière et agricole, puis contribue au tourisme et à la villégiature.

Entre 1960 et 1990, les compagnies ferroviaires abandonnent les lignes moins rentables et on assiste au démantèlement d'une bonne partie du réseau ferroviaire au Québec. Les petites localités rurales sont durement touchées et plusieurs gares qui ne sont plus utilisées sont démolies.

Forme architecturale

Implantation

- Parallèle au chemin de fer
- À proximité des noyaux villageois ou urbain
 - présence occasionnelle de petites gares où les arrêts sont facultatifs

Plan et volume

- Plan rectangulaire
 - dimensions variables selon l'importance du point d'arrêt
 - peut regrouper plusieurs services et locaux
- Un étage et demi ou de deux étages
- Présence d'un quai d'embarquement pour les passagers ou les marchandises
- Toiture : large toit à croupes
 - présence occasionnelle d'un pignon ou d'un fronton
 - le toit repose parfois sur des encorbellements

Éléments architecturaux

- Revêtement du toit : bardeaux
- Structure et méthode constructive : ossature en bois, en maçonnerie ou en brique
- Ouverture : grandes fenêtres à guillotine, à carreaux, billetterie, porte d'entrée principale, etc.
- Revêtement du parement : planche de bois, brique, pierre
- Ornementation : variables selon l'importance de la station, encorbellements en bois avec une facture stylisée, chambranles autour des portes et des fenêtres, éléments de signalisation ferroviaire (sémaphore) intégrés au bâtiment, etc.

Figure 103



8 chemin de la Station, Low
Vers 1900

Pont couvert

Fonction de transport, de communication et de service public

Contexte de développement

La construction des ponts favorise l'ouverture du territoire à la colonisation et améliore les communications entre les villes, les villages et les communautés rurales éloignées. Plusieurs ponts sont construits à l'initiative du ministère de la Colonisation et des Mines afin d'ouvrir la voie à de nouveaux rangs, par exemple. D'autres ponts sont construits pour contrer le chômage, pour permettre l'accès à de grands chantiers d'exploitation des ressources naturelles ou pour suivre l'urbanisation grandissante.

Les ponts couverts protègent la structure des intempéries et prolongent donc considérablement sa durée de vie. Ils se caractérisent par un tablier coiffé d'un toit et par des fermes installées de chaque côté, c'est-à-dire un assemblage de pièces de bois croisées formant un treillis qui soutient la charge du pont. Au Québec, plusieurs modèles de ferme sont construits, le plus utilisé étant celui de l'architecte américain Ithiel Town (breveté en 1820). Ce modèle est particulièrement bien adapté aux conditions locales, puisqu'il ne possède que des pièces de bois de dimensions courantes, disponibles localement et facilement assemblables par une main-d'œuvre locale. L'arrivée de nouveaux matériaux de construction, comme le béton armé et l'acier, ainsi que les charges de plus en plus lourdes, rendent les ponts couverts aujourd'hui obsolètes.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée • Relie deux points séparés par un cours d'eau
Plan et volume	• Forme rectangulaire • Volume composé d'un tablier et de piliers structuraux • Longueur variable selon la largeur du cours d'eau à franchir • Toit à deux versants droits
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : tôle à baguette ou bardeaux de bois • Structure et méthode constructive : charpente en bois autoportante ou déposée sur des piliers en pierre, structure de bois en treillis • diversité de type de ferme (type Town, McCallum, Howe) • Ouverture : ouvertures latérales de chaque côté pratiqué dans le lambris pour favoriser l'éclairage et diminuer la pression du vent • Revêtement du parement : planche de bois • Ornementation : sobre, peinture de couleur rouge dans la majorité des cas (pigment facilement disponible sur le marché), portique arrondi ou en biseau

Figure 104



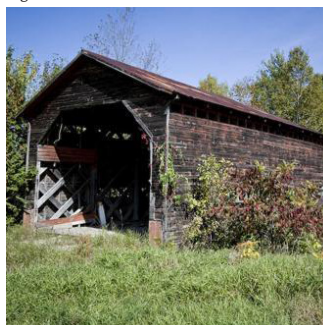
[Pont Cousineau](#), Gracefield
1932

Figure 105



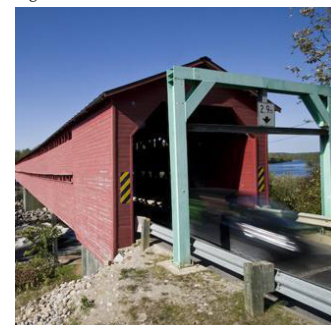
[Pont de l'Aigle](#), Egan-Sud
1925

Figure 106



[Pont Marois](#), Gracefield
1933

Figure 107



[Pont Savoyard](#)
1931

Tour de feu

Fonction de transport, de communication et de service public

Contexte de développement

Dès 1907, le gouvernement du Québec s'intéresse à la mise en place d'un système de détection des feux de forêt reposant sur des tours d'observation implantées sur les points culminants. La première tour à feu est construite en Gaspésie en 1910, marquant le début d'un vaste réseau structuré au cours des années 1910, notamment avec la création de la St-Maurice Forest Protective Association. À la fin des années 1930, plus de 500 tours à feu, construites selon un modèle relativement uniforme, couvrent l'ensemble du territoire québécois.

Généralement, chaque tour se compose de trois parties : des piliers de béton, une structure métallique d'environ 20 mètres de haut et le mirador ou cabine du gardien. À partir des années 1960-1970, l'usage des tours à feu décline progressivement, l'aviation prenant le rôle principal dans la détection des incendies de forêt.

Forme architecturale

Implantation	• Implantation isolée sur des points hauts en milieu forestier
Plan et volume	• Volume d'un étage qui prend la forme d'une cabine ou d'un poste d'observation • Plan carré ou octogonal • Toiture à versants • Présence de saillies légères • escalier • équipements divers destinés au repérage des feux • plateforme d'observation
Éléments architecturaux	• Revêtement du toit : tôle • Structure et méthode constructive : ossature légère en bois • structure métallique variant entre 20 et 25 mètres de haut s'appuyant sur des quatre piliers en béton • Ouverture : ouvertures fonctionnelles permettant une vue 360 degrés, avec ou sans fenêtres • Revêtement du parement : planche de bois, tôle • Ornementation : Absence de détails architecturaux

Figure 108



12, rue Comeau, Maniwaki
Vers 1945

Figure 109



Chemin de la Tour, Blue Sea
Vers 1945

Secteurs et ensembles à potentiel patrimonial

Identification et caractérisation des secteurs et des ensembles

En croisant les données du recensement et des inventaires produits par la MRC avec les résultats des étapes précédentes, des ensembles et des secteurs présentant un potentiel patrimonial ont été identifiés, puis caractérisés sommairement.

L'analyse du territoire a permis d'identifier des ensembles et des secteurs qui présentent un caractère patrimonial, notamment en raison de l'histoire de leur développement ainsi que de leurs caractéristiques urbaines, paysagères ou architecturales. L'interprétation de l'ensemble des données disponibles a donc permis d'identifier des groupements significatifs d'immeubles cohérents, plus ou moins étendus et qui, par leur proximité, s'enrichissent mutuellement.

Au total, 23 ensembles et secteurs à potentiel patrimonial, qui partagent des caractéristiques communes du point de vue de la forme et de la fonction historique, ont été identifiés sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. De manière générale, les ensembles et les secteurs sont regroupés sous cinq grands types :

- Les noyaux d'habitat groupé
- Les ensembles institutionnels
- Les ensembles agricoles
- Les ensembles industriels
- Les ensembles et secteurs de chasse et de pêche

Les noyaux d'habitat groupé sont les premiers lieux sur le territoire où l'établissement humain s'est concentré. Ce type comprend donc des hameaux et des noyaux villageois, qui se distinguent les uns des autres principalement par leur densité. Généralement, le hameau prend une ampleur moindre que le noyau villageois. Organisés autour de lieux de culte, ces secteurs accueillent souvent une diversité d'activités économiques et institutionnelles. La concentration d'immeubles anciens ainsi que la persistance des tracés témoignent de l'importance historique de ces lieux.

Les ensembles institutionnels se composent traditionnellement d'une église, d'un presbytère et parfois d'autres bâtiments institutionnels. Ces ensembles ont joué un rôle central dans l'organisation du territoire et la vie sociale de la communauté. Ils constituent de véritables points de repère dans leur environnement et se distinguent souvent par la qualité architecturale de leurs bâtiments imposants.

Les ensembles agricoles sont constitués d'un regroupement d'immeubles rattachés à la fonction agricole, un usage qui structure très tôt le développement du territoire. Au sein de ces ensembles, on peut retrouver des bâtiments résidentiels ainsi que des bâtiments secondaires servant à diverses activités agricoles, comme une grange ou un silo.

Les ensembles industriels rappellent le rôle prédominant qu'a joué la fonction industrielle dans le développement des communautés. Réduites aujourd'hui à d'anciens bâtiments et infrastructures, les traces de ces ensembles restent encore visibles dans le paysage architectural.

Les ensembles et secteurs de chasse et de pêche sont des lieux récréatifs regroupant des immeubles construits au cours du XIX^e siècle. Implantés dans des zones boisées et en bordure de plans d'eau, ces sites offrent des conditions particulièrement favorables à la pratique de la chasse et de la pêche.

Caractérisation des secteurs et des ensembles

Pour présenter l'information sur les ensembles et les secteurs à potentiel patrimonial de manière structurée et uniforme, un modèle de fiche synthèse a été élaboré dans le but de décrire, délimiter et analyser chaque unité spatiale. Ces fiches comprennent les champs suivants :

- Nom de l'ensemble ou du secteur
- Plan-clé de localisation
- Principales caractéristiques
- Sources à consulter

Les ensembles et les secteurs proposés forment une base qui pourra être bonifiée au moyen d'analyses plus fines du territoire, lesquelles ne pouvaient être menées dans le cadre du présent mandat, étant donné que la méthodologie du projet favorise une approche documentaire plutôt qu'une collecte de donnée in situ.

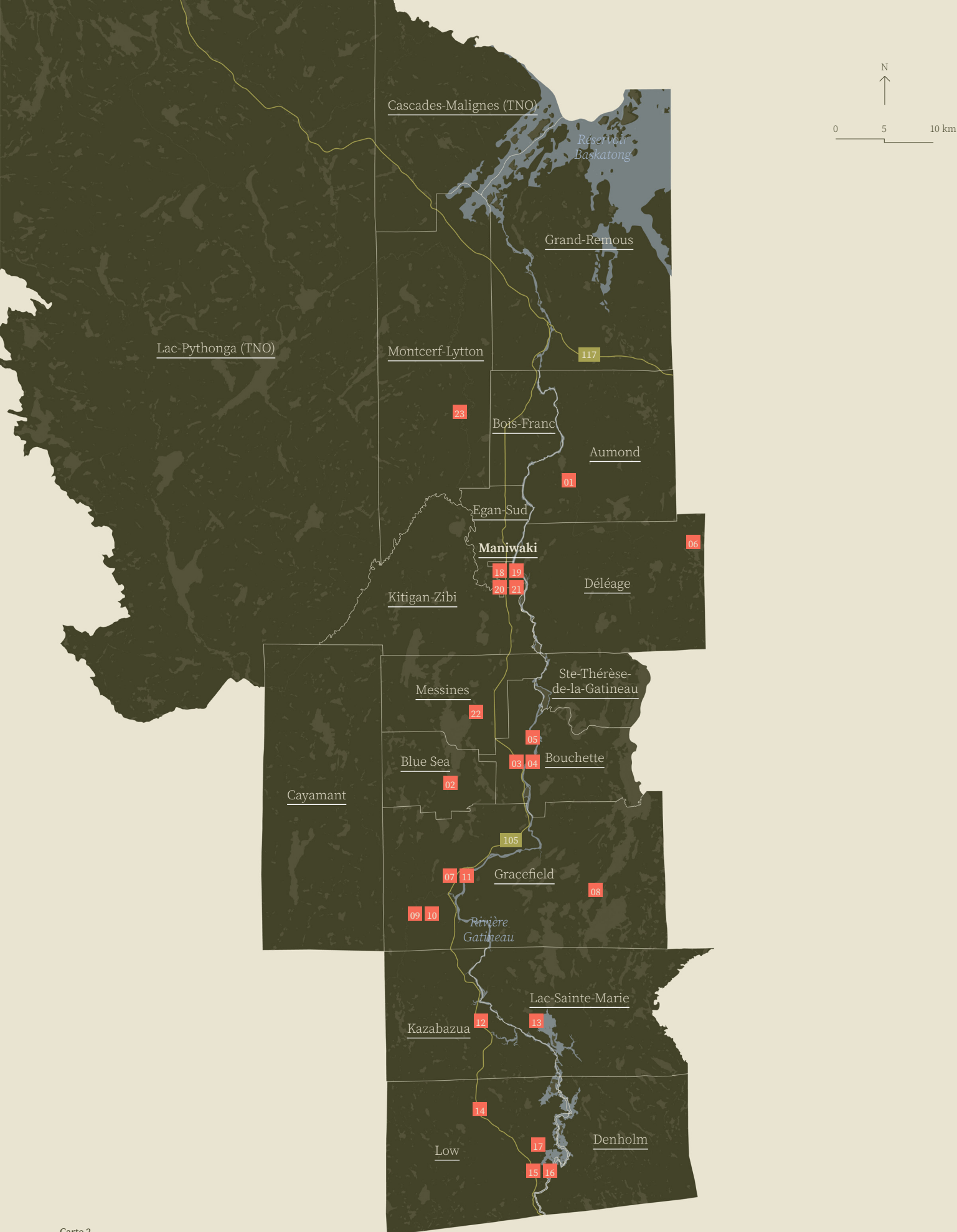
Les fiches de caractérisation des ensembles et secteurs à potentiel patrimonial sont un outil qui peut notamment servir à :

- Amorcer une réflexion sur les étapes qui mèneront à la production d'un inventaire détaillé des bâtiments d'intérêt patrimonial de la MRC, en identifiant des concentrations de bâtiments construits, ou potentiellement construits avant 1940, et qui témoignent d'un ensemble de caractéristiques communes susceptibles de présenter un intérêt patrimonial.
- Orienter les décisions afin d'évaluer et d'établir les actions prioritaires à entreprendre pour l'inventaire, dans un contexte où les ressources sont limitées.
- Soutenir la mise en œuvre de mesures de développement, de contrôle et de valorisation du territoire et de ses spécificités. Outre leur potentiel patrimonial, plusieurs ensembles et secteurs identifiés présentent aussi un potentiel en lien avec leurs qualités esthétiques et paysagères et leur fonction historique.

Municipalité	Type de milieu	Nom
Aumond	Ensemble industriel	01 - Site du moulin des Pères
Blue Sea		02 - Village de Blue Sea
Bois-Franc	-	-
Bouchette	Noyau d'habitat groupé	03 - Village de Bouchette
	Ensemble institutionnel	04 - Ensemble institutionnel de Bouchette
	Ensemble agricole	05 - Ferme des Six
Cayamant	-	-
Déléage	Ensemble de chasse et pêche	06 - Maison Jean-Baptiste-Riel et club de chasse
Denholm	-	-
Egan-Sud	-	-
Gracefield	Noyau d'habitat groupé	07 - Village de Gracefield
	Ensemble de chasse et pêche	08 - Hameau Point Comfort
	Ensemble agricole	09 - Ensemble de ferme du chemin Marks
	Ensemble agricole	10 - Ensemble de la ferme du Détour-Brown
	Ensemble institutionnel	11 - Ensemble institutionnel Notre-Dame-de-la-Visitation
Grand-Remous	-	-
Kazabazua	Noyau d'habitat groupé	12 - Village de Kazabazua
Lac-Sainte-Marie	Noyau d'habitat groupé	13 - Village de Lac-Sainte-Marie
Low	Noyau d'habitat groupé	14 - Hameau de Venosta
	Noyau d'habitat groupé	15 - Village de Low
	Ensemble industriel	16 - Centrale de Paugan
	Ensemble institutionnel	17 - Ensemble institutionnel de Martindale
Maniwaki	Noyau d'habitat groupé	18 - La pointe des Pères
	Noyau d'habitat groupé	19 - Le vieux centre-ville
	Noyau d'habitat groupé	20 - Secteur de la rue Principale
	Noyau d'habitat groupé	21 - Secteur de la rue Gilmour
Messines	Noyau d'habitat groupé	22 - Village de Messines
Montcerf-Lytton	Noyau d'habitat groupé	23 - Hameau de Montcerf
Sainte-Thérèse-de-la - Gatineau	-	-

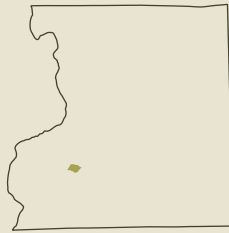
Tableau 4

Liste des secteurs et des ensembles par municipalité



Carte 2

Carte des secteurs et des ensembles à potentiel



Aumond

01 - Site du moulin des Pères

Site du moulin des Pères

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Aumond
Ensemble
Chemin de la Traverse, route Principale
Phase 2 (1851 - 1904)

Ensemble industriel



Survol historique

Le site patrimonial du moulin des Pères, constitue le lieu d'origine du village d'Aumond. Cet ensemble rappelle la décision des pères Oblats d'y construire un moulin à scie en 1861, suivi d'un moulin à farine en 1868. Ces moulins étaient alimentés par l'énergie hydraulique d'un barrage construit sur la rivière Joseph, qui a également fourni de l'électricité au village à partir de 1927. En plus de ces immeubles, le site industriel comprenait autrefois plusieurs bâtiments, comme une scierie, une meunerie, une grange ainsi qu'un garage.

Toutefois, ces immeubles ne figurent plus sur le site et les moulins ont été démantelés en 1998. Aujourd'hui, au sein de l'ensemble, on peut encore observer une remise datant de 1880, ainsi que les vestiges du barrage. Ces immeubles constituent alors les derniers représentants de cet ensemble qui témoigne de l'histoire de la municipalité d'Aumond, tournée vers l'industrie du bois durant le XIX^e siècle. À présent, le site est réaménagé en parc commémoratif et propose un sentier d'interprétation le long de la rivière Joseph.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le site patrimonial est localisé sur le chemin de la Traversée à l'intersection de la route Principale. Le tracé du chemin de la Traversée suit la trajectoire de la rivière Joseph, alors que la route Principale croise perpendiculairement celle-ci. - Cet emplacement stratégique a été choisi par les pères Oblats pour la construction du moulin, étant donné que la rivière est assez étroite à cet endroit, permettant de la traverser à pied, à certains moments de l'année.
Parcellaire	- L'ensemble du moulin des Pères s'étend sur trois parcelles distinctes. Toutes trois présentent des formes irrégulières, suivant le cours de la rivière, et elles se situent du côté ouest de la route principale. - La première parcelle, située du côté sud de la rivière, donne sur les vestiges de l'ancien barrage, alors que la seconde, localisée au nord du cours d'eau, accueille l'ancienne remise. - Le dernier lot, situé à l'ouest de celui accueillant la remise, permet de parcourir le sentier d'interprétation qui longe la rivière.
Implantation	- L'ancienne remise donne sur la route principale et s'implante parallèlement à celle-ci. Le bâtiment se situe en retrait du domaine public et se trouve à proximité de la rivière. - Au sein du site, on observe de vastes espaces libres, puisque les seuls témoins de cet ensemble patrimonial sont la remise et l'ancien barrage.

Forme architecturale dominante

Fonction	Industrielle
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	Revêtement de bardeaux de bois

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Étant situé aux abords de la rivière Joseph, l'ensemble patrimonial s'inscrit dans un contexte naturel d'intérêt, propice aux activités récréatives, d'autant plus que le site comprend plusieurs boisés. - En plus de présenter un sentier pédestre, le site comprend également des belvédères ainsi que des aires de pique-nique, permettant d'apprécier ce cadre paysager.
Immeuble d'intérêt	- Remise (712, route principale) - Ancien barrage

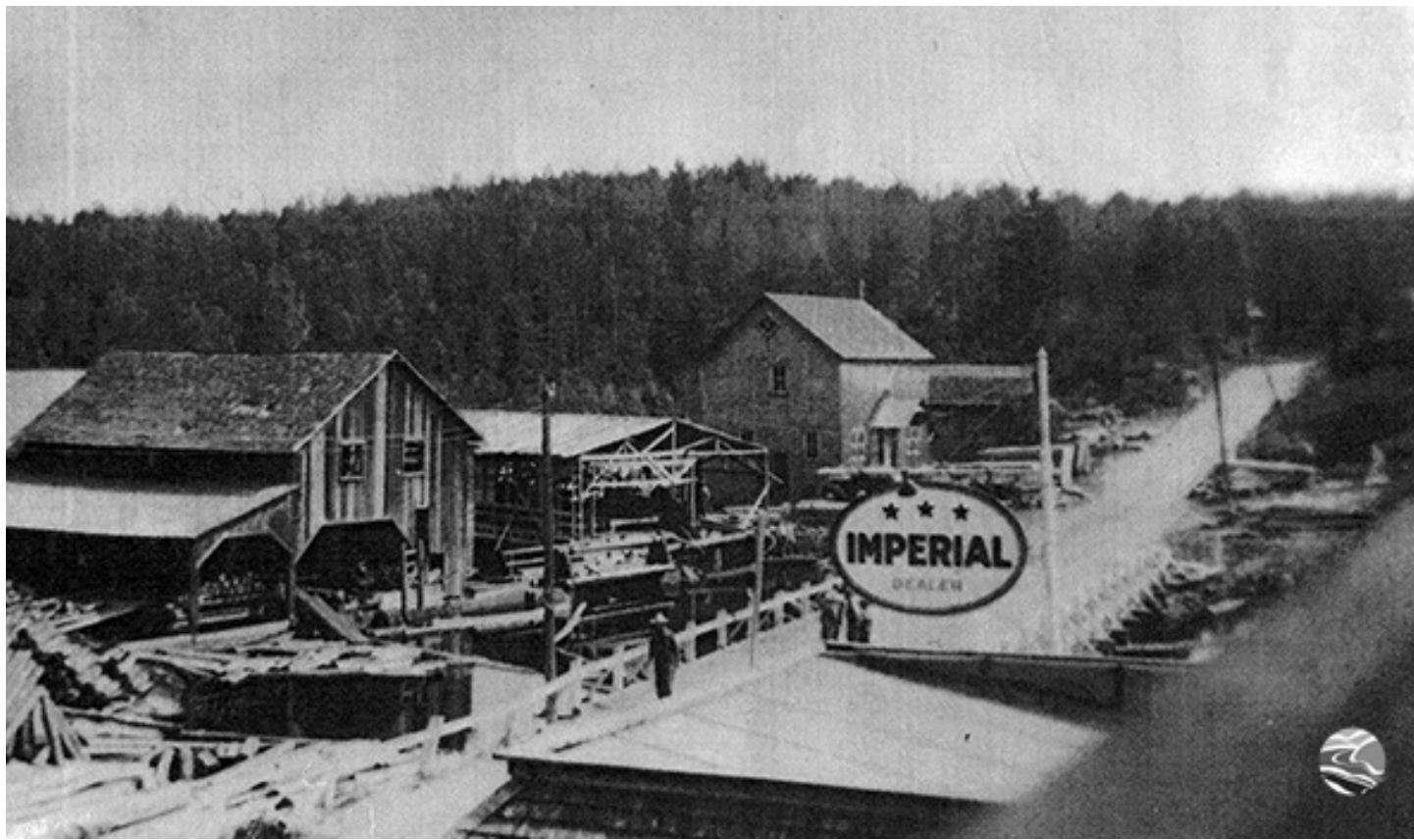


Figure 110
S.a. (c1950) [Aumond - Lumber Mill c1950](#)

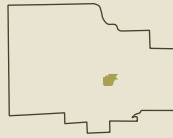
Source à consulter

Cadre de planification

- Ensemble d'intérêt industriel, scientifique et technologique identifié au SAD.
- Le SAD identifie une opportunité de créer des liens entre le corridor récréatif de la rivière Gatineau et le site.
- Inscrit à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Municipalité d'Aumond. (s.d.). À propos: Historique. Aumond. <https://www.aumond.ca/index.php/a-propos/historique>
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Destination Touristique. (s.d.). Le Site du Moulin des Pères. <https://test.destinationtouristique.com/en/activites/outaouais/aumond-1/moulin-des-peresz/>
- Loiselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Plein Air à la Carte. (s.d.). Site du moulin des Pères. <https://www.pleinairalacarte.com/qc/outaouais/site-moulin-peres/>
- Réseau du patrimoine. (s.d.). Sur les traces du patrimoine: Moulin des Pères. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/moulin-des-peres/>
- Tourisme Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Site du moulin des Pères. <https://tourismevalleedelagatineau.com/entreprises-de-services/site-du-moulin-des-peres/>



Blue Sea

02 - Village de Blue Sea

Village de Blue Sea

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Blue Sea
Secteur
Rue Principale, chemin de Blue Sea
Phase 2 (1851 - 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Initialement, le secteur du village de Blue Sea fait partie du territoire de Gracefield. Une fois que les berges de la rivière Gatineau ont commencé à être saturées dans cette région, le peuplement a débuté à l'endroit du village actuel de Blue Sea, soit vers le milieu du XIX^e siècle. Par contraste avec les rives des lacs des Trente et Un Milles et Pemichangan destinées à des activités liées à la chasse et à la pêche dès le début de leur développement (voir hameau de Point Comfort), le lac Blue Sea se voit d'abord entouré de fermes. Bien que le chemin de fer arrive vers 1900 à Blue Sea, le village commence déjà à accueillir des villégiateurs, provenant principalement d'Ottawa, avant cette date. Le phénomène de la villégiature prend graduellement de l'ampleur dans le village, entraînant la construction d'auberges et de chalets.

Même les fermiers accueillent des vacanciers, les nourrissant à même leur terre. Au fil du temps, le village prend en importance et il se détache de Gracefield en 1921, adoptant d'abord le nom de Bouchette-Sud. L'activité touristique bat son plein dans le village environ une soixantaine d'années, mais l'arrêt du service ferroviaire, en 1963, concourt au déclin de la villégiature dans ce secteur ainsi qu'à la disparition de certains commerces et d'établissements d'hébergement. Aujourd'hui, on compte toujours au sein du village quelques résidences anciennes ainsi que l'ancien presbytère Saint-Félix converti en centre culturel patrimonial qui date de 1919. Ce dernier se greffe à un petit noyau institutionnel, dont les autres bâtiments sont construits après 1940, soit l'école Pierre-Perreault (1945) et l'église Saint-Félix (1956).

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le secteur s'articule autour de la rue Principale et du chemin de Blue Sea. Ce dernier constitue un tracé fondateur de la municipalité. Dès 1890, un chemin de colonisation relie Ottawa et le village de Blue Sea. - On compte une seule voie secondaire au sein du secteur : le chemin Georges Turnbull, qui s'étend sur la pointe.
Parcellaire	- Le parcellaire présente des lots de formes et de tailles variables. Les lots bordant le lac Blue Sea présentent des formes irrégulières conditionnées par la berge, contrairement au reste des lots qui sont plus réguliers. - Les lots formant le noyau institutionnel du village se démarquent dans le parcellaire par leur dimension.
Implantation	- Les bâtiments s'implantent généralement de manière isolée et au centre de leur lot. - L'alignement des façades est davantage perceptible sur le chemin Blue Sea et du côté sud de la rue Principale que du côté nord de cette dernière.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte / villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maison à toit à deux versants droits - Presbytère : Composition se rapprochant des maisons cubiques

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

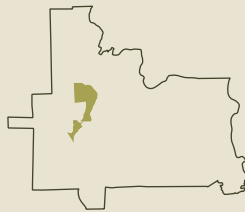
Caractéristiques paysagères	- Bordant le lac Blue Sea et entouré d'un riche couvert forestier, qui caractérise d'ailleurs la municipalité, le village s'inscrit dans un contexte paysager d'intérêt. - Le village offre des vues panoramiques sur le lac Blue Sea, principalement à partir du quai et du parc Sacré Coeur de Jésus. - Le village est perceptible en arrière-plan lorsque l'on traverse la Véloroute des Draveurs, qui longe le côté est du lac Blue Sea. Cette partie de la Véloroute des Draveurs est l'une des portions de la piste cyclable qui est la plus valorisée par le SAD.
Immeuble d'intérêt	Presbytère de Saint-Félix (1, rue Principale)



Figure 111
Davis, L. (1916) [La Pointe Gauthier](#)

Source à consulter

Cadre de planification	• Compris dans le périmètre d'urbanisation selon le SAD et le PU. • Point de vue intéressant sur le lac Blue Sea à partir du parc Sacré Coeur de Jésus selon le SAD. • Le presbytère ainsi que quelques résidences sont inventoriés au RPCQ. • Quelques bâtiments résidentiels inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).
Référence	• Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc. • Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf • Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.410-412 • Loiselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf • Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Presbytère de Saint-Félix. Répertoire du patrimoine culturel. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158501&type=bien • Municipalité de Blue Sea et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.



Bouchette

03 - Village de Bouchette

04 - Ensemble institutionnel de Bouchette

05 - Ferme des Six

Village de Bouchette

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Bouchette
Secteur
Rue Principale, chemin de la Ferme des Six
Phase 2 (1851 - 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Si la colonisation à Bouchette débute davantage au Nord, près du Grand Lac Rond dès les années 1830, le village de Bouchette, quant à lui, commence à se développer une vingtaine d'années plus tard. Le lieu du village est notamment dicté par la décision de l'évêque Joseph-Eugène-Bruno Guigues d'y construire un lieu de culte dès 1849 (voir ensemble institutionnel de Bouchette). Le village constitue alors un lieu de passage pour les bûcherons se dirigeant vers le nord, à l'endroit du Grand Lac Rond. Prenant en importance, le village est constitué en municipalité en 1872. Vers la fin du XIX^e siècle, on prend des dispositions pour que le chemin de fer ne passe pas par le village, comme cela s'est produit à Gracefield à cette époque.

Le conseil du village éprouvait certaines craintes face à l'arrivée de la voie ferrée, ce qui a eu pour effet de freiner l'expansion de Bouchette et de conditionner son développement un peu à l'écart du reste de la région. Néanmoins, on voit tout de même apparaître quelques institutions nécessaires au quotidien du village, comme un premier bureau de poste (1877), une chapelle (1879), une église (1907) et une banque (1930). On compte également la Petite école de rang du Bonnet Rouge, une ancienne école datant de 1903 qui a été déplacée dans le village de Bouchette pour être transformée en centre d'interprétation des écoles de rang, témoignant de l'évolution du système d'éducation québécois.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le village se développe autour de la rue Principale et du chemin de la Ferme-des-Six, deux tracés fondateurs de la municipalité. - La configuration de ces voies de circulation, qui se croisent en épingle, témoigne de l'ancienneté de ces tracés, conçus initialement pour le transport en calèche. - La rue Principale relie la route 105 au village, alors que le chemin de la Ferme-des-Six se poursuit vers le nord de la région. - On compte aussi deux rues secondaires au sein du village, soit les rues de la Côte et Major.
Parcellaire	- À l'est de la rue Principale, le parcellaire est conditionné par la trajectoire de la rivière Gatineau, tandis que les lots situés à l'ouest de la voie se butent sur des terres agricoles. - Au sein du village, les parcelles sont de forme et de taille variées, témoignant de la diversité des usages présents dans ce secteur. Par exemple, les lots de l'ensemble institutionnel de Bouchette se démarquent par leur dimension comparativement avec les lots résidentiels.
Implantation	- La majorité des immeubles situés sur la rue Principale et le chemin de la Ferme-des-Six sont implantés face à la rue, de manière détachée et avec un dégagement par rapport au domaine public. L'alignement des immeubles contribue à former un ensemble cohérent. - À l'entrée du village, soit à l'intersection de la route 105 et de la rue Principale, se trouve un affleurement rocheux, limitant l'implantation de bâtiment à cet endroit.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte / villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : maisons à toits à deux versants droits, maison mansardée, maison à plan en « L », maison cubique - Granges-étables et remise au 4 et 81 rue Principale

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

- Caractéristiques paysagères**
- La diversité du cadre bâti, conjuguant bâtiments agricoles, résidentiels, institutionnels et commerciaux, participe à l'atmosphère villageoise du secteur.
 - L'entrée du village, située à l'intersection entre la route 105 et la rue Principale, représente bien cette diversité et ce caractère pittoresque, en offrant une vue sur une maison de ferme, l'église Saint-Gabriel, la rivière et le pont.

- Immeuble d'intérêt**
- Ensemble institutionnel de Bouchette
 - Église Saint-Gabriel (21, rue Principale)
 - Presbytère (26, rue Principale)
 - Ancienne école des Soeurs Sacré-Coeur (18, rue Principale)
 - Ancienne banque Nationale (30, rue Principale)
 - Croix de chemin (81, rue Principale)
 - Centre municipal (36, rue Principale)



Figure 112
De la Rue, Aubert (1945) [Bouchette et la Gatineau](#)

Source à consulter

- Cadre de planification**
- Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Bouchette selon le SAD ainsi que le plan d'urbanisme.
 - Vue panoramique identifiée à l'entrée du village dans le SAD.
 - Une zone de 15,4 hectares ciblée pour un développement industriel d'après le SAD.
 - Une zone de 7,5 hectares ciblée à des fins de mise en valeur, potentiellement sujette à faire l'objet d'un PPU, selon le SAD.
 - Le SAD recommande à la municipalité d'identifier ce secteur comme un ensemble historique à protéger à l'intérieur du plan d'urbanisme.
 - Quelques résidences et bâtiments secondaires inventoriés au RPCQ.
 - Quelques résidences et bâtiments secondaires inscrits à l'inventaire de 2011.

- Référence**
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011_fr-CA.pdf
 - Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. P.404-407.
 - Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
 - Municipalité de Bouchette et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme. Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Petite école de rang du Bonnet Rouge. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/petite-ecole-de-rang-du-bonnet-rouge/>

Ensemble institutionnel de Bouchette

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Bouchette
Ensemble
Rue Principale
Phase 3 (1904 – 1940)

Ensemble institutionnel



Survol historique

L'ensemble institutionnel de Bouchette, perché sur un promontoire qui domine la rivière Gatineau, se compose de l'église Saint-Gabriel et de son presbytère. Cet ensemble s'inscrit au cœur de l'ancienne paroisse Saint-Gabriel, établie entre les cantons de Bouchette et de Cameron. En 1876 ou 1879, tout dépendamment des sources, une petite chapelle en bois est construite sur le site actuel de l'ensemble. D'ailleurs, ce site avait déjà été choisi pour accueillir un lieu de culte par l'évêque Joseph-Eugène-Bruno Guigues lors de son premier voyage dans la région en 1849. Au début du XX^e siècle, la population augmente graduellement autour du noyau institutionnel, ce qui commande le remplacement de la chapelle par une nouvelle église plus grande.

Celle-ci est construite en 1907, selon les plans de l'architecte Alphonse Dubreuil qui dessine le lieu de culte dans un style éclectique. Aujourd'hui, l'immeuble présente une évolution harmonieuse, témoignant d'un bon état de conservation. Ses composantes ont conservé une apparence cohérente avec son aspect d'origine, malgré certaines modifications survenues au fil du temps, comme la reconstruction de la sacristie après l'incendie de 1963. En ce qui concerne le presbytère et l'ancienne école, ces bâtiments sont construits respectivement en 1920 et en 1931. Toujours visibles depuis la rue Principale, les trois bâtiments forment encore aujourd'hui un ensemble institutionnel cohérent, témoignant du développement du village de Bouchette qui s'est déployé autour d'eux.

Organisation spatiale

Trame de rue	L'ensemble se situe sur la rue Principale, qui suit la trajectoire de la rivière Gatineau et qui constitue un tracé fondateur de la municipalité de Bouchette.
Parcellaire	- Initialement, l'ensemble est construit sur le lot 17, une parcelle qui a été subdivisée au fil du temps, mais qui s'étendait autrefois entre les limites est et ouest de la municipalité. - L'église et le presbytère s'implantent sur deux parcelles voisines de tailles similaires, dont la forme est conditionnée par le profil de la berge. La parcelle où se trouve l'ancienne école, quant à elle, est plus petite que les deux autres.
Implantation	- Les immeubles qui composent l'ensemble s'implantent parallèlement à la rue Principale avec un dégagement par rapport au domaine public. - De vastes espaces libres entourent les bâtiments. Les parties arrière des parcelles, qui donnent sur la rivière Gatineau, présentent un riche couvert forestier.

Forme architecturale dominante

Fonction	Institutionnelle
Plan au sol	- Église : Nef à un vaisseau - Presbytère : Carré - Ancienne école : En T
Élévation	Église et presbytère : 2 étages
Forme du toit	- Église : À deux versants droits - Presbytère : En pavillon - Ancienne école : À croupes
Autres caractéristiques	- Revêtement de pierre calcaire - Voûte : Arc en plein cintre - Clocher à pallier coiffé d'un dôme

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	L'église constitue un important point de repère dans la municipalité de Bouchette. L'église se démarque dans le paysage villageois par sa monumentalité, qui est amplifiée par sa localisation sur un promontoire. Le clocher du lieu de culte est même visible depuis l'autre côté de la rivière Gatineau, créant des percées visuelles intéressantes où se superpose rivière, canopée et clocher.
Immeuble d'intérêt	- Église Saint-Gabriel (21, rue Principale) - Presbytère (26, rue Principale) - Ancienne école des Soeurs Sacré-Coeur (18, rue Principale)



Figure 113
S. a. (1935) [Église Saint-Gabriel](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un site d'intérêt au plan d'urbanisme de Bouchette.
- Inventorié au RPCQ.

Référence

- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2012). Église Saint-Gabriel. Lieux de culte. https://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=95163&LieuSuivant=1524&LieuPrecedent=1522&debut=1500&nlieux=2755&type_requete=nom_libre&lignes=25&NomLibre=
- Coursol, L. (2020). Bouchette, avant tout une paroisse. Il était une fois une vallée du ... Nord. <https://valdunord.blogspot.com/2020/03/bouchette-avant-tout-une-paroisse.html>
- S.a. (1930). Plan du comté Gatineau. Fonds Ministère des Terres et Forêts et Archives nationales à Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4699504>
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de L'Assomption-de-Marie. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158506&type=bien>
- Municipalité de Bouchette et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.
- Originis. (s. d.). Bouchette (Saint-Gabriel). https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_b/paroisse_bouchette/
- Prévost, M. (2024). L'église Saint-Gabriel de Bouchette : des petits airs de château. Société d'histoire de l'Outaouais. <https://histoireoutaouais.ca/wp-content/uploads/2024/12/Bouchette.%C3%89glise.pdf>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Église Saint-Gabriel. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/eglise-saint-gabriel/>
- Municipalité de Bouchette. (s.d.). Historique de Bouchette. <https://www.bouchette.ca/fr/ma-municipalite/historique-de-bouchette/>

Ferme des Six

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Bouchette
Ensemble
Chemin de la Ferme des Six, chemin Lefebvre
Phase 1 (1800 – 1851)

Ensemble agricole



Survol historique

La Ferme des Six est un lieu patrimonial jugé exceptionnel selon le dernier inventaire du patrimoine bâti réalisé en 2011. Le nom de cet ensemble tire son origine du fait qu'à cet emplacement se trouvait le sixième portage sur la rivière Gatineau que devaient effectuer les canotiers en route vers Maniwaki. Étant donné que la colonisation à Bouchette débute près du Grand Lac Rond dans la première partie du XIX^e siècle, le défrichage des terres incite quelques entreprises forestières à s'implanter à cet endroit. C'est dans ce contexte que la Ferme des Six voit le jour vers 1830, au moment où la compagnie Hamilton décide de construire une ferme sur la rive ouest de la rivière Gatineau, un peu plus au sud du Grand Lac Rond, afin d'approvisionner ses chantiers.

Situé à proximité du premier foyer de colonisation de Bouchette, un petit pôle économique commence à se former autour de l'ensemble lorsqu'un premier bureau de poste est érigé près de la ferme en 1846. Toutefois, le village de Bouchette se développe un peu plus tard, davantage au sud du territoire, où une chapelle est érigée en 1879 (voir ensemble institutionnel de Bouchette). Aujourd'hui, l'ensemble compte une douzaine d'immeubles encore très bien conservés, et la ferme, centrée sur la production laitière et bovine, continue de préserver la vocation agricole du site. L'ensemble se démarque par son intérêt historique et sa rareté, faisant de lui un témoin significatif non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle provinciale.

Organisation spatiale

Trame de rue	- L'ensemble se situe sur le chemin Lefebvre, portant le nom de la famille propriétaire de la ferme depuis 1951. - Le chemin Lefebvre intercepte le chemin de la Ferme-des-Six, dont le toponyme fait référence à l'ensemble. Cette voie de circulation constitue un tracé fondateur de Bouchette, suivant la trajectoire de la rivière Gatineau.
Parcellaire	- La Ferme des Six s'établit sur un vaste domaine agricole composé de 16 parcelles, couvrant une superficie totale de 195,4 hectares. - Les parcelles sont disposées de part et d'autre du chemin de la Ferme-des-Six. Elles croisent perpendiculairement ce tracé ainsi que la rivière Gatineau, reflétant le développement seigneurial qui caractérise le territoire au XIX^e siècle. - Les lots localisés du côté ouest du chemin de la Ferme-des-Six sont de forme assez régulière en comparaison avec les parcelles situées sur le bord de la rivière, puisque leur découpage suit le profil des berges.
Implantation	Les bâtiments qui composent l'ensemble se trouvent au bout du chemin Lefebvre, soit au bord de la rivière Gatineau (lot 4 989 027).

Forme architecturale dominante

Fonction	Agricole
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	Arc brisé
Autres caractéristiques	- Cohérence formelle entre les bâtiments - Uniformité des matériaux de revêtements extérieurs - Présence de silos

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

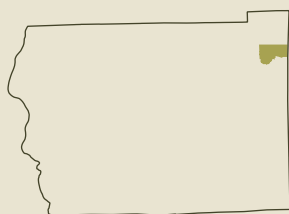
Caractéristiques paysagères	- Étant situé au bout de terres cultivées, l'ensemble est visible depuis le chemin de la Ferme-des-Six, malgré la distance qui sépare les bâtiments de la voie. Lorsque l'on circule sur le tracé fondateur, on aperçoit facilement un alignement de quatre granges-étables. - Parmi les parcelles agricoles, on compte quelques boisés, notamment du côté de la berge, ce qui confère un caractère agroforestier au paysage entourant l'ensemble.
Immeuble d'intérêt	Ensemble de la Ferme des Six (70, chemin de la Ferme-des-Six)



Figure 114
Ferme des Six (s.d.) [Ferme des Six](#)

Source à consulter

Cadre de planification	• Identifié comme un lieu présentant un intérêt d'ordre culturel sous la catégorie patrimoine agroforestier dans le SAD. • Identifié comme un site ou élément d'intérêt d'ordre historique selon le plan d'urbanisme.
Référence	• Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc. • Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf • Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. P.404-405 • Loiselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf • Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ferme des Six. Répertoire du patrimoine culturel. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170399&type=bien • Municipalité de Bouchette et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme. • Originis. (s. d.). Bouchette (Saint-Gabriel). https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_b/paroisse_bouchette/ • Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Ferme des Six. Sur les traces du patrimoine. https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/ferme-des-six/



Déléage

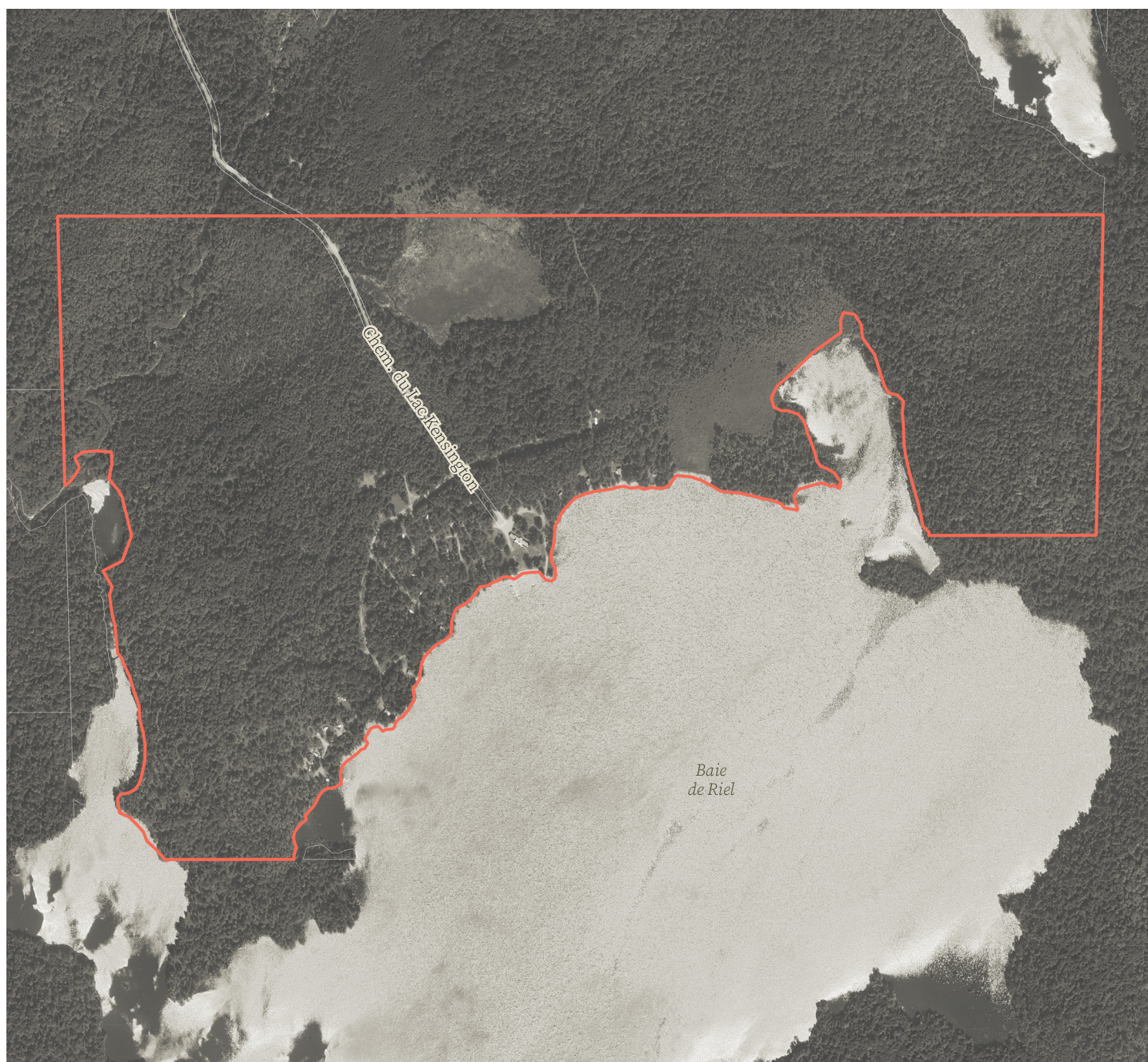
06 - Maison Jean-Baptiste-Riel et club de chasse

Maison Jean-Baptiste-Riel et club de chasse

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Déléage
Ensemble
Chemin du Lac-Kensington
Phase 2 (1851 - 1904)

Ensemble associé à la chasse et à la pêche



Survol historique

Le phénomène de la villégiature s'est rapidement déployé dans la région de l'Outaouais, notamment en raison de ses nombreux plans d'eau. Dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, la villégiature s'est forgée une tradition associée à la chasse et à la pêche. L'histoire de l'ensemble de la Maison Jean-Baptiste-Riel et du club de chasse illustre bien ce phénomène, puisque, dans les années 1850, les pères Oblats font l'acquisition d'une petite maison de colonisation située au bord du lac Kensington et ayant appartenu à la famille Riel afin d'en faire un lieu de retraite et de pêche. Les pères Oblats auraient signé un bail exclusif des droits de pêche au début du XX^e siècle, pour le céder ensuite au marchand Foster Bennett.

En 1946, la Canadian International Paper (CIP), une entreprise de produits forestiers très influente dans la région, achète la propriété pour en faire un club privé de chasse et de pêche dédié aux cadres de la compagnie. On compte encore deux immeubles datant de cette période au sein de l'ensemble, soit le bâtiment principal du club ainsi que le magasin du gardien. Peu à peu, la CIP réduit ses investissements dans le club puis, en 1978, le club perd ses droits exclusifs, ce qui affecte la qualité de la pêche due à l'arrivée massive de nouveaux pêcheurs non-membre. En 2004, le club devient une coopérative, ce qui permet de préserver sa fonction. Enfin, en 2011, la maison Jean-Baptiste-Riel est citée, assurant ainsi la conservation de l'immeuble.

Organisation spatiale

Trame de rue	L'ensemble se situe au bout du chemin du Lac-Kensington, un tracé de forme irrégulière qui intercepte le chemin de la Ferme-Joseph et qui se termine en cul-de-sac au bord du lac Kensington, d'où le nom de la voie.
Parcellaire	L'ensemble se situe sur une vaste parcelle d'environ 1 km² dont la forme est conditionnée par le profil du lac Kensington.
Implantation	- Les trois bâtiments qui composent l'ensemble sont localisés très près de la berge du lac Kensington, témoignant de la vocation d'origine du site dédié à la pêche. - La majeure partie du site demeure non construite, laissant de vastes espaces libres recouverts de boisés propices à la chasse.

Forme architecturale dominante

Fonction	Villégiature
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 1,5 étage
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Maison Jean-Baptiste-Riel : Maison de colonisation en pièce sur pièce - Maison du gardien : Vernaculaire américain - Bâtiment principal : Bois rond

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Vue dégagée sur le lac depuis la maison, témoignant de la relation étroite entre le club et le plan d'eau. - Les bâtiments du club de chasse et de pêche sont les seuls à être implantés au bord du lac, accentuant le sentiment d'évasion lorsqu'on se trouve sur le site. - La majorité du site est boisé, lui conférant un caractère reclus, propice à la détente ainsi qu'aux activités de chasse et de pêche.
Immeuble d'intérêt	- Maison Jean-Baptiste-Riel (162, chemin du Lac-Kensington) - Maison du gardien (162, chemin du Lac-Kensington) - Bâtiment principal (162, chemin du Lac-Kensington)



Figure 115

Leroux, M. (2010) [Maison Jean-Baptiste-Riel](#)

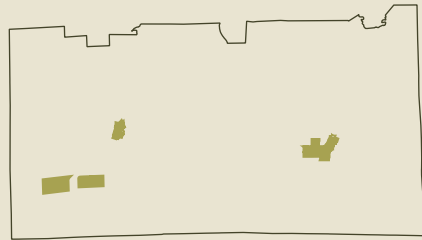
Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu d'intérêt culturel au SAD.
- Maison Jean-Baptiste-Riel citée comme immeuble patrimonial et elle est inventoriée au RPCQ.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.436 - 438
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison Jean-Baptiste-Riel. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=173442&type=bien>
- Municipalité de Délage et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.



Gracefield

07 - Village de Gracefield

08 - Hameau Point Comfort

09 - Ensemble de ferme du chemin Marks

10 - Ensemble de la ferme du Détour-Brown

11 - Ensemble institutionnel Notre-Dame-de-la-Visitation

Village de Gracefield

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Gracefield
Secteur
Rue Saint-Joseph, rue Principale
Phase 1 (1800 – 1851)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

En 1837, le célèbre homme d'affaires Philemon Wright implante une ferme forestière à la confluence de la rivière Picanoc et de la rivière Gatineau. Cet emplacement revêt alors une importance stratégique pour le commerce, puisque la voie carrossable s'y termine et que la poursuite du trajet vers le nord doit se faire par la rivière Gatineau. Au cours des années 1840, un nombre croissant de colons français et irlandais s'établissent près de la ferme forestière. Un petit hameau se développe ainsi au sud du village actuel, bien que très peu de bâtiments anciens y subsistent aujourd'hui. Le village, quant à lui, se forme plus tard au nord du hameau initial, lorsqu'une première chapelle est construite, en 1841, à l'emplacement de l'actuelle église Notre-Dame-de-la-Visitation.

Cette chapelle est remplacée par une nouvelle en 1860, puis par l'église actuelle en 1912 (voir l'ensemble institutionnel de Gracefield). Au fil du temps, le village porte plusieurs appellations, soit Wright pour la population anglophone, Visitation en référence à la paroisse desservant le secteur, ou encore Picanoc, en écho à la rivière. Ce n'est toutefois qu'en 1883 qu'il adopte officiellement le nom de Gracefield, en l'honneur de son premier maître de poste, Patrick Grace. Favorisé par le tracé de la route de la Gatineau (actuelle route 105) ainsi que par l'arrivée du chemin de fer dans les années 1890, le village connaît un développement important, entraînant la croissance de sa population et la création de la municipalité en 1905. Toutefois, en raison de sa situation géographique entre Hull et Maniwaki, Gracefield demeure principalement un lieu de passage, limitant son développement.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le secteur se structure autour de deux artères principales : la rue Saint-Joseph (route 105, anciennement route de la Gatineau), qui longe le cours de la rivière Gatineau, et la rue Principale, qui dessine une boucle se terminant à chaque extrémité sur la route 105. - On compte aussi quelques voies secondaires, soit les rues suivantes : Dupont, Saint-Eugène, Foyer, Perras, Locas, Patrick-Parker et Vaillancourt. Chacune d'elles se connecte perpendiculairement aux voies principales. - Le secteur est traversé par la Véloroute de Draveurs, qui reprend le tracé d'un ancien chemin de fer. - Le secteur, qui prend place sur la rive ouest de la rivière Gatineau, est relié à la rive opposée par un pont qui date de 1905 et qui présente une valeur patrimoniale supérieure d'après l'inventaire.
Parcellaire	La majeure partie du parcellaire présente des lots de forme et de dimensions variées, conditionnés par la forme irrégulière des voies principales et le profil de la berge de la rivière Gatineau.
Implantation	- Les bâtiments s'implantent principalement de manière détachée. Les immeubles donnant sur les voies principales s'implantent plus près de la rue que les résidences figurant sur les voies secondaires. - Présence d'une concentration plus forte de bâtiments anciens implantés le long des rues Principale et Saint-Joseph.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte / villageoise
Plan au sol	Rectangulaire et irrégulier
Élévation	2 étages
Forme du toit	Plat, 2 versants et 4 versants
Autres caractéristiques	- Cadre bâti assez diversifié - Bâtiments résidentiels : Maison à deux versants droits et maison cubique

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères

- Le secteur présente une ambiance villageoise grâce à la concentration d'immeuble ancien qu'on y trouve. Cette ambiance cohabite aussi avec une atmosphère un peu plus urbaine, notamment en raison de l'apparition de lots commerciaux aux surfaces fortement minéralisées en bordure de la route 105.
- Le cœur du village est constitué de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, dont le clocher constitue un point de repère significatif au sein du secteur.
- Le secteur est bordé par un boisé d'intérêt situé en bordure de la rivière Gatineau.

Immeuble d'intérêt

- Église de Notre-Dame-de-la-Visitation (14 A, rue Principale)
- Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation (14, rue Principale)



Figure 116

De la Rue, Aubert (1945) [Gracefield, comté de Gatineau](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un secteur d'intérêt patrimonial dans le SAD.
- La rue Principale est identifiée comme un ensemble urbain d'intérêt dans le plan d'urbanisme.
- L'église Notre-Dame-de-la-Visitation et son presbytère, immeuble patrimonial cité depuis 2017.
- Quelques résidences et bâtiments secondaires inventoriés au RPCQ.
- Quelques immeubles inscrits à l'inventaire de 2011.

Référence

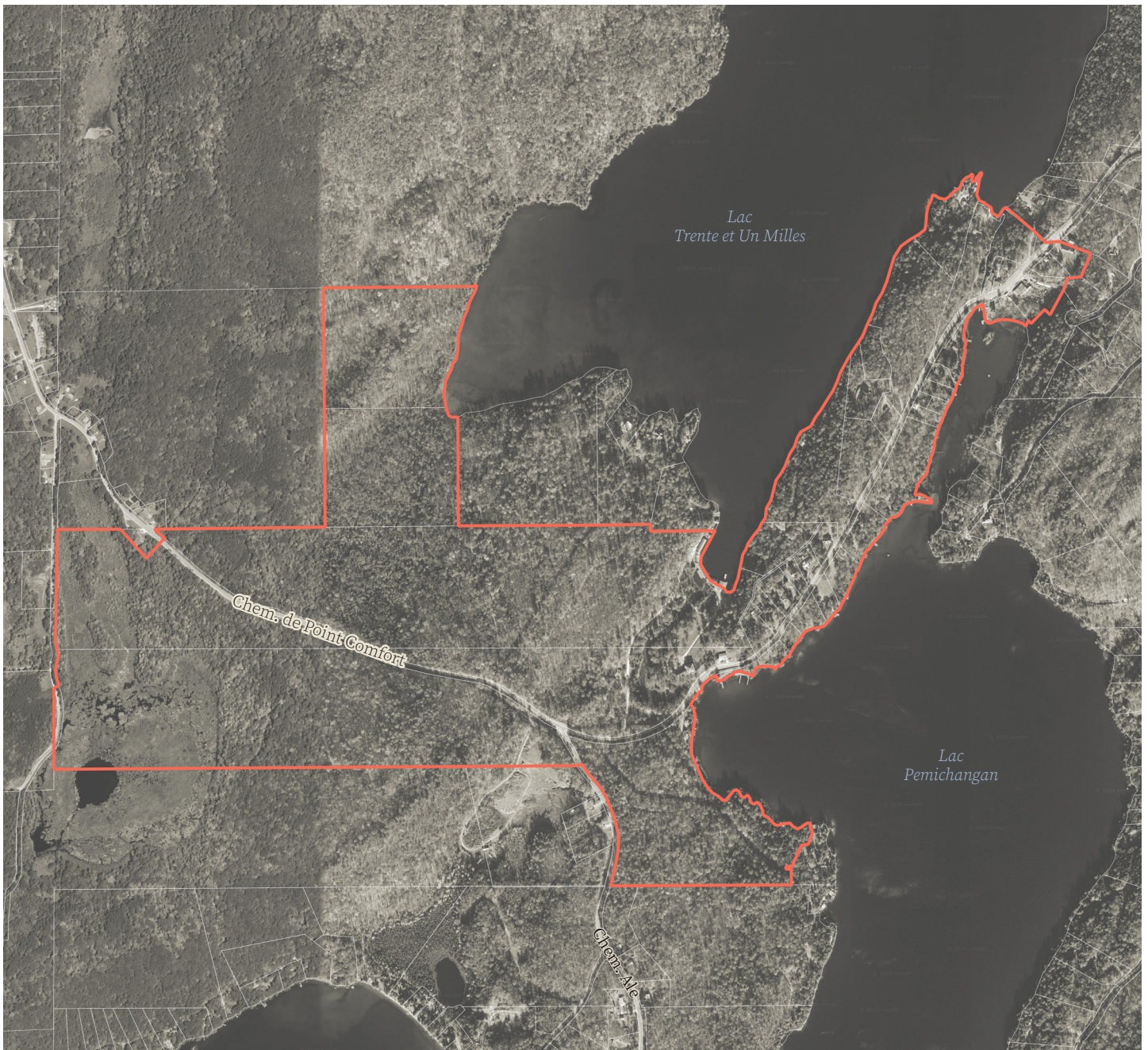
- Bergeron, C., Jolicœur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicœur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.390-397
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de Notre-Dame-de-la-Visitation. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158514&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158515&type=bien>

Hameau Point Comfort

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Gracefield
Secteur
Chemin de Point Comfort
Phase 2 (1851 – 1904)

Secteur associé à la chasse et à la pêche



Survol historique

La formation du hameau de Point Comfort est initiée par l'apparition successive d'un moulin à scie et d'un club de chasse et de pêche à la fin du XIX^e siècle. En 1882, l'exploitation forestière prenant de l'ampleur dans la région, les frères Alie érigent un moulin à scie entre les lacs Pemichangan et des Trente et Un Milles. Un peu plus d'une décennie plus tard, soit en 1894, le Gatineau Fish & Game Club est fondé par des hommes d'affaires canadiens et américains à proximité du moulin. Le club obtient, dès lors, des droits exclusifs de pêche sur les lacs Pemichangan et des Trente et Un Milles, faisant du hameau un lieu important de villégiature pour la région. Le moulin et le club génèrent alors plusieurs emplois, attirant plusieurs familles à venir s'installer au sein du secteur.

L'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est alors construite en 1905 pour répondre aux besoins de la population grandissante. Le hameau connaît toutefois un certain déclin lorsque, en 1965, le club perd ses droits exclusifs pour la pêche sur les lacs. Néanmoins, le club est toujours en activité aujourd'hui et le secteur comprend encore quelques petits chalets datant de la période où le hameau connaît son essor. Le secteur témoigne alors du phénomène de la villégiature qui caractérise la portion est de Gracefield et qui la distingue de la partie ouest de la municipalité, davantage développée en fonction de l'agriculture.

Organisation spatiale

Trame de rue	Le hameau de Point Comfort donne son nom au tracé qui le structure et qui s'étend entre les lacs Pemichangan et des Trente et Un Milles
Parcellaire	- Le Gatineau Fish & Game Club s'étend sur de vastes parcelles, soit sur une superficie totale de 98,3 ha. - La partie du secteur qui se trouve entre les deux lacs comprend des parcelles de plus petites dimensions, dont la forme est conditionnée par le profil des berges.
Implantation	- L'organisation du site du Gatineau Fish & Game Club témoigne de sa vocation associée à la villégiature, puisque le bâtiment principal s'implante en bordure du lac Pemichangan, alors que le reste du site est majoritairement couvert de boisés. - Les chalets les plus anciens s'implantent de manière isolée en bordure du chemin de Point Comfort, directement à côté du Gatineau Fish & Game Club, illustrant l'importance de ce dernier pour le développement du hameau. - L'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours est située à l'extrémité est du secteur, et elle s'implante en retrait par rapport à la rue. L'espace libre sur le site est occupé par un cimetière.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte / villageois
Plan au sol	- Bâtiment principal de la Gatineau Fish & Game Club : En L - Chalets : Rectangulaire et irrégulier - Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours : Rectangulaire, chœur en sailli
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	- Bâtiment principal de la Gatineau Fish & Game Club : En pavillon - Chalets : Deux versants droits - Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours : Deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiment principal de la Gatineau Fish & Game Club : Construction en bois rond - Chalets : Les 1035, 1039 et 1051, chemin de Point Comfort figurent parmi les plus anciens chalets de l'Outaouais

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

- | | |
|------------------------------------|--|
| Caractéristiques paysagères | <ul style="list-style-type: none"> • Situé entre les lacs Pemichangan et des Trente et Un Milles, le secteur s'inscrit dans un contexte paysager d'intérêt, attirant plusieurs personnes à s'y installer. La présence de ces plans d'eau est à l'origine de la formation du hameau, ayant favorisé l'implantation du moulin et du club de pêche. Ainsi, les lacs façonnent l'identité du lieu, oscillant entre ressource exploitable et pôle de loisir. • L'important couvert forestier ainsi que la faible densité de l'espace habité confèrent une ambiance isolée au lieu, propice aux activités de villégiature. |
|------------------------------------|--|

- | | |
|---------------------------|---|
| Immeuble d'intérêt | <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment principal de la Gatineau Fish & Game Club (1011, chemin de Point Comfort) • Chalets (1035, 1039, 1042 et 1051, chemin de Point Comfort) • Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (1126, chemin de Point Comfort) |
|---------------------------|---|

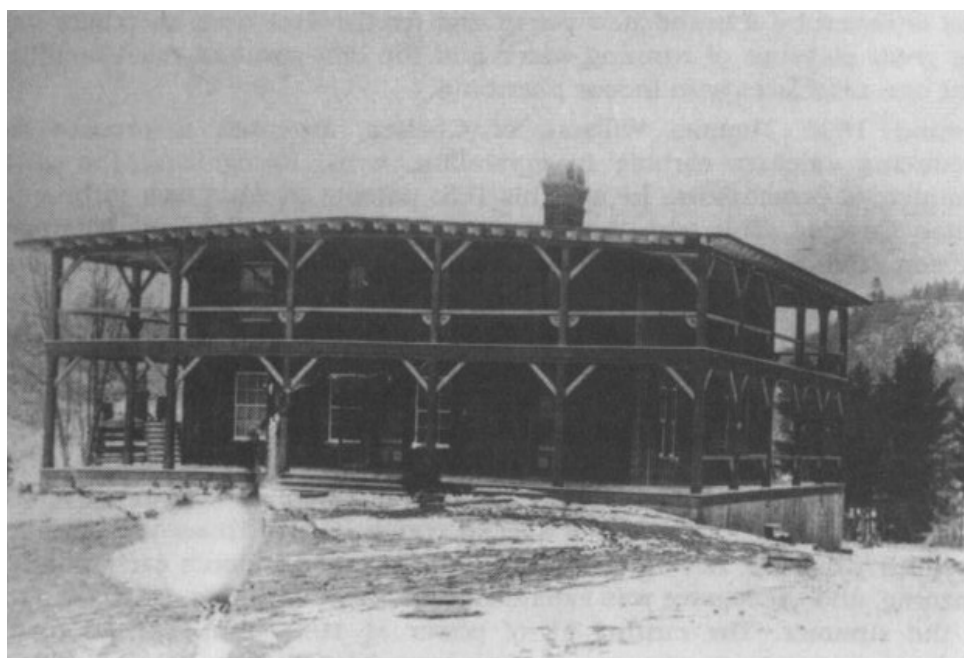


Figure 117
Sherwood, F. (1903) [Club house](#)

Source à consulter

- | | |
|-------------------------------|---|
| Cadre de planification | <ul style="list-style-type: none"> • Identifié comme un lieu récréatif et comme un lieu présentant un intérêt d'ordre culturel sous la catégorie grand lieu de villégiature privé dans le SAD. • Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inventoriés au RPCQ. • Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inscrits à l'inventaire de 2011. |
|-------------------------------|---|

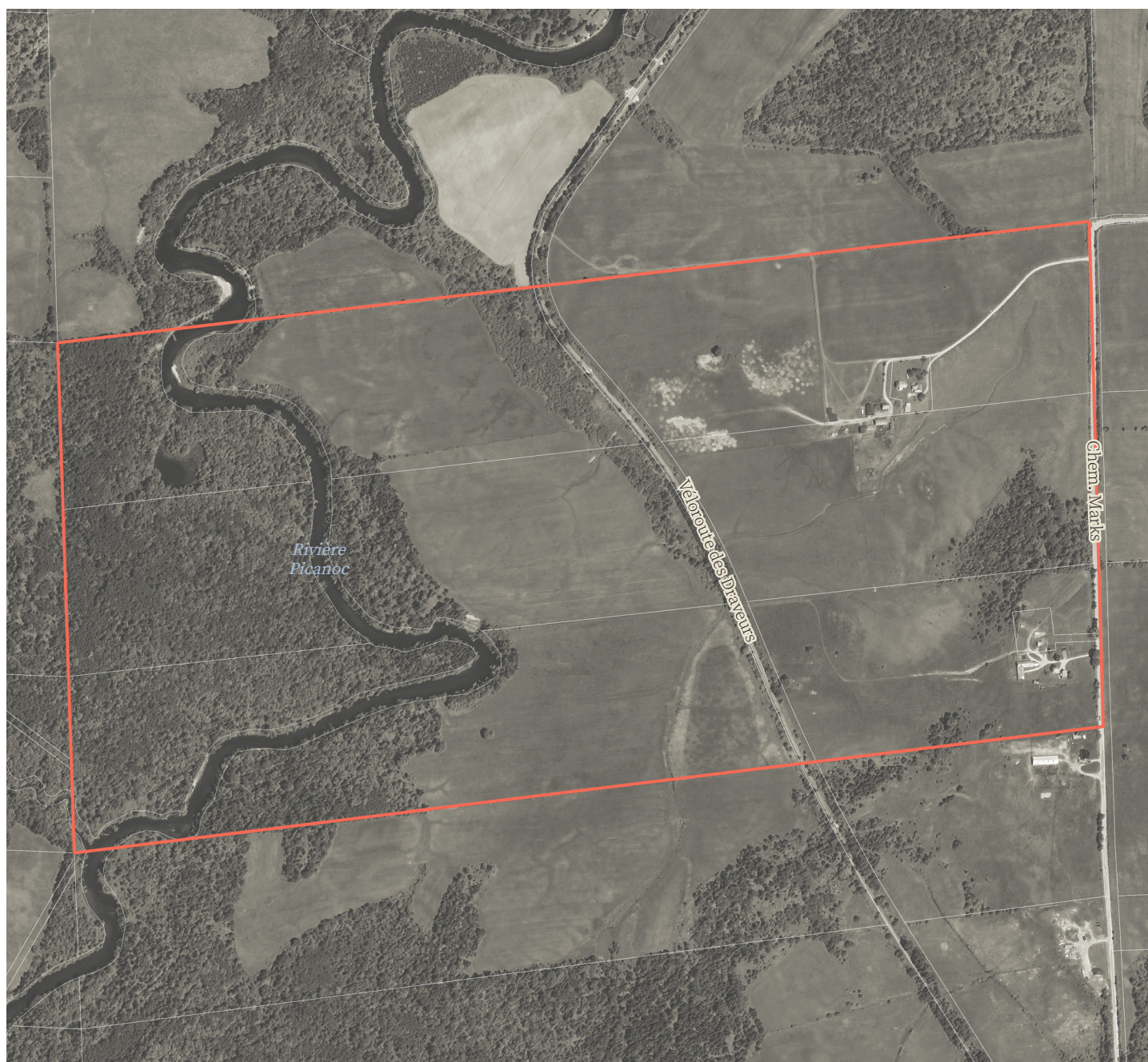
- | | |
|------------------|---|
| Référence | <ul style="list-style-type: none"> • Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc. • Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2003). Église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Lieux de culte. https://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=67897 • Gregg, N. et Gregg, S. (1995). A Century of the Gatineau Fish and Game Club. Up the Gatineau !, 21, 16-23. https://www.gvhs.ca/publications/utga-a-century.html • Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.397-399 • Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf • Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Répertoire du patrimoine culturel. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158544&type=bien • Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Gatineau Fish & Game Club. Sur les traces du patrimoine. https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/gatineau-fish-game-club/ |
|------------------|---|

Ensemble de ferme du chemin Marks

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Gracefield
Ensemble
Chemin Marks
Phase 2 (1851 – 1904)

Ensemble agricole



Survol historique

L'ensemble de fermes du chemin Marks regroupe les bâtiments situés aux 365 et 387 chemin Marks. Ces immeubles présentent un intérêt historique, puisqu'ils témoignent de l'histoire d'une portion de Gracefield qui s'est développée plus lentement. Dans cette partie du territoire, située entre Hull et Maniwaki et dépourvue de voies routières majeures, on retrouve encore plusieurs bâtiments agricoles qui rappellent l'évolution de Gracefield, façonnée en grande partie par les activités agricoles. C'est le cas des résidences situées au sein de cet ensemble qui auraient été construites respectivement en 1890 et vers 1900.

Au 365 chemin Marks, on compte également six bâtiments secondaires construits en bois équarri et surmontés de toitures en tôle. Parmi ceux-ci, on compte une grange, une étable, des cabanons, un poulailler, ainsi qu'une petite maisonnette qui pourrait avoir été la première résidence familiale. Le 387 chemin Marks, quant à lui, comprend sept bâtiments secondaires anciens, dont un silo de bois à charpente externe, assez typique de la Vallée-de-la-Gatineau.

Organisation spatiale

Trame de rue	- L'ensemble se situe le long du chemin Marks, un tracé ancien, orienté de manière nord-sud. - Le chemin relie le hameau de Mark Crossing au chemin du Lac Cayamant, qui mène vers le village de Gracefield.
Parcellaire	- L'ensemble s'implante sur trois parcelles agricoles qui sont divisées par la rivière Picanoc ainsi que par la Vélouroute des Draveurs, qui reprend le tracé d'un ancien chemin de fer. - Ces lots rectangulaires sont perpendiculaires au chemin Marks et à la rivière Picanoc, rappelant le développement seigneurial.
Implantation	- Les résidences principales s'implantent parallèlement au chemin Marks et elles se situent au bout d'un chemin privé. - Les bâtiments secondaires, quant à eux, s'implantent librement autour des résidences principales, relativement près de celles-ci, dégageant de vastes espaces libres dédiés à l'activité agricole.

Forme architecturale dominante

Fonction	Agricole
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	Deux versants droit et mansardé
Autres caractéristiques	365 chemin Marks - Maison recouverte de papier-brique et surmontée d'une toiture mansardée 387 chemin Marks - Maison de style vernaculaire américain surmontée d'une toiture à deux versants droits

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- En plus d'être implanté au cœur de champs cultivés qui dégagent la vue, l'ensemble se trouve également sur la pente d'un long talus, ce qui accentue les ouvertures visuelles vers le site. - L'ensemble donne sur la section du chemin Marks identifiée comme corridor panoramique d'après le SAD. Ce corridor, par sa position légèrement surélevée, permet d'admirer les prairies agricoles qui façonnent l'identité de Gracefield.
Immeuble d'intérêt	365 et 387, chemin Marks.



Figure 118
Leroux, M. (2010) [365, chemin Marks](#)



Figure 119
Leroux, M. (2010) [387, chemin Marks](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu présentant un intérêt d'ordre culturel sous la catégorie patrimoine agroforestier dans le SAD.
- Donne sur un corridor panoramique identifié par le SAD.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inventoriés au RPCQ.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inscrits à l'inventaire de 2011.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.390-397
- Loïselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). 365, chemin Marks. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=173421&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). 387, chemin Marks. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=173419&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ensemble de ferme. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=173422&type=bien>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). ensemble de ferme du chemin Marks. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/ensemble-de-ferme-du-chemin-marks/>

Ensemble de la ferme du Détour- Brown

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Gracefield
Ensemble
Chemin du Détour Brown
Phase 2 (1851 – 1904)

Ensemble agricole



Survol historique

Comprenant différents bâtiments agricoles secondaires, cet ensemble, datant probablement de 1880, témoigne du passé agricole de Gracefield, une activité qui forge le caractère de la municipalité encore aujourd'hui. Implanté dans la portion du territoire autrefois appelée Wright, en référence au célèbre marchand de bois, cet ensemble illustre la diversité des méthodes de construction employées durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi les six bâtiments qui composent l'ensemble, on compte notamment quatre bâtiments et deux appentis construits en pièce sur pièce, une particularité du patrimoine agricole de l'Outaouais.

On y trouve également deux bâtiments recouverts de planches de bois verticales, un appentis revêtu de bardeaux de cèdre ainsi qu'un silo à charpente externe. L'uniformité de l'ensemble, essentiellement revêtu de bois pour les murs et de tôle au niveau de la toiture, rehausse sa cohérence et son intérêt. Un tel assortiment de bâtiments de ferme constitue un exemple rare à l'échelle de la province. Avec l'ensemble de fermes du chemin Marks, l'ensemble de la ferme du Détour-Brown, figure parmi les six ensembles de fermes recensés à l'inventaire de 2011.

Organisation spatiale

Trame de rue	- L'ensemble se situe sur le chemin du Détour Brown, dont le tracé au profil irrégulier suit la topographie de manière nord-sud. - La voie intercepte le chemin Marks à ses deux extrémités.
Parcellaire	- L'ensemble est réparti sur deux parcelles distinctes. La première accueille la résidence principale, alors que la seconde comprend la majeure partie des bâtiments secondaires. - La seconde parcelle, de taille significativement plus grande que la première, est répartie des deux côtés du chemin du Détour Brown. - Orienté perpendiculairement au chemin du Détour Brown et à la rivière Picanoc, le découpage des lots témoigne de l'ancien système seigneurial.
Implantation	- Les bâtiments sont détachés les uns par rapport aux autres et ils sont regroupés de manière à laisser de vastes espaces cultivables. - Les bâtiments sur la première parcelle sont implantés les uns en arrière des autres, tandis que ceux qui figurent sur le plus grand lot sont disposés en U, formant une petite cour intérieure.

Forme architecturale dominante

Fonction	Agricole
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Structure en pièce sur pièce - Revêtement de planches de bois verticales et bardeaux de cèdre - Silo à charpente externe

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- La partie sud-ouest du site présente un riche boisé, conférant une ambiance agroforestière autour de l'ensemble. - L'ensemble est facilement visible depuis l'intersection nord entre les chemins Marks et Détour Brown, étant donné que la partie nord-est du site est plus dégagée.
Immeuble d'intérêt	Ensemble de la ferme du Détour Brown (81-83, chemin du Détour-Brown)



Figure 120
Leroux, M. (2010) [Ensemble de ferme](#)



Figure 121
Leroux, M. (2010) [Ensemble de ferme](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu présentant un intérêt d'ordre culturel sous la catégorie patrimoine agroforestier dans le SAD.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inventoriés au RPCQ.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inscrits à l'inventaire de 2011.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.390-397
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ensemble de ferme. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=173418&type=bien>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Ensemble de ferme du Détour-Brown. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/ensemble-de-ferme-du-detour-brown/>

Ensemble institutionnel Notre-Dame-de-la-Visitation

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Gracefield
Ensemble
Rue Principale
Phase 3 (1904 - 1940)

Ensemble institutionnel



Survol historique

Si les premières constructions de Gracefield s'implantent en bordure de l'embouchure de la rivière Picanoc, c'est toutefois l'édification d'une chapelle rudimentaire, en 1841, qui marque véritablement la naissance du premier village, établi légèrement au nord du hameau initial (voir Secteur du village de Gracefield). Malgré la sobriété de sa composition architecturale, la chapelle revêt tout de même une importance considérable pour la communauté et elle est visitée annuellement par le curé d'Aylmer ainsi que par les pères Oblats par la suite. Le village, attirant toujours plus de colons, voit sa population augmenter et une nouvelle chapelle est construite, en 1856, à l'emplacement de l'église actuelle afin de répondre à la demande grandissante.

Bien que la croissance démographique se poursuive, cette chapelle demeure en fonction jusqu'au début du XX^e siècle, le curé de l'époque privilégiant alors l'aménagement du réseau routier plutôt que l'édification d'un nouveau lieu de culte. En ce qui concerne le presbytère, il a été construit en 1905 directement à côté de la chapelle. Ce n'est qu'entre 1912 et 1913, que l'église actuelle Notre-Dame-de-la-Visitation est érigée d'après les plans de l'architecte hullois Charles Brodeur. Enfin, en 1947, l'ouverture de l'Académie Saint-Joseph, située en face de l'église, vient consolider le noyau institutionnel du village.

Organisation spatiale

Trame de rue	- L'ensemble institutionnel se situe sur la rue Principale, un tracé fondateur du village de Gracefield. - La proximité de l'ensemble avec l'ancienne route de la Gatineau (actuelle route 105) constitue un lieu propice à l'implantation d'un lieu de culte, puisque cette voie relie Hull à Maniwaki.
Parcellaire	L'église et le presbytère partagent le même lot situé à l'est de la rue principale, alors que l'ancienne académie est localisée de l'autre côté de la voie, sur une parcelle beaucoup plus petite.
Implantation	- L'ensemble s'implante au cœur du village, témoignant de sa vocation centrale pour le développement du territoire. - L'église et le presbytère s'implantent vers l'avant de leur parcelle, laissant un léger dégagement par rapport au domaine public. Des allées bordent les bâtiments, alors que l'espace libre à l'arrière du site est verdi. - L'ancienne école, quant à elle, s'implante en bordure de la rue et un stationnement occupe l'arrière du lot.

Forme architecturale dominante

Fonction	Institutionnelle
Plan au sol	- Église : En croix - Presbytère : irrégulier - Ancienne académie : Rectangulaire
Élévation	- Église : 1 étage - Presbytère : 2 étages et demi - Ancienne académie : 2 étages
Forme du toit	- Église : À deux versants droits - Presbytère : En pavillon - Ancienne académie : Plat
Autres caractéristiques	- Clocher accompagné de deux tourelles en encorbellement - Revêtement en pierre provenant d'une carrière locale

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le clocher de l'église domine le paysage, faisant du bâtiment un point de repère significatif pour la localité. - Le parvis de l'église offre un espace public et accessible, bien qu'il soit peu aménagé.
Immeuble d'intérêt	- Église de Notre-Dame-de-la-Visitation (14 A, rue Principale) - Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation (14, rue Principale) - Ancienne académie (17, rue Principale)



Figure 122
Rochon, J.M. (2023) [Église de Gracefield](#)



Figure 123
Bergeron, C. (2010) [17, rue Principale](#)

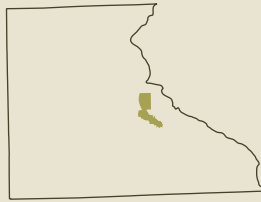
Source à consulter

Cadre de planification

- Le SAD recommande à la municipalité d'identifier ce secteur comme un ensemble historique à protéger à l'intérieur du plan d'urbanisme.
- Identifié comme un élément d'intérêt historique dans le plan d'urbanisme.
- L'église Notre-Dame-de-la-Visitation ainsi que son presbytère sont cités au niveau municipal et sont inventoriés au RPCQ (voir ensemble institutionnel de Gracefield).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.390-397
- Loiselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de Notre-Dame-de-la-Visitation. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158514&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158515&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de Notre-Dame-de-la-Visitation. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158514&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ancienne Académie Saint-Joseph. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=170301&type=bien>
- Municipalité de Gracefield et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.



Kazabazua

12 - Village de Kazabazua

Village de Kazabazua

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Kazabazua
Secteur
Route 105, route 301
Phase 1 (1800 – 1851)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Dès le début du XIX^e siècle, des marchands de bois commencent à parcourir le territoire actuel de Kazabazua. Contrairement à d'autres noyaux d'habitat groupé qui se sont implantés aux embouchures de la rivière Gatineau, les marchands de bois, puis les premiers colons, en ont décidé autrement en ce qui concerne leur installation sur la rivière Kazabazua, vers 1830. Puisque le sol entourant la rivière Kazabazua devient marécageux à proximité de son embouchure avec la rivière Gatineau, les colons choisissent de s'établir un peu plus en amont de la rivière Kazabazua, jetant ainsi les bases du village.

En raison de la situation géographique du secteur, situé sur une plaine sablonneuse, le commerce du bois s'impose rapidement comme la principale activité économique, tandis que l'agriculture demeure secondaire en raison de la faible qualité des sols. Au sein de ce secteur, on trouve aujourd'hui plusieurs bâtiments anciens, dont deux églises, un ancien magasin général ainsi qu'une concentration de résidences construites avant 1940.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le village se situe en bordure de la route 105, qui correspond à l'ancienne route de la Gatineau, un tracé fondateur reliant Gatineau à l'arrière-pays. - Si la route 105 suit généralement le profil de la rivière Gatineau, elle fait toutefois un décroché à la hauteur du secteur, notamment en raison de la nature marécageuse du sol à la confluence des rivières Gatineau et Kazabazua.
Parcellaire	Les immeubles anciens de ce secteur sont répartis sur des parcelles de taille et de forme variée, disposées de part et d'autre de la route 105.
Implantation	La majorité des bâtiments sont implantés de manière isolée au centre de leur lot et en retrait par rapport au domaine public.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte / villageois
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	Deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maisons de colonisation, maison à toit à deux versants droits, maison à plan en « L » - Magasin général Trinity : style boomtown - Église unie Trinity : Composition architecturale sombre, typique des lieux de culte protestant. Conservé à l'état d'origine

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le secteur se distingue par une ambiance villageoise, attribuable à la forte concentration d'immeubles anciens, mais cette atmosphère pittoresque cohabite avec un certain caractère dévitalisé. - Établis en retrait de la rivière Gatineau, le secteur s'adosse à un important boisé, accessible pour se promener. On trouve aussi un sentier le long de la rivière Kazabazua au sud du secteur.
Immeuble d'intérêt	- Église unie Trinity (360, route 105) - Église Saint-Stephen (382, route 105) - Magasin général Trinity (364, route 105)



Figure 124
Conseil du patrimoine religieux du Québec (2003) [Église Trinity United](#)



Figure 125
Conseil du patrimoine religieux du Québec (2003) [Chapelle Saint-Stephen](#)

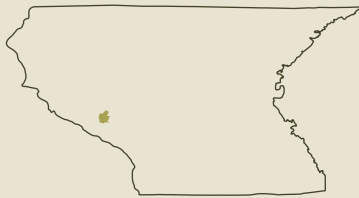
Source à consulter

Cadre de planification

- Église unie Trinity, église Saint-Stephen et quelques bâtiments résidentiels inventoriés au RPCQ.
- Magasin général Trinity et quelques bâtiments résidentiels inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.379-386
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Chapelle Saint-Stephen. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=158739&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Trinity United. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158748&type=bien>
- SHVG. (s.d.). St. Stephen's Anglican Church, Kazabazua. Churches and Places of Worship. <https://gvhs.ca/research/churches/st-stephens-kazabazua.html>
- SHVG. (s.d.). Trinity United Church, Kazabazua. Churches and Places of Worship. <https://gvhs.ca/research/churches/st-stephens-kazabazua.html>



Lac-Sainte-Marie

13 - Village de Lac-Sainte-Marie

Village de Lac-Sainte-Marie

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Lac-Sainte-Marie
Secteur
Chemin de Lac Sainte-Marie
Phase 3 (1904 – 1940)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

L'histoire du village de Lac-Sainte-Marie est liée à celle du premier hameau de la municipalité, situé du côté est du lac Sainte-Marie, sur le chemin de Rayanville. Ce hameau se forme dès 1830 avec l'établissement d'une petite communauté attirée par les chantiers forestiers. Situé en retrait de la route 105 (ancienne route de la Gatineau), qui relie Gatineau aux chantiers du nord, le hameau prend peu d'expansion et il agit davantage comme un point de service pour la communauté rurale. Au début du XX^e siècle, la construction du barrage Pagan à Low par la Gatineau Power entraîne une inondation majeure qui ravage le hameau.

Cet événement a entraîné la relocalisation du village et de son église (construite entre 1903 et 1905) vers son site actuel en 1928. La Gatineau Power dédommage alors les villageois et finance le briquetage de l'église Saint-Nom-de-Marie. La création du barrage Pagan a pour conséquence d'augmenter de manière considérable la superficie du lac, modifiant ainsi significativement le paysage et le rendant plus attractif. Après la Seconde Guerre mondiale, le dynamisme de la municipalité est relancé grâce à la montée du phénomène de la villégiature dans la région, qui entraîne aussi la densification du bord du lac Sainte-Marie. Ce phénomène prend de l'ampleur avec la création du centre de ski du mont Sainte-Marie en 1966, favorisant le développement du village.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le secteur se déploie de part et d'autre du chemin de Lac Sainte-Marie qui relie le village à la rive opposée de la rivière Gatineau par l'entremise du pont vert, construit en 1903. - On compte quelques voies de circulation secondaires au sein du secteur, soit les rues du Quai Public, de l'Église, Lachapelle, Laramée, Bricault, Émond, Boucher et Dubeau.
Parcellaire	- Les lots situés à l'est du chemin de Lac Sainte-Marie, compris entre les rues du Quai Public et Bricault, s'étendent jusqu'à la berge du lac Sainte-Marie, illustrant le lien étroit entre le village et le plan d'eau. - L'église, le presbytère ainsi que l'école Saint-Nom-de-Marie s'implantent sur des lots de plus grandes superficies que le reste des bâtiments du secteur, témoignant de leur vocation institutionnelle.
Implantation	- La majorité des immeubles du secteur s'implantent face au chemin du Lac Sainte-Marie et on constate l'alignement de la plupart des façades. - De manière générale, les bâtiments s'implantent au centre de leur lot et de manière détachée.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	Mansardée
Autres caractéristiques	- Église Saint-Nom-de-Marie : Constitue un élément emblématique pour la municipalité - Presbytère Saint-Nom-de-Marie : Revêtu de brique rouge, galerie couverte - Bâtiments résidentiels : Maison à toits à deux versants droits, mansardées ou à un versant ou plat

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le village de Lac Sainte-Marie, localisé au bord du lac du même nom, profite d'un emplacement privilégié pour la villégiature. Le paysage de la municipalité, qui se déploie entre lac et montagne, a alors contribué au développement et au dynamisme du village à la suite de sa relocalisation. - La vue panoramique à partir du quai public sur le lac, les berges habitées et le mont Sainte-Marie représentent bien ce phénomène.
Immeuble d'intérêt	Église Saint-Nom-de-Marie (9, rue de l'Église)



Figure 126

SHVG (s.d.) [Images of the original church which was moved as the land was flooded when the Paugan Dam in Low was built](#)

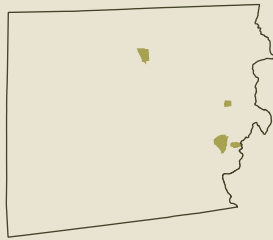
Source à consulter

Cadre de planification

- L'église Saint-Nom-de-Marie est cité comme immeuble patrimonial, alors que son presbytère est seulement inventorié au RPCQ.
- Quelques bâtiments résidentiels inventoriés au RPCQ.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2012). Église Saint-Nom-de-Marie. Lieux de culte. https://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=41736&LieuSuivant=2007&LieuPrecedent=2005&debut=2000&nlieux=2755&type=CULTE
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.387 - 390
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Saint-Nom-de-Marie. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158754&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Saint-Nom-de-Marie. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158754&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Presbytère Saint-Nom-de-Marie. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158755&type=bien>
- SHVG. (s.d.). L'église St-Nom-de-Marie, Lac-Sainte-Marie. Churches and Places of Worship. <https://gyhs.ca/research/churches/st-nom-de-marie.html>



Low

14 - Hameau de Venosta

15 - Village de Low

16 - Centrale de Paugan

17 - Ensemble institutionnel de Martindale

Hameau de Venosta

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Canton de Low
Secteur
Route 105, chemin Burrough / McLaughlin
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Si l'histoire du hameau de Venosta débute avec l'ouverture d'un bureau de poste en 1871, c'est l'arrivée du chemin de fer, survenu au tournant du XIX^e siècle, qui favorise le développement du secteur. Une petite communauté se forme alors autour de la gare de Venosta, construite entre 1892 et 1900. Ainsi, le développement du secteur illustre bien le phénomène par lequel certains noyaux d'habitats groupés se sont constitués de manière autonome par rapport aux hameaux ou aux noyaux villageois plus anciens, en se formant à proximité des nouvelles infrastructures ferroviaires.

Durant son essor, le secteur compte un hôtel, une école, un lieu de culte (l'église Our Lady of Sorrows fut érigée en 1940), un magasin général ainsi que la gare. Toutefois, avec le déclin du transport ferroviaire, le rôle du hameau évolue, devenant un « sous-pôle villageois » (SAD, 2021), un point d'arrêt ponctuel le long de la route 105. Néanmoins, le secteur comprend toujours certaines habitations construites avant 1940, ainsi que la gare et l'église Our Lady of Sorrows.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le hameau se structure autour de la route 105. L'arrivée du chemin de fer favorise l'essor de Venosta au détriment de Martindale, un hameau plus ancien. L'apparition de la gare de Venosta a probablement influencé le tracé de la route 105, qui rejoint Venosta et non Martindale. - Présence de deux voies secondaires : le chemin de la Station et le chemin Donovan.
Parcellaire	- Le secteur comprend des lots de formes et de tailles variées, notamment dictés par la trajectoire de la route 105 et de l'ancienne voie ferrée. - Deux lots agricoles se démarquent par leurs dimensions importantes, respectivement localisés au nord-ouest et à l'est du secteur.
Implantation	- La majorité des bâtiments sont implantés de manière isolée, au centre de leur lot et face à la route 105. - Le long de la route 105, on remarque une variation dans l'alignement des façades. - La gare de Venosta est l'une des rares gares qui se trouve encore à son emplacement original, sur le bord de la voie ferrée, dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maison mansardée - Gare de Venosta : brique rouge, toiture à deux versants droits, percée d'une lucarne pignon, débords de toit profonds, hangar en bois

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le hameau se caractérise par une ambiance villageoise, cohabitant avec une occupation agricole. - Deux segments de la route 105 offrent des vues panoramiques sur le paysage du hameau d'après le SAD. Au sud du hameau, on aperçoit les terres cultivées, alors qu'au nord, on voit les montagnes qui s'élèvent au loin. - Le tracé de l'ancienne voie ferrée est désormais occupé par la Véloroute des Draveurs, qui traverse le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.
Immeuble d'intérêt	Gare de Venosta (8, chemin de la Station)



Figure 127
SHVG (1927) [Venosta - Train Station](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Inclus des segments de la route 105 identifiés comme des corridors routiers panoramiques au SAD.
- Identifié comme un site d'intérêt d'ordre historique au PU.
- La gare de Venosta ainsi que l'église Our Lady of Sorrows sont inventoriées au RPCQ.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p. 369 - 373
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Our Lady of Sorrows. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158767&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ancienne gare. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170935&type=bien>
- Municipalité de Low et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Ancienne gare de Venosta. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/ancienne-gare-de-venosta/>

Village de Low

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Canton de Low
Secteur
Route 105, chemin Brooks, chemin Martindale, chemin Paugan
Phase 1 (1800 – 1851)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

En 1832, les marchands de bois Hamilton et Low obtiennent des droits d'exploitation forestière sur des terres de la région par la Gatineau Privilege. Ensemble, ils contribuent à l'ouverture de la route de la Gatineau à la hauteur de l'actuel village de Low, un secteur alors surtout reconnu pour sa proximité avec la chute Paugan, un obstacle majeur à la navigation sur la rivière Gatineau. En 1837, le premier colon, Caleb Brooks, s'établit près de la chute et y fait construire plusieurs bâtiments d'importance, comme une écurie et un hôtel, donnant d'abord au village le nom de Brooks Corner. Le peuplement s'accélère à partir de 1851 avec l'arrivée de colons, majoritairement d'origine irlandaise.

La municipalité du village de Low est officiellement constituée en 1858, la communauté lui donnant son nom en l'honneur du commerçant Charles Adamson Low. Plusieurs édifices patrimoniaux témoignent encore de cette période, notamment la maison de Caleb Brooks, érigée en 1859, et l'Église méthodiste Low United, construite en 1869. Un tournant majeur survient dans l'histoire du village lorsque la centrale de Paugan et son barrage sont érigés en 1928. Ce vaste chantier entraîne une forte croissance démographique, faisant doubler la population de Low pour atteindre près de 6 000 habitants, tout en stimulant l'économie locale (voir l'ensemble de la centrale de Paugan). À présent, au sein du secteur, en plus d'une concentration de résidences anciennes, on compte entre autres une ancienne école de rang (6 chemin Paugan) et un ancien magasin général (357 route 105).

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le village s'articule autour des chemins Brooks, Martindale et Paugan, des tracés anciens de la municipalité. - Le chemin Paugan traverse le cœur du village, reliant ce dernier à la centrale et à la route 105.
Parcellaire	Les lots présentent des formes et des tailles variées. Les résidences s'implantent sur des parcelles de dimensions relativement similaires, alors que l'on compte des lots de plus grandes tailles à l'intérieur du village qui sont inoccupés jusqu'à présent.
Implantation	La plupart des bâtiments s'implantent de manière isolée et en retrait par rapport au domaine public. Profondeur des marges de recul et alignement des façades variables.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maison de colonisation - Église Low United : Composition architecturale sobre typique des lieux de culte protestant

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le secteur se caractérise par une ambiance villageoise, cohabitant avec un caractère de plus en plus urbain. Aux résidences anciennes se greffent des infrastructures issues des périodes moderne ou contemporaine, comme l'aréna, l'industrie Atlas Lumber ou la station-service. - Le secteur est bordé sur sa limite ouest par la Véloroute des Draveurs, qui prend place sur une ancienne voie ferrée. - Au centre du village, on compte deux grands lots inoccupés couverts de pelouse et de petits boisés.
Immeuble d'intérêt	- Église Low United (85, chemin Martindale) - Ancien magasin général (357, route 105) - Ancienne école de rang (6, chemin Paugan)



Figure 128
SHVG (1966) [The United Church](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Inclus dans le périmètre d'urbanisation de Low selon le SAD et le PU.
- Église Low United inventoriée au RPCQ.
- Ancien magasin général et ancienne école de rang inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.369-374
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Low United. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158766&type=bien>
- Municipalité de Low et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Centrale de Pagan. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/centrale-de-pagan/>
- SHVG. (s.d.). Low United Church. Churches and Places of Worship. <https://gvhs.ca/research/churches/low-united-church.html>
- SHVG. (s.d.). Pagan Hydro-Electric Dam. https://www.gvhs.ca/gatineau/pagan_dam.html

Centrale de Paugan

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Canton de Low
Ensemble
Chemin Paugan
Phase 3 (1904 – 1940)

Ensemble industriel



Survol historique

La centrale de Paugan ainsi que son barrage ont été érigés par la Gatineau Power Company (une filiale de CIP), à l'est de Low, entre 1926 et 1928. La construction rapide de ces infrastructures a été notamment motivée par l'expansion de l'industrie du papier journal, une industrie où le Canada se démarque même à l'international. À l'époque, la construction de la centrale a entraîné une forte augmentation de la population du village de Low et a nécessité le déménagement d'une partie du village de Lac-Sainte-Marie en 1928 après une inondation causée par le barrage (voir secteurs du village de Low et du village de Lac-Sainte-Marie).

Étant localisée sur la chute de Paugan, d'une hauteur de plus de 40 mètres, la centrale devient la plus importante installation de production d'électricité de l'Outaouais avec une puissance actuelle de 226 MW et elle représente une avancée technologique majeure au début du XX^e siècle. La centrale est restaurée en 1956, puis en 2014. Elle se démarque toujours comme un bien patrimonial de valeur exceptionnelle, d'après l'inventaire du patrimoine bâti réalisé en 2011, en raison de sa rareté, de son intégrité et bien sûr de son ancienneté.

Organisation spatiale

Trame de rue	Un lien routier à une seule voie, reliant Low à Denholm, se situe à même la structure du barrage, ce qui constitue une caractéristique distinctive de l'ensemble.
Parcellaire	L'ensemble s'étend sur deux parcelles, dont la forme irrégulière est conditionnée par le profil de la rivière, la forme du barrage et le tracé du chemin Paugan.
Implantation	L'ensemble s'implante sur la rivière de la Gatineau, profitant de la puissance hydraulique de la chute de Paugan.

Forme architecturale dominante

Fonction	Ouvrage de génie
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 étage
Forme du toit	Toit plat
Autres caractéristiques	- Centrale : Style architectural de type néo-industrie et Art déco - Traces d'un ancien glissoir à bois

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Si la rivière sert à la navigation et à transporter le bois à l'époque de la colonisation, cet ensemble témoigne de l'évolution du rôle de la rivière Gatineau, qui se voit exploitée pour son potentiel hydraulique au début du XX^e siècle. - À présent, en plus d'être vue comme une ressource exploitable, la rivière Gatineau est aussi valorisée pour son potentiel récréotouristique. D'après le SAD, l'ensemble constitue la limite entre deux segments du corridor récréatif de la rivière Gatineau, offrant aux plaisanciers un parcours allant de la MRC voisine, soit celle des Collines-de-l'Outaouais, jusqu'à Gracefield. Ainsi, toujours selon le SAD, l'ensemble a le potentiel de devenir un relais fluvial et touristique, notamment par l'implantation éventuelle d'un camping. - Lorsque l'on circule sur le barrage, des vues panoramiques s'ouvrent, autant vers le sud que vers le nord, permettant d'admirer la rivière Gatineau.
Immeuble d'intérêt	Centrale de Paugan et son barrage (76, chemin Paugan)

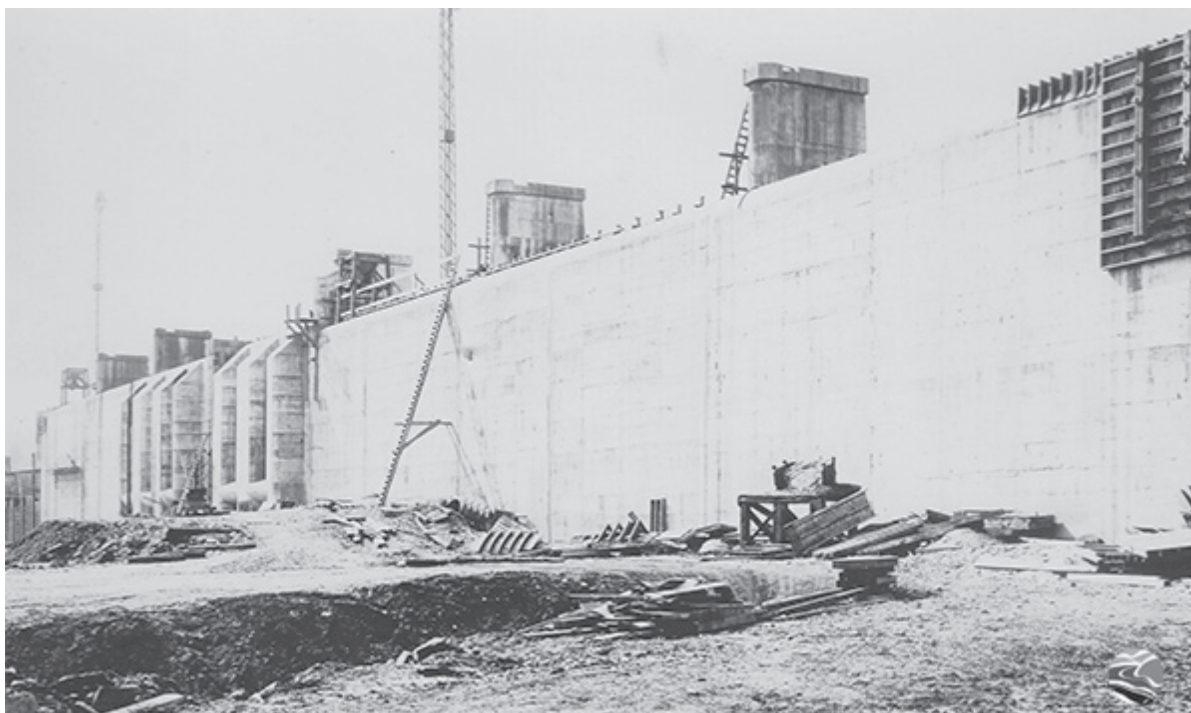


Figure 129

SHVG (1926) [Construction of the Pagan Dam 1926](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu d'intérêt industriel, scientifique ou technologique selon le SAD.
- Identifié comme un site ou élément d'intérêt d'ordre hydrique selon le plan d'urbanisme.
- La centrale est inventoriée au RPCQ.
- La centrale est inscrite à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Commission de toponymie du Québec. (2024). Centrale de Pagan. Toponymie. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=273781
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.369-374.
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Centrale de Pagan. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170944&type=bien>
- Municipalité de Low et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Centrale de Pagan. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/centrale-de-pagan/>
- SHVG. (s.d.). Pagan Hydro-Electric Dam. https://www.gvhs.ca/gatineau/pagan_dam.html

Ensemble institutionnel de Martindale

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Canton de Low
Ensemble
Chemin Martindale
Phase 2 (1851 – 1904)

Ensemble institutionnel



Survol historique

L'ensemble institutionnel de Martindale comprend une église, un cimetière ainsi qu'un presbytère. L'église Saint-Martin est considérée comme l'un des plus anciens lieux de culte catholique de la région et elle serait possiblement la plus vieille église du diocèse de Gatineau-Hull. La première église implantée au sein de l'ensemble date de 1868, faisant du Hameau de Martindale, le premier à s'être formé à l'intérieur du territoire actuel de la municipalité de Low. L'église ainsi que le hameau tiendraient probablement leur nom du colon Martin O'Malley qui aurait donné son terrain afin que la communauté puisse bénéficier d'une chapelle.

Le cimetière, quant à lui, est encore plus ancien que l'église, puisqu'il est érigé dès 1850, alors que le presbytère est construit en 1893. Aujourd'hui, l'ensemble constitue le principal attrait du hameau de Martindale, qui conserve un caractère peu développé, notamment en raison de l'apparition de la gare Venosta au tournant du XIX^e siècle qui oriente le développement du territoire autour de cette infrastructure (voir secteur du Hameau de Venosta).

Organisation spatiale

Trame de rue	L'ensemble est localisé en bordure du chemin Martindale, un tracé ancien de la municipalité de Low.
Parcellaire	L'église et le cimetière partagent la même parcelle, tandis que le presbytère s'implante sur le lot voisin (au nord de l'église), qui est beaucoup plus petit.
Implantation	L'église et le presbytère s'implantent en retrait par rapport à la rue. Un boisé occupe la plus grande partie de l'espace libre. On compte aussi un stationnement à l'avant de l'église ainsi qu'une allée pavée entre les deux bâtiments qui composent l'ensemble.

Forme architecturale dominante

Fonction	Institutionnelle
Plan au sol	- Église : Rectangulaire, chœur en saillie - Presbytère : Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	- Église : À deux versants droits - Presbytère : Mansardé
Autres caractéristiques	Clocher et clochetons de l'église ajoutés en 1885

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- L'église et le presbytère s'implantent dans un milieu vallonné et peu densément construit, donnant un caractère pastoral à l'ensemble. Cette ambiance témoigne de l'évolution du village de Low. Bien que le début de son histoire commence autour de l'ensemble, son développement s'est progressivement déplacé vers la gare de Venosta et la centrale de Pagan (voir secteurs du hameau de Venosta et du village de Low). - L'ensemble est ceinturé d'un riche couvert forestier qui contribue à l'ambiance pastorale du lieu.
Immeuble d'intérêt	- Église (280, chemin Martindale) - Presbytère (282, chemin Martindale)



Figure 130
SHVG (1945) [St. Martin de Tours Church](#)

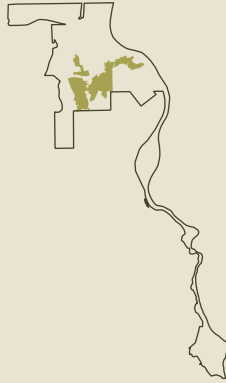
Source à consulter

Cadre de planification

- L'église est inventoriée au RPCQ et au ILCQ.
- L'église est inscrite à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).
- Identifié comme un site ou élément d'intérêt d'ordre historique selon le plan d'urbanisme.

Référence

- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2012). Église Saint-Martin. Lieux de culte. https://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=6187&LieuSuivant=4&LieuPrecedent=2&debut=0&nlieux=7&type_requete=nom_libre&lignes=25&NomLibre=Saint-Martin
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.374-376
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de Saint-Martin. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158769&type=bien>
- Municipalité de Low et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.



Maniwaki

18 - La pointe des Pères

19 - Le vieux centre-ville

20 - Secteur de la rue Principale

21 - Secteur de la rue Gilmour

La pointe des Pères

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Maniwaki
Secteur
Rue Comeau, rue des Oblats
Phase 3 (1904 – 1940)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

La pointe des Pères, dont le nom fait référence aux pères Oblats venus à Maniwaki dans l'objectif de convertir les peuples autochtones à la religion catholique, forme l'un des premiers villages de la localité. Celui-ci, aussi connu sous le nom de Notre-Dame-du-Désert, se situe à la confluence des rivières Gatineau et Désert. Grâce à cette position stratégique, le secteur joue un rôle de premier plan dans le développement de la ville de Maniwaki. Ainsi, le secteur est retenu pour cette étude patrimoniale en raison de son ancienneté et de son intérêt historique. En effet, la pointe des Pères devient un carrefour pour le commerce des fourrures et la colonisation, dès 1826, lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson y a établi un poste de traite.

En plus de son intérêt historique, le secteur se distingue par son patrimoine bâti, qui comprend notamment une vingtaine de maisons construites avant 1920. Parmi celles-ci, on compte la maison Vaillancourt, la plus ancienne habitation de Maniwaki, datant d'environ 1850, ce qui illustre l'ancienneté du secteur. Au sein de celui-ci, se trouve aussi l'église l'Assomption-de-Marie, construite entre 1868 et 1871, ainsi que le château Logue, une maison bourgeoise d'influence Second Empire érigée vers 1887 et désormais classée comme immeuble patrimonial. Tout près, se trouve également une tour à feu datant de 1945, qui a été déplacée au sein du secteur.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le secteur s'est développé en fonction de deux tracés anciens principaux, la rue des Oblats et la rue Comeau, qui sont, avec les rues Saint-Joseph et Saint-Patrice, les premiers à avoir été développées dans le secteur. - La rue Comeau relie le centre-ville de Maniwaki à la municipalité de Délage par l'entremise d'un pont qui enjambe la rivière Gatineau, témoignant de la position stratégique du secteur pour le développement de la ville. - Les rues secondaires se déploient de manière perpendiculaire du côté est de la rue Comeau, alors que la rue Gatineau suit la trajectoire de la rivière du même nom.
Parcellaire	- Le Château Logue ainsi que l'église l'Assomption-de-Marie occupent des parcelles de grandes dimensions en comparaison avec les résidences qui s'implantent sur des lots de plus petites tailles. - Les parcelles disposées de part et d'autre des rues Saint-Patrice et Saint-Anne sont de forme régulière et partagent des dimensions similaires, alors que les lots situés de chaque côté des rues Saint-Joseph et des Oblats sont plus irréguliers.
Implantation	- Dans ce secteur, on trouve principalement des maisons unifamiliales isolées, généralement implantées au centre de leur parcelle, à l'exception de celles de la rue Saint-Joseph qui se situent en bordure de la voie, laissant un faible dégagement entre le domaine public et les résidences. - Étant implantés au centre de vastes parcelles, le Château Logue et l'église l'Assomption-de-Marie sont entourés de grands espaces libres.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte (villageois)
Plan au sol	Rectangulaire ou carré
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Une vingtaine de résidences ont été construites avant 1920 et elles sont caractéristiques de la maison à toit à deux versants. - La majorité des maisons sont recouvertes de matériaux de revêtement contemporain, tels que des parements de vinyle ou d'agrégat, tandis que peu de résidences présentent des matériaux traditionnels, comme le bois, la brique ou la pierre.

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

- | | |
|------------------------------------|---|
| Caractéristiques paysagères | <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur se distingue sur le plan paysager par sa position à la confluence des rivières Gatineau et Désert. • Bordé à sa limite ouest par un boisé ainsi que par le site récréatif des Trois Clochers, qui présente de vastes pelouses plantées d'arbres, le secteur s'inscrit dans un environnement où une ambiance villageoise cohabite avec un contexte naturel. • Le clocher de l'église l'Assomption-de-Marie se démarque dans le paysage et constitue un point de repère. |
| Immeuble d'intérêt | <ul style="list-style-type: none"> • Église de Notre-Dame-de-la-Visitation (14 A, rue Principale) • Presbytère de Notre-Dame-de-la-Visitation (14, rue Principale) • Ancienne académie (17, rue Principale) |



Figure 131
S.a. (19??) [Maniwaki, Que](#)

Source à consulter

- | | |
|-------------------------------|--|
| Cadre de planification | <ul style="list-style-type: none"> • Identifié comme un lieu d'intérêt d'ordre historique dans le SAD. • Le SAD recommande à la municipalité d'identifier ce secteur comme un ensemble historique à protéger à l'intérieur du plan d'urbanisme. • Identifié comme un secteur patrimonial au plan d'urbanisme. • Château Logue : immeuble patrimonial classé et inventorié au RPCQ. • L'église l'Assomption-de-Marie et quelques autres bâtiments sont inventoriés au RPCQ. |
| Référence | <ul style="list-style-type: none"> • Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf • Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2012). Église l'Assomption. Lieux de culte. https://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=49622 • Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église de l'Assomption-de-Marie. Répertoire du patrimoine culturel. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158799&type=bien • Ministère de la Culture et des Communications. (2024). Château Logue. Répertoire du patrimoine culturel. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=123185&type=bien • Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.419-436 • Loiselle, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1- SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf • Ville de Maniwaki. (2025). Plan d'urbanisme. https://ville.maniwaki.qc.ca/images/250314-Maniwaki-Planurbanisemeremplaceetabrogeceluino880-Web.pdf |

Le vieux centre-ville

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Maniwaki
Secteur
Rue Notre-Dame
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Si la communauté catholique s'installe principalement dans le secteur de la pointe des Pères, la communauté anglo-protestante, quant à elle, se concentre un peu plus à l'ouest, aux abords de la rivière Désert. Le secteur se développe dès le début du XIX^e siècle en raison de la présence d'un fort de traite de la compagnie Hamilton, mais il prend son essor davantage au tournant du XX^e siècle, lorsque la rue Notre-Dame devient une artère commerciale importante. Les principaux commerces ainsi que quelques institutions s'installent alors en retrait de la rue des Oblats, autrefois surnommée le chemin de l'eau basse, afin d'éviter les inondations printanières causées par la crue des eaux de la rivière Désert.

Au fil du temps, en plus des commerces, on voit apparaître des résidences bourgeoises à l'intérieur du secteur, comme la maison Anastase-Roy (1902), du nom du célèbre commerçant. De plus, en 1904, l'arrivée du chemin de fer stimule la construction d'autres bâtiments d'importance, comme l'hôtel Château Laurier (231, rue Commerciale), localisé en face de l'ancienne gare, aujourd'hui disparut. Le secteur comprend également la chapelle anglicane Chris Church (1903) ainsi que l'église Baptiste Évangélique de la Haute-Gatineau (1890), témoignant de la cohabitation entre les communautés protestantes et catholiques. L'implantation du premier bureau de poste en 1926, suivie de celle du premier hôtel de ville en 1931 et de l'Académie du Sacré-Cœur en 1935, consolide le rôle de premier plan du secteur dans le développement de la municipalité.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le secteur s'articule principalement autour de la rue Notre-Dame, les commerçants voulant s'implanter en retrait de la rue des Oblats afin d'éviter les risques d'inondation. - Le secteur compte aussi quelques voies secondaires, soit les rues Laurier, King, Scott, Commerciale, Lévis, Cartier, Chénier, Wolf, Montcalm et McDougall. - L'orientation nord-sud de la trame viaire du secteur contraste avec celle de la pointe des Pères, orientée davantage en oblique, ce qui témoigne de la formation des deux villages et de la cohabitation entre les communautés protestante et catholique.
Parcellaire	- Le parcellaire se compose de lots aux formes et aux dimensions variées. Leur tracé est généralement régulier, à l'exception des lots situés de part et d'autre de la rue Notre-Dame, dont la configuration est conditionnée par le tracé de la rivière Désert. - La forme de certains lots situés à la limite sud du secteur est conditionnée par le tracé de l'ancienne voie ferrée, qui est maintenant la Véloroute des Draveurs.
Implantation	La plupart des bâtiments s'implantent de manière isolée et on constate l'alignement de la majorité des façades principales.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/Villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	Plat et à deux versants droits
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maison à deux versants droits, maison à toit en pavillon, à croupes ou demi-croupes, maison à pan en « L » et maison cubique, - Ancien hôtel de ville : Seul représentant dans la MRC. Style néoclassique - Ancienne académie du Sacré-Cœur : Style Art déco - Église Christ Church : Simplification du style néogothique - Hôtel Château Laurier : Revêtu de bloc de ciment ou « brique grise » typique de la région

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères

- Le vieux centre-ville se caractérise par une ambiance villageoise. La concentration de bâtiments anciens aux fonctions diversifiées témoigne du rôle que ce secteur a joué pour le développement de Maniwaki. Plusieurs bâtiments du secteur figurent dans le circuit patrimonial de Mawaki, illustrant la riche histoire du centre-ville.
- Bien que situé à proximité de la rivière Désert, le secteur s'est développé en retrait de celle-ci, rendant la présence du cours d'eau peu perceptible au sein du centre-ville.

Immeuble d'intérêt

- Ancien hôtel de ville (270, rue Notre-Dame)
- Ancienne académie du Sacré-Cœur (248, rue Notre-Dame)
- Église Christ Church (199, rue Notre-Dame)
- Église Baptiste Évangélique de la Haute-Gatineau (96, rue Notre-Dame)
- Hôtel Château Laurier (231, rue Commerciale)
- Maison Anastase-Roy (68, rue Roy)



Figure 132

SHVG (s.d.) [Magasin Anastase Roy](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu d'intérêt d'ordre historique dans le SAD
- Le SAD recommande à la municipalité d'identifier ce secteur comme un ensemble historique à protéger à l'intérieur du plan d'urbanisme.
- Identifié comme un secteur patrimonial au plan d'urbanisme.
- Les immeubles mentionnés dans la section immeubles d'intérêts sont inventoriés au RPCQ. Liste non exhaustive.
- L'ancien hôtel de ville, l'ancienne académie du Sacré-Coeur, l'hôtel Château Laurier et la maison Anastase-Roy figurent à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011). Liste non exhaustive.
- Identifié comme un lieu d'intérêt d'ordre historique dans le SAD.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.419-430
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf

(suite)

Référence

- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ancienne Académie du Sacré-Coeur. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170047&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ancien hôtel Château Laurier. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170177&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Chapelle Christ Church. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158783&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Baptiste Évangélique de la Haute-Gatineau. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158781&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison Anastase-Roy. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170231&type=bien>
- Municipalité de Maniwaki et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Ancien hôtel de ville. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/ancien-hotel-de-ville/>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Hôtel château Laurier. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/hotel-chateau-laurier/>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Maison d'Anastase Roy. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/maison-danastase-roy/>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Chapelle Christ Church. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/chapelle-christ-church-de-maniwaki/>

Secteur de la rue Principale

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Maniwaki
Secteur
Rue Principale Sud
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Dès la fin du XIX^e siècle, on voit apparaître des résidences au sein du secteur de la rue Principale. Parmi celles-ci, on compte entre autres la maison du forgeron Corrigan construite vers 1890, ainsi que deux maisons hulloises localisées au 235 et 241, rue Principale Sud, respectivement construites en 1902 et 1880. Avec le prolongement de la route 105 vers le nord, les activités commerciales migrent graduellement de la rue Notre-Dame vers la rue Principale Sud. Le secteur devient alors un pôle commercial, comme en témoigne l'ouverture du Magasin général J.O. Hubert en 1925.

Le secteur est aussi marqué par la présence de la CIP. Entre les années 1920 et 1970, des cadres ont habité dans des maisons de compagnie érigées par la célèbre compagnie forestière (208, 216 et 224, rue Principale Sud ainsi que 218, rue Forestry). En plus de ces résidences de style Arts and Crafts, on compte également un ancien garage de la CIP au sein du secteur (100, rue Principale Sud). Aujourd'hui, un centre commercial est implanté à l'endroit où se tenaient autrefois des installations de la CIP.

Organisation spatiale

Trame de rue	- La rue Principale Sud (route 105), qui traverse Maniwaki de manière nord-sud et qui relie les rives de la rivière Désert, constitue la voie principale du secteur. - Des voies secondaires se déploient de chaque côté de la rue Principale Sud selon une grille plutôt orthogonale. On compte les rues Commerciale, Lévis, Wolfe, Montcalm, McDougall, Fafard et Forestry.
Parcellaire	On compte davantage de lots résidentiels au sud du secteur, alors que les lots occupés par un usage commercial ou industriel se trouvent plus au nord, et ils se démarquent par leur dimension.
Implantation	- La majorité des bâtiments résidentiels s'implantent de manière isolée et au centre de leur lot. - L'alignement des façades donnant sur la rue Principale Sud est variable, notamment en raison du profil curviligne de la voie. - On retrouve un centre commercial linéaire au nord du secteur. Les commerces s'implantent en contiguïté et de manière linéaire, laissant de vastes espaces libres dédiés au stationnement.

Forme architecturale dominante

Fonction	Villageoise/mixte
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2,5 étages
Forme du toit	Deux versants droits
Autres caractéristiques	Bâtiments résidentiels : Maison à mur-pignon en façade, maisons à plan en « L » (notamment maison allumette) et maisons de compagnie

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	Le secteur présente une ambiance villageoise en raison des commerces et des résidences anciennes qui s'y trouvent. Cette atmosphère cohabite également avec une ambiance urbaine qui se perçoit de plus en plus au fil du temps. Le développement commercial, situé au sud du secteur, reflète bien cette transition avec ces commerces à grande surface donnant sur de vastes aires de stationnement.
Immeuble d'intérêt	- Magasin J.O. Hubert (165, rue Principale Sud) - Maison du forgeron Corrigan (169, rue Principale Sud) - Maison du Docteur Edward-Arthur-Mulligan (187, rue Principale Sud) - Anciennes maisons de la CIP (208, 216 et 224, rue Principale Sud ainsi que 218, rue Forestry)



Figure 133
Il était une fois une vallée du... Nord (s.d.) [Magasin J.O. Hubert LTÉE](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu d'intérêt d'ordre historique dans le SAD
- Le SAD recommande à la municipalité d'identifier ce secteur comme un ensemble historique à protéger à l'intérieur du plan d'urbanisme.
- Identifié comme un secteur patrimonial au plan d'urbanisme.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inventoriés au RPCQ. Liste non exhaustive.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011), en plus de quelques autres bâtiments résidentiels.

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.431-433
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Magasin J. O. Hubert. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170243&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison du forgeron Corrival. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170246&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison du Docteur Edward-Arthur-Mulligan. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170248&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison Grey. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170237&type=bien>
- Municipalité de Maniwaki et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.

Secteur de la rue Gilmour

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Maniwaki
Secteur
Rue Gilmour, rue Principale Nord
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Le développement du secteur de la rue Gilmour, qui borde la rive nord de la rivière Désert, est associé à l'homme d'affaires Foster Bennett, qui y amorce ses activités dans les années 1890. Plusieurs bâtiments encore présents au sein du secteur témoignent toujours de l'influence de ce personnage, qui a également été maire du canton d'Egan. On compte notamment la maison Foster-Bennett, un ensemble d'entrepôts ainsi qu'un magasin, tous construits en 1890.

En 1947, le magasin est acquis par le fils du marchand général J.-Olivier Hubert, lequel a également ouvert un commerce dans le secteur voisin, soit celui de la rue Principale, une vingtaine d'années plus tôt. Avec les quelques bâtiments résidentiels datant du tournant du XIX^e siècle qu'on y retrouve, le secteur constitue un témoin significatif du développement de Maniwaki.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Deux voies de circulation structurent le secteur, soit les rues Gilmour et Principale Nord, deux tracés anciens de Maniwaki. La route 105, quant à elle, relie les rues Gilmour et Principale Nord en plus de relier les rives de la rivière Désert. - Le nom de la rue Gilmour fait référence à un homme d'affaires influent de la région, Allan Gilmour, possédant l'entreprise forestière Gilmour & Hughson ainsi qu'une ferme située au bout du tracé.
Parcellaire	Les lots présentent des formes et des tailles variables au sein de ce secteur. Le lot qui accueille la maison Foster-Bennett, l'ensemble d'entrepôts ainsi que le magasin se démarque dans le parcellaire avec sa superficie de près de 2 hectares.
Implantation	Les lots présentent des formes et des tailles variables au sein de ce secteur. Le lot qui accueille la maison Foster-Bennett, l'ensemble d'entrepôts ainsi que le magasin se démarque dans le parcellaire avec sa superficie de près de 2 hectares.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Ancien magasin Foster-Bennett : Style néo-renaissance, corniche qui témoigne de l'ancienneté du bâtiment. - Maisons résidentielles : Maisons à mur-pignon en façade (maisons hulloises)

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le secteur présente une ambiance villageoise en raison de la concentration de résidences anciennes qu'on y trouve et de la présence des bâtiments commerciaux associés au marchand Foster Bennett. Une transition semble s'amorcer vers une ambiance plus urbaine avec le prolongement de la route 105 et l'implantation d'un commerce de restauration rapide au coin de cette voie et de la rue Gilmour. - Bordée d'arbres matures et épousant le tracé de la rivière Désert, la rue Gilmour est inscrite à l'inventaire des paysages pittoresques de la MRC, d'après le SAD.
Immeuble d'intérêt	- Maison Foster-Bennett (17, rue Principale Nord) - Ancien magasin de Foster Bennett (19, rue Principale Nord) - Ensemble d'entrepôts de Foster Bennett (19, rue Principale Nord)



Figure 134
Bergeron, C. (2010) [Maison Foster-Bennett](#)



Figure 135
Bergeron, C. (2010) [19, rue Principale Nord](#)

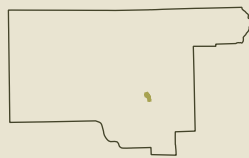
Source à consulter

Cadre de planification

- Identifié comme un lieu d'intérêt d'ordre historique dans le SAD.
- Identifié comme un secteur patrimonial au plan d'urbanisme.
- La Maison Foster-Bennett, l'ancien magasin et l'ensemble d'entrepôts de Foster Bennett ainsi que le 96 rue Gilmour sont inventoriés au RPCQ.
- La Maison Foster-Bennett, l'ancien magasin et l'ensemble d'entrepôts de Foster Bennett ainsi que le 96 rue Gilmour sont inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.433-436
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Maison Foster-Bennett. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=174501&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ensemble d'entrepôts de Foster Bennett. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=174502&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). 19, rue Principale Nord. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=174500&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). 96, rue Gilmour. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=174503&type=bien>
- Municipalité de Maniwaki et M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Plan d'urbanisme.



Messines

22 - Village de Messines

Village de Messines

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Messines
Secteur
Chemin de la Ferme, chemin de la Montagne
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

Le village de Messines fait d'abord partie du canton de Bouchette avant de devenir une municipalité. Une fois que les rives de la rivière Gatineau ont été saturées dans cette portion du territoire, les colons se sont dirigés vers les rives du lac Blue Sea vers 1850 pour les cultiver. Ensuite, au tournant du XX^e siècle, la villégiature a commencé à prendre de l'ampleur dans ce secteur qui s'inscrit dans un contexte paysager particulièrement propice à cette activité. Messines devient une municipalité indépendante de Bouchette en 1906 et, six ans plus tard, l'église Saint-Raphaël est érigée pour répondre aux besoins de la communauté grandissante ainsi qu'à ceux des vacanciers.

À l'époque, sur la rive est du lac Blue Sea, entre le village de Blue Sea et celui de Messines, on compte six gares, témoignant de l'effervescence de la région. D'abord nommé Burbidge, d'après sa gare, le village est rebaptisé Messines après la Première Guerre mondiale, en hommage à une victoire canadienne en Belgique. L'arrêt du service ferroviaire marque le déclin de la villégiature dans le secteur. Aujourd'hui, quelques résidences anciennes s'implantent encore au sein du secteur et on aperçoit toujours le clocher de l'église qui se dresse au-dessus du village.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le village est traversé par un axe routier orienté nord-sud. Il prend le nom de rue Principale au sud, alors qu'il change de nom pour le chemin de la Montagne, dans sa partie nord. - La voie de circulation qui franchit le secteur selon un axe est-ouest prend le nom de chemin de la Ferme sur sa partie ouest et chemin de l'Entrée Nord sur sa portion est.
Parcellaire	- Les lots situés du côté sud du village présentent des formes plus régulières que les parcelles situées au nord du secteur, la forme de celles-ci étant conditionnée par le tracé oblique du chemin de la Montagne. - La parcelle de l'église Saint-Raphaël, qui accueille également un cimetière, se démarque par sa taille imposante.
Implantation	La majorité des bâtiments sont implantés de manière isolée, au centre de leur lot et parallèlement à la rue, à l'exception de l'église Saint-Raphaël.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits et à croupe
Autres caractéristiques	- Bâtiments résidentiels : Maison de colonisation et maisons cubiques - Église Saint-Raphaël : Clocher flanqué de corniches, revêtement de tôle et de brique rouge

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Situé entre les lacs Blue Sea et Clément, en plus d'être entouré de vallons, le village de Messines s'inscrit dans un contexte paysager d'intérêt, d'après le SAD et l'inventaire de la région de l'Outaouais réalisé en 2011. - Le village de Messines est traversé par la Véloroute des Draveurs qui longe le lac de Blue Sea et le lac Clément. - Le secteur revêt une ambiance villageoise qui transitionne tranquillement vers celle d'une banlieue selon le SAD, étant donné sa proximité avec Maniwaki. - Le clocher de l'église Saint-Raphaël agit comme point de repère au sein de la municipalité. Il est même perceptible depuis la jonction entre les chemins Saumure et Blue Sea, une intersection plus au sud du village.
Immeuble d'intérêt	- Église Saint-Raphaël (9, chemin de la Montagne) - Ancienne école Saint-Raphaël (115, rue Principale)



Figure 136
Bergeron, C. (2010) [Ancienne école Saint-Raphaël](#)



Figure 137
Conseil du patrimoine religieux du Québec (2003) [Église Saint-Raphaël](#)

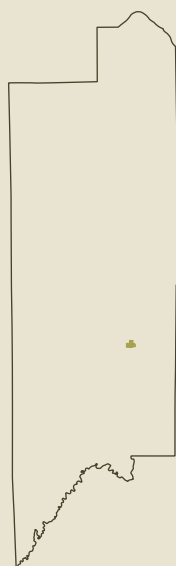
Source à consulter

Cadre de planification

- Situé à l'intérieur du périmètre urbain selon le SAD et le PU.
- Église Saint -Raphaël, immeuble patrimonial cité depuis 2024 et inventorié au RPCQ.
- Ancienne école Saint-Raphaël et quelques bâtiments résidentiels inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ere éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.410-414
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Saint-Raphaël. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158848&type=bien>



Montcerf-Lyttton

23 - Hameau de Montcerf

Hameau de Montcerf

Municipalité
Ensemble ou secteur
Voie(s) de circulation
Phase d'occupation

Montcerf-Lytton
Secteur
Rue Principale, rue du Collège
Phase 2 (1851 – 1904)

Noyau d'habitat groupé



Survol historique

En 1870, trois Canadiens français entreprennent la remontée de la rivière Désert, ce qui initie le peuplement au-delà du canton d'Egan, soit sur le territoire actuel de Montcerf. La fertilité des sols dans cette région attire quelques familles à venir s'y installer et on en compte déjà vingt-cinq en 1878, ce qui justifie l'ouverture d'une mission des Oblats. Le hameau est officiellement nommé Montcerf en 1886 avec l'ouverture du premier bureau de poste, en raison de l'abondance des cerfs de Virginie dans cette partie du territoire. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'accès au hameau se fait par la rivière Désert, puis l'ouverture d'un chemin attire plusieurs bûcherons dans les environs de Montcerf, ce qui dynamise le hameau.

Dans les années 1910, des hôtels ouvrent leur porte et le commerce devient de plus en plus florissant, notamment grâce au marchand Léonard Martineau, dont le magasin général, construit en 1918, servait de relais d'approvisionnement pour les chantiers forestiers du nord. Montcerf se détache alors d'Egan en 1920. Cependant, le secteur connaît un déclin lorsque le curé Cossette fait détourner la route 117 pour freiner le commerce illicite d'alcool. La déviation du trafic vers le nord par la route 105 contribue également à ce déclin. Néanmoins, le village, situé au cœur d'une vaste plaine agricole, compte toujours quelques immeubles d'intérêt, comme l'église Sainte-Philomène (1920) et l'ancien couvent du Sacré-Coeur (1944), aujourd'hui la mairie.

Organisation spatiale

Trame de rue	- Le village de Montcerf-Lytton s'articule autour des rues Principale et du Collège, qui forment une intersection « T ». - Le chemin de l'Aqueduc constitue la seule voie secondaire du secteur.
Parcellaire	Le secteur comprend des lots de forme et de taille variables. Le lot qui accueille l'église Sainte-Philomène se démarque dans le parcellaire par sa grande dimension, ce qui témoigne de sa vocation institutionnelle.
Implantation	Les bâtiments s'implantent généralement de manière isolée avec un léger dégagement par rapport au domaine public.

Forme architecturale dominante

Fonction	Mixte/villageoise
Plan au sol	Rectangulaire
Élévation	1 à 2 étages
Forme du toit	À deux versants droits
Autres caractéristiques	- Église Sainte-Philomène : Bâtiment en pierre, clocher - Ancien couvent du Sacré-Coeur : Toiture en pavillon, revêtement de brique - Magasin Léonard Martineau : Niveau d'authenticité élevé, grande vitrine témoignant toujours de son usage commercial - Bâtiment résidentiel : Maison de colonisation et maison cubique

Élément d'intérêt esthétique ou paysager

Caractéristiques paysagères	- Le hameau présente une mixité d'usage, institutionnel, commercial et résidentiel, témoignant de son caractère villageois. - Le hameau s'inscrit dans une vaste plaine agricole légèrement ondulée qui caractérise la région. Il est aussi bordé par la rivière Désert et par un vaste couvert forestier.
Immeuble d'intérêt	- Église Sainte-Philomène (104, rue Principale Sud) - Ancien couvent du Sacré-Coeur (16, rue Principale Nord) - Magasin Léonard Martineau (109, rue Principale Sud)



Figure 138
S.a. (s.d.) [Magasin général Martineau](#)



Figure 139
Conseil du patrimoine religieux du Québec (2003) [Église de Sainte-Philomène](#)

Source à consulter

Cadre de planification

- Le secteur est inclus dans le périmètre d'urbanisation selon le SAD.
- Les bâtiments mentionnés dans la section immeubles d'intérêt sont inventoriés au RPCQ.
- L'ancien couvent du Sacré-Coeur, le magasin Léonard Martineau et quelques bâtiments résidentiels sont inscrits à l'inventaire de la région de l'Outaouais (2011).

Référence

- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Liste illustrée du patrimoine bâti MRCVG. Bergeron Gagnon Inc.
- Bergeron, C., Jolicoeur, T et Jean, M. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de l'Outaouais. Bergeron Gagnon Inc. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/inventaire_patrimoine_traditionnel/inventaire_caracterisation_patrimoine_bati_region_outaouais_2011.fr-CA.pdf
- Leroux, M. (2012). L'autre Outaouais (1ère éd.). Société pièce sur pièce et société d'histoire de l'Outaouais. p.443-446
- Loisel, F. et Beaudouin, C. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. https://www.mrcvg.qc.ca/images/1-SADR_MRCVG_EN_VIGUEUR.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Ancien couvent du Sacré-Coeur. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=173495&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Église Saint-Philomène. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158853&type=bien>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2003). Magasin général Martineau. Répertoire du patrimoine culturel. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=173468&type=bien>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (2017). Magasin général Martineau. Sur les traces du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/magasin-general-martineau/>

Documents consultés

- Archéotec Inc. (2008). Patrimoine archéologique des moulins du Québec. 140p. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2008325>
- Bergeron Gagnon Inc. (2011). Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais. CRÉO, MCCC. 146p.
- Blanchette, Roger . (2009). L'Outaouais, en bref (1ère éd.). Les Presses de l'Université du Québec
- Bourbeau, Claude & Tousignant, André (1983). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Analyse du paysage architectural. Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/981939?navFonds=true>
- Bureau, Pierre & Lahoud, Pierre (1980). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Inventaire architectural aérien. Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/981900?navFonds=true>
- Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu. (s.d.). Circuit patrimonial de Maniwaki. Municipalité de Maniwaki et MRC de la Vallée-du-Richelieu.
- Circa Enr., Francine Bouchard, Mario Fillion et Gilles Tétreault (1980). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Rapport historique. Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/981959?navFonds=true>
- Commission de Toponymie. (2024). Banque des noms de lieux du Québec. Commission de Toponymie. <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx>
- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2012). Inventaire des lieux de culte du Québec. Lieux de culte. <https://www.lieuxdeculte.qc.ca/carte.php?region=07>
- CRRNTO, SHFQ (2023). Histoire forestière de l'Outaouais. <http://www.histoireforestiereoutaouais.ca/bienvenue/>
- Destination Touristique. (s.d.). Le Site du Moulin des Pères. Destination Touristique. <https://test.destinationtouristique.com/en/activites/outaouais/aumond-1/moulin-des-peres/>
- Duchesne, S. (2002). Le pont couvert, un art de construire. Continuité, (95), 34-35p.
- Filteau, Pierre & Labonté, Francine (1980). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Cahiers de terrain (3 volumes). Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/981886?navFonds=true>
- Filteau, Pierre & Labonté, Francine (1980). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Rapport de synthèse. Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/4693380>
- Gaffield, Chad. (1994). Histoire de l'Outaouais. Québec, 876p.
- Gagnon, Lynda. (2020). La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.
- Geneawiki. (2021). Quelques termes sur l'architecture et le mobilier d'église. https://fr.geneawiki.com/index.php/Quelques_termes_sur_l%27architecture_et_le_mobilier_d%27%C3%A9glise
- Hubert, Louis-André. (2001). Une rivière qui vient du nord. Histoire de Maniwaki et du pays de la Gatineau. (1ère éd.). L.-A. Hubert. 260p.
- Joncas, C.-H. (2015). Les ponts : plus que de simples infrastructures de transport. Continuité, (146), 52-54p.
- Kitigan Zibi. (s.d.). History. Kitigan Zibi. <https://kitiganzibi.ca/governance/history/>
- La Nouvelle Gazette de Maniwaki et Municipalité de Messines. (s.d.). Résumé du plan d'urbanisme. Messines.
- Leroux, Manon (2012). L'autre Outaouais : Guide de découverte du patrimoine (1ère éd.). Société Pièce sur pièce.
- Lessard, M. (2023). Les cimetières québécois. Des jardins de mémoire, d'art et d'histoire. Magazine Continuité : Patrimoine funéraire. Ode à la vie. Automne 2017, numéro 154.
- Ministère de la Culture et des Communication (1999). Bilan du patrimoine - Transport, communication et services publics : Série 4000
- Ministère de la Culture et des Communication (1999). Bilan du patrimoine - Fonction commerciale : Série 5000
- Ministère de la Culture et des Communication (1999). Bilan du patrimoine - Services et institutions : Série 6000
- Ministère de la Culture et des Communication (1999). Bilan du patrimoine - Production et extraction de richesses naturelles : Série 8000
- Ministère de la Culture et des Communications (2024). Patrimoine agricole bâti du Québec – Guide des types architecturaux. 109p.
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC). (2024). Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/GM-methode-inventaires.pdf>
- Ministère de la Culture et des Communications (s.d.). RPCQ. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheImmobilier.do?methode=afficherResultat>
- Ministère de la Culture et des Communications. (2015). Glossaire : vocabulaire de l'architecture québécoise. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/Glossaire-vocabulaire-architecture-quebecoise.pdf>
- MRC d'Acton (s.d.). Mise en valeur du patrimoine bâti – Guide d'application. <https://mrcacton.ca/vivre-et-decouvrir/mise-en-valeur-du-patrimoine-bati/>
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité d'Aumond. (s.d.). Plan d'urbanisme. Aumond.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Blue Sea. (s.d.). Plan d'urbanisme. Blue Sea.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Bouchette. (s.d.). Plan d'urbanisme. Bouchette.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Cayamant. (s.d.). Plan d'urbanisme. Cayamant.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Délage. (s.d.). Plan d'urbanisme. Délage.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Denholm. (s.d.). Plan d'urbanisme. Denholm.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Eagan-Sud. (s.d.). Plan d'urbanisme. Eagan-Sud.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Gracefield. (s.d.). Plan d'urbanisme. Gracefield.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Grand-Remous. (s.d.). Plan d'urbanisme. Grand-Remous.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Kazabazua. (s.d.). Plan d'urbanisme. Kazabazua.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Low. (s.d.). Plan d'urbanisme. Low.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Low. (s.d.). Plan d'urbanisme. Low.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et municipalité de Lytton. (s.d.). Plan d'urbanisme. Lytton.
- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé. Gracefield. <https://www.mrcvg.qc.ca/index.php/fr/le-schema-d-amenagement>
- Municipalité Canton de Low. (s.d.). Notre histoire. Low Québec. <https://www.lowquebec.ca/fr/municipalite/a-propos/notre-histoire/>
- Municipalité d'Aumond. (s.d.). À propos d'Aumond. Aumond. <https://www.aumond.ca/index.php/a-propos/a-propos-d-aumond>
- Municipalité d'Aumond. (s.d.). À propos: Historique. Aumond. <https://www.aumond.ca/index.php/a-propos/historique>
- Municipalité de Blue Sea. (s.d.). À propos de Blue Sea. Blue Sea. <https://www.bluese.ca/fr/municipalite/vie-municipale/blue-sea-et-son-histoire/>
- Municipalité de Bois-Franc. (s.d.). Histoire de la municipalité de Bois-Franc. Bois-Franc. <https://bois-franc.ca/index.php/page-2/histoire-de-bois-franc>
- Municipalité de Bois-Franc. (2024). Plan d'urbanisme. Bois-Franc. https://bois-franc.ca/images/Plan_durbanisme_2024-220.pdf
- Municipalité de Bouchette. (s.d.). Historique de Bouchette. Bouchette. <https://www.bouchette.ca/fr/ma-municipalite/historique-de-bouchette/>
- Municipalité de Cayamant. (s.d.). Notre histoire. Cayamant. <https://www.cayamant.ca/fr/a-propos/notre-histoire/>

- Municipalité de Délage. (s.d.). Historique. Délage. <https://www.deleage.ca/index.php/hotel-de-ville/a-propos/historique>
- Municipalité de Denholm. (s.d.). L'histoire de Denholm. Denholm. <https://www.denholm.ca/fr/decouvrez-denholm/l-histoire-de-denholm/>
- Municipalité d'Egan-Sud. (s.d.). Egan-Sud : un siècle d'histoire. Histoire. <https://www.egan-sud.ca/index.php/a-propos/histoire-degan-sud>
- Municipalité de Gracefield. (2025). D'Augustin Éthier aux Autobus Éthier : 170 ans dans l'histoire de Gracefield. Historique. <https://www.gracefield.ca/index.php/a-propos/historique>
- Municipalité de Grand-Remous. (2025). Un peu d'histoire.... Grand-Remous. <https://grandremous.ca/a-propos/un-peu-d-histoire>
- Municipalité de Kazabazua. (s.d.). Un bref historique de Kazabazua. Kazabazua. <https://kazabazua.ca/index.php/fr/apropos>
- Municipalité de Lac-Sainte-Marie. (2024). Plan d'urbanisme. Lac-Sainte-Marie. <https://lac-sainte-marie.com/images/environnement-urbanisme/plan-urbanisme-ebauche.pdf>
- Municipalité de Lac-Sainte-Marie. (2024). Plan d'urbanisme. Lac-Sainte-Marie.
- Municipalité de Lac-Sainte-Marie. (s.d.). L'histoire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie. Lac-Sainte-Marie. <https://www.lac-sainte-marie.com/accueil/histoire-de-lac-sainte-marie>
- Municipalité de Messines. (s.d.). À propos de la Municipalité de Messines. Messines. <https://www.messines.ca/fr/a-propos>
- Municipalité de Montcerf-Lytton. (s.d.). Histoire. Montcerf-Lytton. <https://www.montcerf-lytton.com/fr/activites-et-tourisme/histoire/l-histoire-de-montcerf-et-de-lytton/>
- Municipalité d'Egan-sud. (s.d.). Egan-Sud : un siècle d'histoire. Egan-Sud. <https://www.egan-sud.ca/index.php/a-propos/histoire-degan-sud>
- Passerelles (2024). Étude sur les maisons allumettes. Ville de Gatineau. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/patrimoine/patrimoine_bati/etude_maisons_allumettes/etude_maisons_allumettes.fr-CA.pdf
- Prévost, M. (2024). L'église Saint-Gabriel de Bouchette : des petits airs de château. Société d'histoire de l'Outaouais.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO). (2017). 25 ans de valorisation du patrimoine de l'Outaouais.
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO). (2025). Circuit thématique. Réseau patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/circuits-thematiques/>
- Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. (s.d.). Bibliographie - Portail du RPGO.
- Réseau du patrimoine. (s.d.). Sur les traces du patrimoine: Moulin des Pères. Réseau du patrimoine. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/fiches/moulin-des-peres/>
- Réseau Patrimoine (s.d.). Explorez l'histoire de l'Outaouais - itinéraires découvertes – Secteur Vallée-de-la-Gatineau. <https://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/itineraires-decouvertes/vallee/>
- Roy, Guy-André (1980). Macro-inventaire - Comté de Gatineau - Églises et œuvres d'art. Fonds ministère de la Culture et des Communications. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/981934?navFonds=true>
- Séguin, R.-L. (1976). La grange au Québec. Les Cahiers des dix, (41), 205-235. <https://doi.org/10.7202/1016230ar>
- Société historique de Saint-Donat (s.d.). Historique des tours à feu. <https://www.societehistoriquesaint-donat.ca/Historique-des-tours-a-feu>
- Tourisme Vallée-de-la-Gatineau. (s.d.). Site du moulin des Pères. Tourisme Vallée-de-la-Gatineau. <https://tourismevalleedelagatineau.com/entreprises-de-services/site-du-moulin-des-peres/>
- Ville de Gracefield. (2025). Historique. Gracefield. <https://www.gracefield.ca/index.php/a-propos/historique>
- Ville de Maniwaki. (2025). Plan d'urbanisme. Maniwaki. <https://ville.maniwaki.qc.ca/images/250314-Maniwaki-Planurbanismeremplacementtabrogeceluino880-Web.pdf>
- Ville de Maniwaki. (s.d.). Histoire de Maniwaki. Ville Maniwaki. <https://www.ville.maniwaki.qc.ca/a-propos/historique>
- Ville de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. (s.d.). Découvrez la municipalité. Ville de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. <https://www.sainte-therese-de-la-gatineau.ca/fr/activites-et-tourisme/decouvrez-la-municipalite/>

